



**HAL**  
open science

# Le cimetière, un espace urbain en mutation? Le cimetière, la confrontation de l'intime et du public, productrice d'espace commun

Bastien Bourgeais

## ► To cite this version:

Bastien Bourgeais. Le cimetière, un espace urbain en mutation? Le cimetière, la confrontation de l'intime et du public, productrice d'espace commun. Architecture, aménagement de l'espace. 2020. dumas-03133076

**HAL Id: dumas-03133076**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03133076>**

Submitted on 5 Feb 2021

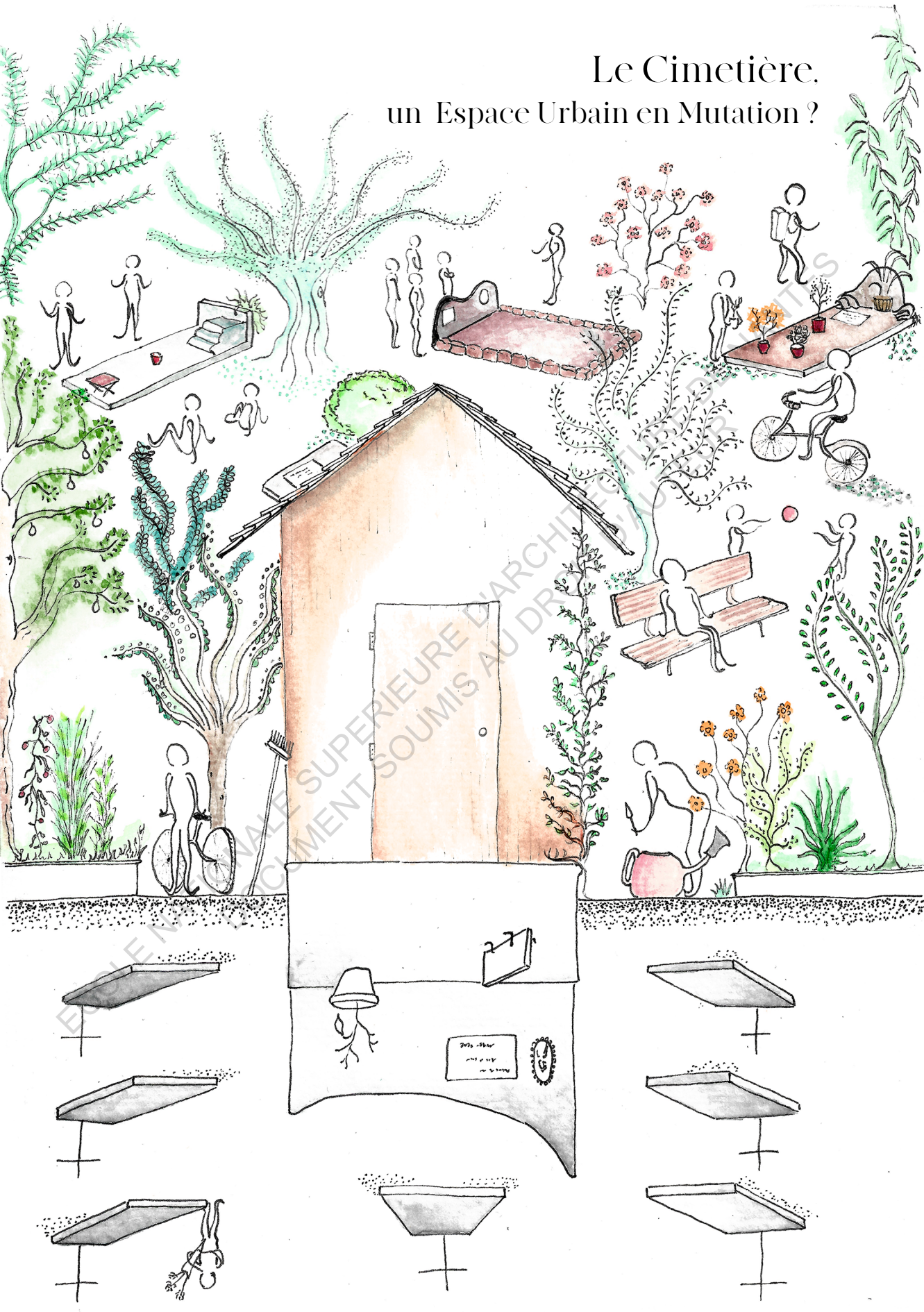
**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# Le Cimetière. un Espace Urbain en Mutation ?



# Le Cimetière, un Espace Urbain en Mutation ?

Le cimetière, la confrontation de l'Intime  
et du Public  
productrice d'Espace Commun

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Séminaire : Lieux et enjeux : la ville en commun  
Sous la direction de : FORT JACQUES Théo et ROY Élise  
BOURGEAIS Bastien  
Août 2020



# Remerciements

Tout d'abord je tiens à remercier mes encadrants de mémoire, **Théo Fort-Jacques** pour son regard avisé et son attention tout au long de mon travail ainsi qu'**Élise Roy** pour ses commentaires.

De plus, je remercie les personnes qui ont pris du temps pour répondre à mes questions, **Denis Comont, Pascal Amphoux, Françoise Barret, Agnès Lecomte** et tout spécialement **Gaëlle Le Gillou** pour sa gentillesse et son accueil au sein de l'association Big Bang Mémorial.

Par ailleurs je souhaite remercier chaleureusement **tous mes amis** pour avoir accepté de discuter de mon sujet de mémoire assez régulièrement. Plus spécialement je remercie **Antoine** pour sa relecture et son accompagnement pendant mes observations et **Clara** pour sa relecture finale et ses commentaires qui ont égayé ma dernière ligne droite.

Une reconnaissance toute spéciale va en direction d'**Elsa** pour son écoute, sa parfaite connaissance de mon sujet, ses talents graphiques et son accompagnement psychologique tout le long de cette période.

En outre, je tiens à remercier mes colocataires de la Rue Salorge, **Armelle, Aurore, Mathilde, Jérôme, Louise** et enfin le petit dernier **Morgan** pour avoir accepté la présence de livre pas toujours très gay sur notre table. D'autre part je remercie mes colocataires temporaires de la période du confinement, **Clara, Joaco, Damien** et **Elsa** pour les discussions sur nos sujets de mémoire.

Et enfin je souhaite remercier **ma famille** de m'avoir soutenu pendant mes études et tout spécialement **Alexis** pour son intérêt sur le sujet des cimetières.

Bonne lecture, dans l'espoir que ce sujet vous touche !

# Sommaire

## Introduction

9

## I le Cimetière un espace public particulier

A Ville et cimetière : Histoire d'une relation particulière 16

B Qu'est ce que l'espace du cimetière a de si particulier ? 30

15

## II les Cimetières nantais, lieux de nouvelles pratiques

A Les cimetière Nantais, nouvelle figure d'urbanité 48

B Le cimetière, un espace modelé par de nouvelles pratiques 96

47

## III le Cimetière, un Espace Commun en construction, contraint par la Décence

A La végétation dans les cimetières, une évolution en partie acceptée 114

B « N'est-ce pas un paradoxe que de vouloir plus ouvrir des lieux en s'appuyant sur leur caractère fermé ? » 118

C Des expérimentations associatives au sein de l'espace public 126

113

## Conclusion

128

## Médiagraphie

130

## Annexes

136





# Introduction

*« Il ne s'agit pas d'en faire des aires de jeux ou de sport, de les transformer en squares. Ce sont d'abord des lieux de recueillement, qui doivent conserver cette vocation première, mais qui peuvent tout à fait s'ouvrir à l'accueil d'usages médiatifs, contemplatifs, réflexifs, cohérents avec la quête de sens vers laquelle tend notre société. »*

**COMONT Denis**

Le cimetière est un espace indispensable pour toutes les villes du monde, toutes les communautés ont besoin de spatialiser leurs défunts pour qu'ils continuent de « vivre » à leurs côtés. Il est un des rares espaces des villes muni d'un puissant imaginaire collectif. Pour la plupart des personnes, il représente le lien entre la vie et la mort, le lieu où nos morts se reposent, le lieu où l'on peut penser à eux et leur « rendre visite ». Cette expression qui peut paraître étrange puisque l'on rend visite à un ami, à de la famille pour les voir mais ici elle est entrée dans le langage français. Elle est le symbole d'une volonté de faire face à la mort en la mettant justement de côté. Ces quelques mots caractérisent ainsi la relation qu'entretiennent les vivants avec leurs morts, comme si ils ne l'étaient pas. Cette relation entretenue, en France, avec nos morts se répercute, aujourd'hui sur l'espace du cimetière, étant la représentation de ce rapport, les cimetières sont repoussés, refoulés autant psychologiquement que physiquement.

Pour autant, chaque société et chaque communauté ont sa vision de la mort et donc sa manière de façonner l'espace du cimetière. C'est au cours de différents voyages, notamment en Europe de l'Est que j'ai découvert de nouveaux cimetières. Des espaces verts ponctués de stèles, comme je les décrivais à ce moment-là. La découverte de ce type de cimetière m'a permis de me rendre compte que l'image que je possédais des cimetières n'était en aucun cas une généralité dans le reste du monde. Comme je le décrivais, les espaces dédiés aux défunts en Europe de l'Est sont aérés et végétal. Ils sont les modèles d'une typologie de cimetières généralisée au cours du XIXe siècle en Angleterre dans le but de rassembler tous les cimetières en un seul, les Cimetière Parcs.

Au-delà des différentes typologies que l'on peut apercevoir dans le monde, les cimetières peuvent devenir, en fonction de la population, des objets urbains à part entière. Comme on a pu le lire dans la Revue Monu 31, nommé « *After Life Urbanism* » dirigée par Alisson Killing, les cimetières peuvent être bien différents de ceux que l'on connaît. Deux exemples peuvent être mis en avant pour montrer cette diversité de rapport à l'espace de la mort. Dans un premier temps, au Caire avec « La Cité des Morts » qui est l'un des plus gros cimetières musulmans. Il est depuis plusieurs années, en raison de la crise économique qui touche le pays, devenu un lieu de résidence pour les populations les moins aisées du Caire. De nombreuses séries photographiques montrent cette relation qui existe entre les défunts et ces habitants particuliers. Certains habitants sont venus habiter au cimetière pour se rapprocher de leurs défunts au lieu de se voir expulser en dehors des limites de la ville. Le second

exemple marquant notamment pour son aspect touristique, est la « *Fête des morts* », au Mexique. Popularisé par le dessin animé « Coco », traitant le rapport entre les défunts et les vivants ainsi que la communion qui peut exister entre ces deux mondes. Dans ce film, on peut apercevoir des scènes où les « vivants » viennent manger, jouer, danser dans le cimetière au moment du « *Día de los muertos* ». C'est un moment de partage entre les vivants et les morts qui rend compte d'une philosophie différente de la nôtre. Effectivement, au Mexique la mort n'est en aucun cas la fin, mais plutôt le début d'une autre vie qui par conséquent chamboule le rapport que l'on peut avoir à la mort et par répercussion au cimetière. Dans le dessin animé, on se rend compte que le cimetière n'est qu'une porte entre le monde des vivants et celui des morts.



Cimetière Mexicain illuminé et habité le temps d'une soirée (Pop-Up Urban)

On observe bien dans ces deux exemples qu'une appropriation différente de l'espace des morts peut exister qu'elle soit imposée par une raison économique, ou suggérée par une croyance ancestrale. On peut donc se demander **quelle pourrait être l'utilisation des cimetières en France au regard de notre vision de la mort et de la possibilité spatiale qui s'offre à nous,**

### **au sein d'une époque où la recherche de grands espaces au sein de l'urbain devient primordiale.**

En France, depuis de nombreuses années nos morts et par conséquent nos cimetières disparaissent de nos villes et de nos centres-villes. Les cimetières se retrouvent à l'extérieur des villes, ils se minéralisent par soucis de « propreté ». Le résultat de ces anecdotes est une baisse de la fréquentation des cimetières, de plus son image se dégrade à un tel point que dans les années 1970 il est qualifié par Michel Foucault d'hétérotopie (Foucault, 1984). Ce terme est utilisé pour rendre compte d'espaces avec leurs propres fonctionnements internes, différents de celui de la ville, il est une utopie localisée. Ce terme qu'il utilise aussi pour définir les prisons, les asiles psychiatriques qui sont eux aussi des espaces oubliés de la ville. Une hétérotopie est, selon l'auteur de cette expression, un espace concret qui héberge un imaginaire puissant où les règles sociales sont différentes. De par cette définition, on pourrait transposer une affirmation de Gwiazdzinski évoquant la « *nuit comme une caricature du jour dans ses aspects positifs et négatifs* » et il continue même en écrivant que la « *nuit à beaucoup de choses à dire au jour* ». En ce sens, on peut créer un parallèle entre la ville, symbolisant le jour et les cimetières, symbolisant la nuit, qui par son étude pourrait aussi bien renseigner sur son opposé.

Quand l'on sait que durant de nombreux siècles, notamment au Moyen-Âge, le cimetière était un lieu de vie au centre des villages, on est en droit de se demander **comment en est-on arrivé là ?**

Comme le dit Michel Foucault, une hétérotopie est une création sociale, elles disparaissent et réapparaissent en fonction des sociétés.

C'est la société française dans son entièreté qui a modelé l'espace du cimetière tel qu'il était il y a encore quelques années.

Aujourd'hui, au-delà de ces appropriations spontanées, il existe de plus en plus de travaux qui traitent de « l'objet » cimetière au sein de la ville. Au cours de l'histoire, on a connu différentes périodes



Cimetière Saint-Donatien, Nantes.

d'intérêt autour des cimetières. Par exemple, à l'époque des restructurations Napoléonienne au XIXe siècles, les cimetières faisaient partie d'une réflexion globale sur les espaces urbains et la ville. Puis avec les guerres le cimetière va disparaître de tout questionnement et toute réflexion, en l'abandonnant à lui-même. Ce qui en donnera l'image répandue aujourd'hui d'un espace minéralisé et abandonné. Toutefois, on observe un certain intérêt retrouvé pour les cimetières depuis les années 2000. Ce changement de vision, lancé principalement par la loi LABBE, plus couramment appelée « zéro phyto », modifiant les caractéristiques des cimetières et le faisant entrer au cœur des débats autant politique que scientifique. On peut observer cette modification avec l'évolution des publications, on passe alors d'écrit essentiellement anthropologique, sociologique ou encore historique (Ragon

M., 1981 ; Ariès P., 1975,...) à une volonté d'introduire le cimetière dans le domaine de la géographie (Thiollière P., 2014 ; Iszatt A. ; 2018 ;...). Comme on peut le lire dans l'appel à contribution de la revue « Géographie et Cultures », « *il existe une volonté de « relancer les études autour des espaces de la mort, de ses pratiques et de ses représentations »* (Guilleux, 2019). Le retour des questionnements sur l'espace du cimetière se traduit en architecture par de nombreux projets d'étudiants sur ce sujet. Pour en citer quelqu'un, il existe un projet de revitalisation du cimetière de la Bouteillerie (Varrotto F., Geindre N., Houée V.) un projet de restructuration du cimetière Miséricorde (Baisamy C., PFE) ou encore un projet d'intégration urbaine du cimetière Saint-Jacques (Baudet L-P.). Ceci est une liste non exhaustive des travaux autour de la spatialité des cimetières qui montre bien une volonté de modifier cet espace en plein cœur de ville et d'en faire un lieu traversé, accessible et intégré. On peut donc se demander quelles sont les motivations pour ces projets sur l'espace de la mort. **Qu'est ce qui ramène l'espace du cimetière au cœur des questionnements ? Que se passe-t-il à l'intérieur des cimetières pour qu'on s'y intéresse autant ?**

Effectivement, on peut penser que l'espace du cimetière est un enjeu pour le futur de la ville. Étant donné ces caractéristiques (calme urbain, verdure, etc.) et de sa localisation centrale, le cimetière offre de nombreuses possibilités d'évolution. De plus, le cimetière possède des caractéristiques pour la construction d'un « *espace vivant* », selon Clemens Back, expliquées dans l'ouvrage *Reconquérir les rues*, de Nicolas

Soulier. Dans cette partie du livre, l'auteur met en avant des caractéristiques de la construction d'un espace commun à travers l'exemple d'une rue, « *Il faut lier la construction sociale à la construction de l'espace* ». En transposant cette suggestion au sujet du cimetière, plusieurs questionnements peuvent prendre forme. De par son rapport au deuil, le cimetière est un espace social, un espace d'expression de l'intime au sein de la ville. Ce caractère est la base de la constitution d'un espace commun aujourd'hui. On peut donc se demander **quelles sont les caractéristiques de l'espace commun du cimetière, aujourd'hui ? Est ce que le cimetière pourrait jouer un rôle dans la création de nouveaux espaces communs de la ville ?**

Selon Michel Lussault, un espace commun est « *un agencement qui permet la coprésence des acteurs sociaux* » et dépasse ainsi l'idée d'espace public, terme aujourd'hui répandu mais dont la définition pourrait être principalement administrative. Effectivement dans le *Dictionnaire de la géographie*, (Lévy, Lussault ; 2013) un espace commun est constitué de trois relations de contrariétés qui génèrent des liens et par conséquent un espace. Ces relations sont celles du privé et du public, définition administrative d'un espace. La seconde relation de contrariété est celle de l'intime et de l'extime, cette définition est celle de la relation du « soi » intérieur opposé au « soi » en relation aux « autres soi ». Ces caractéristiques permettent de donner une définition sensible des lieux en prenant en compte des valeurs personnelles et par conséquent de rendre compte d'une vision subjective du cimetière. Enfin la troisième relation de contrariété qui permet de définir un espace commun est celle de

l'individu et du social. Cette définition est basée sur les normes sociales et l'influence qu'elles ont sur les pratiques individuelles. Ces définitions permettent de mettre en avant des caractéristiques précises du cimetière et me permettront de développer ces différentes notions en observant le cimetière.

A travers cette définition de l'espace commun on peut se demander **quelles sont les caractéristiques de l'espace commun du cimetière ?** A travers les exemples des cimetières nantais on se demandera **comment est-il possible de faire naître un espace commun à partir de liens sociaux ici caractérisés par le rapport à la mort? On pourra aussi se demander ce qu'engendre ces différentes évolutions sur l'espace du cimetière ?**

Dans un premier temps, nous évoquerons les particularités de l'espace de la mort en tant qu'espace public. De par son histoire, sa vocation et sa gouvernance, le cimetière est un lieu particulier de la ville, ce sont ces caractéristiques qui seront mises en avant. Après cette mise en valeur des possibles du cimetière, nous évoquerons les évolutions des pratiques au sein de l'espace du cimetière, à travers une enquête de terrain réalisée sur trois cimetières Nantais. Cet enquête sera complétée de citations des acteurs du cimetières qui nous parle de ces évolutions en les vivant au quotidien. Enfin, nous terminerons par évoquer les conséquences de ces évolutions, dans un lieu comme les cimetières, à travers plusieurs exemples de controverses entre les acteurs des cimetières Nantais .





## I – Le cimetière, un « espace public » particulier

Dans cette première partie, nous évoquerons les particularités de l'espace public du cimetière. Nous débuterons par son histoire au sein de la ville à sa gouvernance par la mairie en passant par l'imbrication d'espaces privés dans l'espace public du cimetière, un espace public « à part » au cœur de la ville. Il sera ensuite montré que ces particularités peuvent être source d'un nouveau type d'espace dans la ville, un espace commun bien loin des espaces publics aujourd'hui projetés. **Mais peut-on réellement le définir comme un espace commun ?**

*« Le cimetière a un statut ambigu, il fait parti des espaces publics, gérés par la puissance publique, accessible à tous,..., pourtant, ce rassemblement des morts dans cet espace clos est rarement ressenti comme un espace ordinaire. Ce ressenti sera différent pour chacun, selon le degré de sacralité qu'on accorde à ces espaces, selon son rapport intime avec la mort. Sa puissance atmosphérique fait de lui un espace « autre », qui pour certains sera morbide et provoquera une in-tranquillité, pour d'autres au contraire synonyme de paix et de tranquillité »*

**Pascaline Thiollière,**  
*L'urbain et la mort : Ambiance d'un relation, 2016.*



## A Ville et cimetière : Histoire d'une relation particulière

En effet, le cimetière est un lieu ancestral de nos villes, toutes les populations qui ont existé depuis les premiers humains sur Terre ont eu un rapport particulier avec leurs morts. Dans le monde entier, les différentes sépultures que l'on a pu retrouver nous ont permis de dater certaines évolutions et nous ont renseigné sur l'Histoire en général. Dans cette partie, nous allons revenir à la période de création des premiers cimetières, au Moyen-Âge, pour ensuite retracer son évolution au sein de l'espace urbain des villes françaises. D'un espace sans délimitations en plein cœur des villes à un espace entouré de murs avec son propre fonctionnement interne, en passant par l'exclusion des cimetières hors de la ville, l'espace de la mort est en relation constante avec la construction urbaine.

Du fait d'un manque d'écrit sur l'histoire des cimetières nantais, nous

évoquerons les évolutions des cimetières français en général avec parfois des explications ponctuelles sur certains cimetières plus renseignés. En s'intéressant à l'époque contemporaine nous pourrions en tirer des conclusions sur les cimetières nantais, notamment par des cas d'études que nous développerons plus spécifiquement par la suite.

### 1 – D'une peur des « morts » à une peur de la « mort » à travers l'exemple des cimetières

« **Dire comme on le fait souvent que cette mutation est pour l'essentiel due à l'action de l'élite est cependant restrictif.** »

(Bertrand ; 2015)

En France, au fil des époques, les cimetières ont été les marqueurs d'un éloignement de nos morts aux grés des évolutions sociétales. Il y a encore quelques années, le cimetière était un espace où l'on ne se voyait pas s'y balader car il faisait parti des espaces les moins accueillant de la ville. Il est important de comprendre que cette vision que l'on a des cimetières aujourd'hui est le résultat des nombreuses évolutions de notre rapport à la mort. Comme le dit Michel Foucault, « *une hétérotopie est une création sociétale qui apparaît et disparaît en fonction des évolutions de la société* ». Le départ de notre réflexion sur la relation entre cimetière et ville est donc une analyse historique de plusieurs auteurs spécialisés sur ce sujet.

#### La création de l'espace cimetière

Dans un premier temps, le lieu où nous placions nos défunts était en dehors des villes. Non pas que la population avait peur de la mort, mais elle était effrayée à l'idée que les morts pouvaient venir les hanter dans leur sommeil. Pour autant, la mort, qui faisait partie du quotidien au Moyen-Âge, était « *à la fois familière, proche, atténuée et indifférente* » (Ariès ; 1975) ce qui se traduisait au niveau du cimetière par un

espace défini comme « *un lieu d'asile où l'on enterrait ou pas des gens, mais la notion d'asile était forte de sens, car n'importe qui pouvait y venir* ». Au fil des évolutions des villes « *des maisons s'y construisirent pour les habiter* » au début pour les avantages fiscaux qu'il procurait puis « *il devient un lieu de rencontre, pour y faire commerce, y danser et jouer. Parfois s'y installaient des boutiques et des marchands* » (Ariès ; 1975). Dans de nombreuses représentations, les artistes peignent le cimetière comme un espace de vie, une place centrale des villes et villages comme par exemple le cimetière des Innocents à Paris. Ces évolutions de l'espace du cimetière montrent que la population de cette époque était aussi bien « *familiarisée avec les morts qu'avec leur mort* » (Ariès ; 1975).



Cimetière des Innocents, Théodore Hoffbauer, Musée Carnavalet.

Dans la continuité de ce phénomène d'appropriation des cimetières, la population bourgeoise de l'époque va vouloir à la fois s'écarter de ces pratiques déviantes et surtout se rapprocher au plus près de la symbolique du paradis. Le clocher de l'église, point le plus haut du village, représente cette connexion avec le ciel et le paradis. Par la suite, les personnes assez aisées pourront

alors se permettre une inhumation au sein de l'église tandis que les autres devront se satisfaire des alentours. Il y a ici la première spatialisation réelle des morts en un lieu dédié au recueillement. Nous pouvons dire qu'elle est née d'un événement spontané tout en étant aujourd'hui la raison de la présence de ces vastes espaces en plein cœur des villes.

### Des Premières Restrictions à l'apparition de la « Décence »

Au fil des évolutions sociétales, le cimetière deviendra de plus en plus marqué et marquant socialement. Les premières transformations passeront principalement par la législation qui réduiront au fur et à mesure les appropriations et activités possibles au sein du cimetière. L'une des premières restrictions vise en 1405 à « *interdire d'y jouer à un jeu quelconque, et qui défendra aux mimes, aux jongleurs, aux montreurs de masques, aux musiciens, aux charlatans d'y pratiquer leurs métiers suspects* » (Ariès ; 1975). Il n'y a pas d'écrits sur la raison de cette interdiction mais deux arguments s'opposent. L'un évoquant une restriction religieuse pour le bien des fidèles et l'autre citant une volonté du pouvoir en place de restreindre les libertés individuelles dans le but de contrôler la population car c'était le seul lieu public d'expression à cette époque. Le cimetière devient alors un lieu mentalement hors de la ville puisqu'il n'est plus traversé par la vie quotidienne, mais il laisse place à des activités elles aussi repoussées de la ville tel que la prostitution ou le marché noir. Puis, les restrictions vont s'accroître pour réguler la fréquentation des cimetières avec la création de murs entourant ce vide. Ce « vide », au cours du XVIIIème siècle, viendra alors se remplir de tombes commémoratives

avec l'idée de spatialiser les morts. Comme l'écrit Philippe Ariès, « *la cité des morts est l'envers de la société des vivants, ou, plutôt que l'envers, son image, et son image intemporelle* », une vision égoïste du rapport à la mort va prendre place au sein de la société, on veut que l'on se souvienne de nous. Par conséquent, « *le cimetière reprend alors une place physique et morale dans la ville après qu'elle ait disparu au Moyen-Âge* » (Ariès, 1975).

Après cette spatialisation individuelle, les cimetières vont être modifiés par les conséquences de la Révolution Française et la séparation des pouvoirs. En effet, les cimetières vont devenir la propriété de l'état et des municipalités. Ainsi, les premières lois évoquant la place des cimetières au sein des villes interviendront sous Napoléon Premier, imposant aux communes, en 1804, « *la construction des cimetières hors des limites communales* ». Les règlements municipaux de police des cimetières, créés pendant la Révolution, ont instauré, sous la pression d'une population majoritairement religieuse, une conduite et des comportements proches de ceux que l'on peut avoir au sein d'une église. Le seuil du cimetière devient alors une porte vers le monde des morts et crée une barrière psychologique qui petit à petit va grandir.



Entrée impressionnante marquant le seuil du Cimetière de la Boutellerie.

Cette tendance perdurera « après la « neutralisation des cimetières » de 1881, les gestes, propos, actions et parfois même les tenues vestimentaires des visiteurs sont minutieusement réglementées au nom du « *respect dû aux morts* » (Bertrand, 2015). C'est l'apparition du concept de décence au sein des cimetières. A cette époque, le cimetière est un lieu communal ouvert à tous mais avec une unique fonction, celle de se recueillir, et comme peut le dire Izsatt Annabelle, maître de conférence à l'ENSAM, « *composer l'espace de la mort au début du 19ème siècle montre bien cette volonté de contrôler toutes les fonctions de la ville* » (Izsatt, 2018).

### « L'Âge d'Or » des cimetières français

Malgré ces différentes restrictions, les cimetières français vont connaître, selon Michel Vovelle, leur « *âge d'or* » entre 1870 et 1930. Effectivement, à cette époque, les cimetières, en plus d'être des lieux d'inhumations hors des villes, sont des espaces « *viabilisés, arborés, ouverts au public* » (Bertrand, 2015). Comme le décrit à nouveau Robert Bertrand, « *à la fin du XIXe siècle, le cimetière constitue dans chaque ville une forme de paysage minéral et végétal spécifique, sans équivalent réel dans le passé, par les rapports nouveaux qui unissent les vivants à leurs morts et la « demeure d'éternité »*. Ce beau cimetière est quotidiennement sillonné dans les villes par les cortèges d'enterrement et aussi par tous ceux qui vont y « visiter » leurs morts». Par la suite, les villes dont les cimetières ont un intérêt certain vont même jusqu'à les inclure dans des parcours urbains pour les touristes. De plus, avec cette séparation du lieu de culte (l'église) et du lieu d'inhumation,

la mort symbolisée par un cortège traverse les villes en la rendant visible dans l'espace public.

### Le Tabou de la mort

Après les deux guerres mondiales et le choc psychologique que cette période de l'histoire a créé, le contact est rompu entre le monde des vivants et celui des morts. Ce traumatisme collectif va aussi se traduire spatialement lors de la construction des nouveaux cimetières et de l'extension de ceux existants. Ces espaces vont subir un appauvrissement dans leur conception et les allées qui serpentaient autrefois autour de nombreux arbres, comme on peut le voir au Père-Lachaise à Paris, vont se quadriller et se minéraliser. De plus, lorsque le cycle de vie des arbres arrive à terme, la végétation présente au sein des cimetières ne va pas forcément être replantée, ce qui va accentuer l'impression minérale et morbide des cimetières.

La dernière évolution des cimetières français, qui a eu lieu sous l'impulsion de Robert Auzelle, a été de dessiner de nouveaux espaces pour nos morts. Un espace plus proche du modèle anglo-saxon de cimetière paysagé : en lien avec son environnement, incluant une verdure flamboyante, conçu comme une globalité. Les exemples les plus aboutis étant les cimetières de Joncherolles et Clamart en région parisienne où la construction d'une ville entière se termina par les percées qu'offre le cimetière sur la campagne environnante. Ces modèles ont influencé de nombreuses grandes villes à se doter de cimetières paysagés, aussi appelés de nos jours « *nécropoles* ». Effectivement, ces lieux sont hors des villes comme la législation l'oblige, par conséquent on ne



Tombe au sein d'une «forêt» dans le Cimetière Parc de Nantes

construit plus seulement un cimetière mais un complexe funéraire, une « nécropole », terme souvent utilisé lors de mes entretiens. Pour autant, en se localisant loin du centre-ville, la vision de la population sur ces espaces de recueillement végétal est très critique : ils sont « un champ de mort » ou bien ils sont le symbole d'une « surpopulation mortuaire » (extrait d'une étude menée par la ville de Lyon sur la place des cimetières en ville).

Cependant, il existe aussi des cimetières, hier situés hors de la ville et hors de la vue, qui se retrouvent, suite à une expansion urbaine, en plein centre-ville. Toutefois, ces cimetières que l'on catégorise de modernes, construits au cours du XIXème siècle, sont entourés d'une « *bulle de protection psychologique* ». On peut citer, comme le fait R.Bertrand, l'article de « *loi du 17 juillet 1880 sur les débits de boisson qui autorise même les maires à prendre un arrêté pour déterminer les distances auxquelles les cafés et débits de boissons pourront être établis autour des cimetières* » (Bertrand, 2015). Puis comme l'analyse Madeleine Lassère, maître de conférence à Bordeaux, ce « *périmètre de protection morale* » contribue lui aussi à entourer les cimetières d'une « *sacralité laïque* ».

Comme le disent les propos de Jean Fourastié, rapportés par Michel Ragon dans *l'Espace de la Mort* : « *lorsque le cimetière se trouvait au centre du village,..., la mort et ses rites se trouvaient au centre de la vie. L'expulsion des morts hors de l'enceinte de l'agglomération a en effet précédé à l'expulsion des morts de notre vie quotidienne* » (Ragon, 1981). C'est en ce sens que Michel Foucault, dans son texte, *Les Espaces Autres*, présente les cimetières comme des « *hétérotopies* », évoquées dans l'introduction. Par ces citations et le regard que nous pouvons porter sur les différentes évolutions, nous pouvons donc comprendre que la relation entre la société et son espace de recueillement est complexe et a abouti à la création d'un lieu fonctionnel perçu en général comme morbide que l'on essaye de mettre de côté où les familles viennent déposer des fleurs une fois par an lors de la Toussaint.

Si nous étions resté dans l'analyse que font les différents auteurs du siècle dernier, nous aurions sûrement pu arrêter notre réflexion sur ce constat funeste à propos de l'espace du cimetière. Pour autant, depuis la fin des années 90, beaucoup de choses ont évolué au sein des cimetières. Et même si la fréquentation liée au recueillement se réduit, de nouvelles possibilités s'ouvrent à cet espace si particulier.

## 2 – Les cimetières au centre de la vie de quartier ?

**«La mort n'est pas le sujet du cimetière, le cimetière est dorénavant un lieu pour les vivants »**

**Philippe MADEC, architecte urbaniste**

Comme nous l'avons présenté précédemment, ces lieux de recueillement ont subi de multiples mutations au cours de l'histoire et les transformations de notre époque ne donnent pas tort à cette affirmation. Effectivement, comparé au regard que la population avait sur le cimetière il y a encore quelques années, une nuance peut aujourd'hui être apportée. Ils ne sont plus forcément des hétérotopies qui seraient définies comme des espaces coupés du reste de la ville, avec leur propre fonctionnement. Aujourd'hui, les cimetières sont, pour une partie de la population, vus comme des lieux appartenant à un quartier et permettant de se repérer dans celui-ci.

Une nouvelle étape de développement du cimetière est alors en train de se créer grâce à la place qu'il prend aujourd'hui dans la ville.

Un entretien avec Denis Comont, urbaniste de l'agence Arc en Terre qui a réalisé une trentaine de cimetières depuis les années 1990, peut intervenir en continuité des propos de Philippe Madec, cité précédemment. Effectivement, lorsque je lui ai demandé s'il avait remarqué une évolution des cimetières ou de la construction des cimetières, il m'a répondu que lui, personnellement, avait toujours eu la même méthode de mise en place des espaces de recueillement.



Cimetière Montigny le Bretonneux, Arc En Terre, de Vincent Boutin

Il a commencé par dire : « *D'abord on fait un parc* » puis il a continué en expliquant qu'il le dessine pour que les habitants des quartiers avoisinant s'approprient le lieu à sa juste valeur, en tant qu'espace végétal. Puis par la « *force du temps, les morts viennent peupler le cimetière* » à l'image d'un bâtiment vide qui viendrait se remplir par ses habitants. Ensuite, en évoquant la fréquentation de ces nouveaux cimetières, D.Comont (sans réelles statistiques) m'a fait part d'une augmentation des visites. Ces résultats seraient principalement liés au travail pédagogique mené au cours du projet pour faire comprendre l'intérêt végétal d'un cimetière. Il termine sur un ton rempli d'espoir sur l'espace du cimetière, en affirmant que l'espace du deuil est très largement « *sous-côté* » aux yeux des collectivités avec lesquelles il a pu discuter. Toutefois il restait assez nuancé sur l'acceptation par tous et toutes de ce phénomène de végétalisation qui met un certain temps à être approuvé par les populations les plus conservatrices. Ces propos sont importants pour se rendre compte d'une réalité de la construction des cimetières en milieu rural. Cependant, pour ce qui est des parties de recueillement en ville, il n'a que très peu participé au renouvellement de ces espaces urbains au cours des dernières années.

En outre, nous pouvons mettre ces paroles en parallèle avec celles de Bernardo Secchi, qui catégorise les cimetières comme « *des lieux significatifs, des « lieux élus* »<sup>1</sup>. Dans sa courte élocution, il développe l'importance de ces espaces aux yeux des habitants, qu'il a pu remarquer lors de son étude du Grand Paris. En effet, il affirme que les cimetières des zones étudiées sont pour les habitants « *des points de repères dans la carte mentale qu'ils ont dans la tête* », tout en disant que ce sont des lieux, pour l'instant, inutilisés.

Il compare ensuite les cimetières avec les parcs et jardins de la ville en les catégorisant comme des points de repères, symbole d'un espace public de séparation. Ce sont des espaces publics du fait de leur appartenance au domaine public mais Secchi les évoque comme « *des lieux de séparation, des lieux qui sont utilisés pour prendre une distance des autres* ». Au contraire, pour nous, les cimetières, où tout reste à faire pour le domaine public, peuvent être une source de sociabilité en étant un lieu remarquable, représenté mentalement dans la tête des habitants et un lieu de sociabilité.

Toutefois, pendant sa prise de parole lors de ce colloque, B. Secchi n'évoque pas l'importance du deuil et du recueillement, mais propose l'idée que les cimetières doivent être des lieux ouverts et sortir du schéma classique des cimetières français, c'est à dire des murs entourant un quadrilatère.

Nous trouvons ici un certain paradoxe qui se répète à plusieurs moments dans ce sujet de recherche et qui cristallise le problème

du cimetière dans son entièreté. Il offre en tant qu'architecte-urbaniste une solution : « *il faut imaginer le cimetière comme un lieu complètement différent, comme une promenade, comme un parcours, comme quelque chose qui fait partie de la trame de la ville* ».

En effet à partir de ces deux regards d'experts nous pouvons nous rendre compte que le sujet fait actuellement partie des questionnements urbains. Cependant, nous pouvons aussi nous demander si **ce n'est pas un paradoxe de vouloir intégrer à la ville l'un des lieux qui possède encore de l'originalité, de l'authenticité et surtout une ambiance particulière ? Vaut-il mieux laisser le cimetière en dehors des réflexions urbaines quitte à ce qu'il soit abandonné ou alors réfléchir à son intégration au risque que les particularités de cet espace disparaissent ?**

#### **Le cimetière, un lieu urbain à protéger**

Par ces impasses que les cimetières créent dans tous les quartiers de France et les détours qu'ils nous obligent à faire, à plusieurs reprises, les cimetières possèdent une place dans l'inconscient collectif. Au même titre qu'une église est le « *point le plus haut du village* », le cimetière est une icône urbaine qui pourrait être un lieu de rencontre pour tout un quartier. En effet, la sociabilité y serait protégée du monde extérieur grâce à cette enceinte hermétique aux bruits ambiants. Hegel le dit, « *L'air de la ville rend libre* »<sup>2</sup>, et justement, le cimetière est à ce jour l'un des seuls espaces urbains où l'air de la ville est pur et non pollué, comme le souligne la Directrice



Photo du Mur d'enceinte du Cimetière de la Boutellière créant repère psychologique au sein du quartier de Doullon.

des Relations aux Usagers s'occupant des cimetières Nantais lors d'un entretien : « *dans les cimetières on voit réapparaître une faune et une flore qui n'y était plus, on a le retour des oiseaux et les cimetières deviennent un lieu important de passage pour les migrants pour les oiseaux des villes, c'est un lieu refuge, c'est un lieu garde manger* ». Le cimetière est un lieu de respiration, un îlot de fraîcheur dans des villes où la température ne fait qu'augmenter d'années en années<sup>1</sup>. Appuyé dans ma réflexion par les propos d'Olivier Mongin dans son livre la *Condition Urbaine*, briser cette caractéristique en voulant l'intégrer à la trame urbaine me pose question. Cet auteur critique le long de son récit la vision d'une ville généralisée et illimitée dans ses connexions en prenant comme exemple Paris et le « Grand Paris », une ville où « *l'urbain continu et généralisé est porté par une « esthétique de la disparition* » » (Mongin, 2005). Face à cette vision critique de la mondialisation et du développement de nos villes contemporaines, il prône « *une ville qui rend possible une expérience urbaine et donne lieu à des relations spécifiques que l'on ne trouve pas dans tous les lieux* ». C'est par cette définition que nous trouvons

un intérêt à conserver ces espaces au centre des quartiers que sont les cimetières, afin de proposer une expérience différente de ce que nous pourrions y vivre en dehors. Nous pouvons certainement critiquer l'esthétisme morbide qui émane de ces murs en pierre hauts de trois mètres, mais cette limite est reconnaissable dans toutes les villes que nous pouvons traverser en France et possède de surcroît un puissant imaginaire.

#### **Le cimetière un espace à contourner ?**

Cet imaginaire « positif » autour de certains lieux de la ville est cependant à pondérer pour des lieux comme les cimetières, puisqu'en parallèle de ce potentiel urbain un imaginaire collectif « rebutant » y fait face. Nous retrouvons cette ambivalence dans l'imaginaire collectif à l'intérieur du rapport d'étude mené par Catherine Panassier, sociologue traitant du sujet des cimetières dans la métropole lyonnaise. Elle montre bien dans son analyse qu'il existe autant de visions sur la vie à proximité d'un cimetière que d'habitants. Entre les personnes qui trouvent dans le cimetière la possibilité de ne pas avoir de vis-à-vis : « *Le cimetière est un plus puisqu'il nous garantit une vue dégagée, de la lumière et nous évite tout vis à vis. De plus, il appartient au paysage, il fait partie du décor, de la ville* » et celles qui ne se voient pas du tout habiter proche de cet espace : « *Ce n'est pas la proximité des morts qui m'indispose, mais bien la tristesse des cimetières français. Les cimetières français présentent un véritable caractère anxiogène* ». Nous trouvons une différence de points de vue qui marque bien la complexité du sujet du cimetière

1 Colloque organisé par le SIFUREP (Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne) le 19 octobre 2010 – INTERVENTION BERNARDO SECCHI

2 Proverbe Allemand du Moyen-Âge évoquant dans un premier temps une possible émancipation sociale en ville. Elle a été reprise à l'époque de la pollution urbaine pour dénoncer ce fléau des villes.

1 [http://www.meteofrance.fr/documents/10192/22603710/brochure\\_MF\\_APC\\_L\\_%C3%AElot\\_de\\_chaleur\\_urbain\\_%C3%A0\\_Paris\\_2013.pdf](http://www.meteofrance.fr/documents/10192/22603710/brochure_MF_APC_L_%C3%AElot_de_chaleur_urbain_%C3%A0_Paris_2013.pdf)

en ville. Comme le rappelle une riveraine d'un cimetière lyonnais, « *je crois vraiment que tout dépend des expériences et des relations personnelles que nous entretenons chacun avec la mort* ». Si nous voulons un jour rendre les cimetières plus accessibles psychologiquement puis physiquement, il y aura forcément un travail pédagogique à faire sur l'imaginaire de celui-ci. Et nous pouvons constater que c'est possible, car lors d'un



Photo de la vue dégagée qu'offre le Cimetière de la Boutellerie sur la ville de Nantes.

entretien que Catherine Panassier a réalisé avec un promoteur immobilier, il a été dit que le cimetière n'influence pas la vente des biens. Elle réduit simplement les demandes et il a même été indiqué que « *les cimetières sont intégrés dans le tissu urbain* », sous le prisme immobilier.

Cette enquête, bien que résumée partiellement ici, montre ainsi que le cimetière n'est pas un espace urbain classique, mais a une influence psychologique qui divise la population, non pas sur sa localisation au sein des quartiers mais plutôt sur son esthétique, sa morosité et l'image qu'il renvoie.

### **Le cimetière au centre de la vie de quartier ?**

Cette ouverture sur le thème de l'esthétique des cimetières nous permet ici de présenter l'association Big-Bang Mémorial, implantée à

Nantes. Elle prône cette vision du cimetière comme un espace où tout est à faire. Un lieu de quartier qui appartient aux habitants environnants, « *les cimetières sont fait pour les vivants, c'est fait pour aller se recueillir, c'est fait pour se souvenir, c'est fait pour les vivants* » et par ce biais permet des interactions exceptionnelles entre usagers ponctuels, habitués et artistes.

**« Big Bang Mémorial est une association qui vise à apporter un nouveau regard sur les lieux intimes et communs que sont les cimetières et les lieux mémoriaux. BBM propose que les cimetières soient conviviaux, accueillants et vivants » (extrait du site internet de Big Bang Mémorial)**

Leur slogan, « Redonner vie au cimetière », porte plusieurs sens qui vont avec le développement que nous initions ici.

« Redonner vie », c'est à la fois ré-importer de la vie animale, végétale et humaine en créant un lieu accueillant pour tous. Il existe aussi un double sens à cette phrase qui évoque aussi la création d'un espace commun, la volonté de faire interagir toute cette vie, le végétal avec l'humain, l'humain avec l'animal et l'animal avec le végétal. Pour Gaëlle Le Gillou, fondatrice de l'association, ces interactions sont possibles par un retour à la terre, au jardinage et en se rendant compte par soi-même de l'aridité de la terre du cimetière pour ensuite essayer de la modifier. Comme elle a pu le dire lors d'une discussion que nous avons eu, le cimetière peut être « *un lieu de jardinage, une chose que l'on n'a pas dans le centre, on ne peut pas jardiner dans le jardin des plantes, on peut se balader mais on ne peut pas jardiner, on peut seulement*



Photographie du groupe de Jardinage du 16/07/2016 venant du site de BBM. ©Isabelle Montané

*voir* ». En effet, dans le centre-ville, hors de nos espaces privatifs, très peu de place est laissée au jardinage. Cette activité créatrice de liens sociaux est réservée à des professionnels ce qui donne dans des espaces comme le Jardin des Plantes des lieux où nous n'avons pas le droit de simplement s'asseoir sur l'herbe.

A travers la création de cette activité de jardinage au sein du cimetière de la Boutellerie, Gaëlle souhaite rapprocher les habitants du quartier, créer des liens, rencontrer des personnes et surtout utiliser l'espace du cimetière comme un catalyseur de vie sociale, au même titre qu'une maison de quartier est utilisée par les jeunes. Grâce à l'exemple de l'association Big Bang Mémorial nous comprenons qu'un cimetière peut être l'initiateur d'une nouvelle vie de quartier. Toutefois, cette expérience est la seule aujourd'hui répertoriée en France.

### **3 – L'exemple de Nantes : quatorze et un qui font quinze**

Nous avons pour habitude en France, surtout dans les villages, d'avoir des cimetières autour de l'église en plein cœur du bourg. Dorénavant, cette vision est en train d'évoluer, car construire un cimetière veut également dire construire une nouvelle réflexion sur l'espace du cimetière. Chaque village construit alors avec ses habitants une nouvelle vision de l'espace des morts : le résultat sera parfois encore plus morbide ou bien le cimetière deviendra une réelle balade. Comme me disait un ami au cours d'une discussion, « *c'est vrai que maintenant, à l'entrée des villages tu as un cimetière et un rond point où se « battent en duel » quelques fleurs, c'est un peu spécial comme construction de ville* ». Ainsi, comme nous avons pu le voir dans les parties précédentes, les cimetières se trouvent donc autant au centre des quartiers pour les cimetières historiques que dans la périphérie des villes pour les nouveaux cimetières. En fonction de la volonté des différentes villes, les cimetières prennent une place différente dans la construction de l'urbain. Soit des solutions sont recherchées pour garder les cimetières du centre-ville comme à Nantes, soit des cimetières périphériques sont construits pour déplacer les cimetières hors du cœur de ville (comme dans la plupart des villages ruraux ou des villes comme Rennes). En

effet, il y a deux grands cimetières à Rennes qui rassemblent l'ensemble des défunts de la ville. En se penchant sur l'histoire de ces cimetières nous pouvons remarquer qu'ils ont effacé les cimetières historiques placés en centre-ville pour regrouper les espaces de la mort hors de la ville. On m'a en outre souvent évoqué les cimetières Rennais comme des exemples en terme de végétalisation de l'espace de la mort, nous pouvons alors nous poser la question de l'exemplarité de la ville de Rennes dans la gestion de ses cimetières. Au contraire, nous pouvons regarder ce qu'il s'est passé à Nantes où la ville a tenté de garder ses cimetières anciens et se retrouve aujourd'hui avec quinze cimetières à gérer et plus d'une vingtaine dans sa métropole. Ce grand nombre de cimetières à organiser peut s'expliquer par plusieurs facteurs, le premier que l'on pourrait citer est historique.

### Les cimetières Nantais, une construction historique

La ville de Nantes s'est construite en grignotant les villes alentours comme Chantenay, Doulon... Toutes ces villes ont été annexées au cours du dernier siècle. Ce phénomène a entraîné l'entrée dans la ville de nombreux « petits » cimetières qui donnent la diversité que l'on connaît aujourd'hui. Les cimetières historiques de Nantes se comptent sur les doigts d'une main. Un seul date de la période des inhumations autour des églises et chapelles, le cimetière Saint-Donatien. Il est l'unique rescapé de cette époque lointaine. Tous les autres cimetières de ce type ont été, après la révolution, comme dans le schéma décrit dans les parties précédentes, rasés puis délocalisés en périphérie, dans ce qu'on appelle les cimetières « modernes ». Il en existe trois à Nantes, le cimetière Miséricorde,



Carte des cimetières appartenant à la ville de Nantes, ceux de la métropole n'étant pas représentés

surnommé le Père Lachaise Nantais, le cimetière de la Bouteillerie, où est aujourd'hui implantée l'association Big-Bang Mémorial et le cimetière Saint-Jacques, le seul situé au Sud de la Loire. Ces cimetières sont aujourd'hui en plein cœur de la vie urbaine nantaise.

Au début du XXème siècles, plusieurs cimetières se sont construits autour du centre ville nantais pour répondre à l'augmentation du nombre d'inhumations due aux deux Guerres Mondiales consécutives.

Le dernier cimetière officiellement au sein de la ville de Nantes est le cimetière Parc, le plus étendu de la métropole mais aussi le plus éloigné et le moins accessible du centre-ville. Ce dernier cimetière est né du phénomène de la « *nécropolisation* » des cimetières qui est symbolisé par l'utopie d'une nécropole, ou « *ville des morts* », hors de la ville, qui rassemblerait tous les défunts. Au cours de la seconde partie du XXème siècle, la ville de Nantes a voulu supprimer tous les espaces dédiés aux morts en centre-ville (maison funéraire, cimetière, pompe funèbre, ..) pour les rassembler dans cet espaces à la base de plus de cent hectares. Finalement, le projet a beaucoup évolué et les exigences ont été revues à la baisse, les cimetières de centre-ville ont été conservés et le cimetière n'aura fait que soixante hectares mais il inclut aujourd'hui un arboretum autour d'un parc.

En conclusion, à Nantes, on retrouve quatorze cimetières assez similaires sur la construction, sur l'état d'entretien et sur la localisation, avec des lieux plus emblématiques comme Miséricorde ou la Bouteillerie. En plus de ce répertoire de cimetières nantais, il faut ajouter le cimetière Parc, détonnant de tous les autres par son aspect, sa vocation et

dans sa localisation, ce qui nous offre dans la totalité un panel de quinze cimetières ce qui est assez impressionnant, quand on sait que Paris intra-muros en possède seulement quatorze.

### Une prolifération pour se rapprocher de ses habitants

Le deuxième facteur du nombre important de cimetière à Nantes que j'ai pu relever au cours d'une discussion avec la directrice de la D.R.U (Direction de la Relation aux Usagers) des cimetières nantais, est plutôt politique. Elle m'a dit « *que s'il existe 15 cimetières c'est parce qu'on voulait des cimetières de quartiers* ». Nous en revenons donc à la partie précédente qui évoquait une volonté de certaines villes de construire des cimetières de quartiers même si, ici, la mairie semble avoir construit un propos autour de la construction des cimetières. Effectivement, lors de cet entretien, la responsable des agents d'accueil des cimetières m'a également indiqué que depuis plusieurs années, les effectifs avaient été réduit et que tous les cimetières n'avaient pas d'agents d'accueil. Quand nous savons que « *pour certaines personnes le cimetière et l'agent d'accueil est le seul lien avec l'extérieur* » et son quartier, il est difficile de comprendre les propos de cette élue sur ce sujet. En effet, les agents d'accueil sont aujourd'hui pour certaines personnes le seul lien social qu'elles ont avec l'extérieur. Les raisons de ce lien entre agents d'accueil et habitants des quartiers sont multiples. L'éclatement des familles expose les personnes âgées à une solitude, elles se rapprochent alors des gérants des cimetières.

Cette contradiction qui plane au dessus du sujet des cimetières, comme évoquée à plusieurs reprises depuis le début de ce développement, nous a poussé à réaliser une enquête sur ce terrain d'étude que sont les cimetières nantais. Par souci de temps et de pertinence du propos mais aussi du développement de l'argumentaire, nous nous focaliserons principalement sur trois cimetières qui seront les axes principaux de la suite de ce mémoire.

Pour comprendre ce qui se joue actuellement au sein des cimetières en terme de mutations de l'espace, de la définition de l'espace en lui-même ou des activités à l'intérieur de ces murs, nous avons réalisé une enquête de terrain divisée en deux parties.

Premièrement, plusieurs entretiens ont été réalisés auprès des acteurs qui dessinent l'espace du cimetière de nos jours. J'ai rencontré les deux services de la ville de Nantes qui gèrent l'espace du cimetière, le S.E.V.E (Service des Espaces Verts et de l'Environnement) et la D.R.U (Direction de la Relation aux Usagers). A la suite de ces rencontres, j'ai également rencontré Gaëlle Le Gillou, fondatrice de l'association 'Big-Bang Mémorial' dans le but de comprendre son point de vue sur l'espace du cimetière et d'en apprendre plus sur les activités qu'elle et son association ont mis en place dans le cimetière de la Bouteillerie. En outre, j'ai rencontré un homme qui réalise des visites guidées au cimetière Miséricorde pour faire découvrir l'histoire des cimetières, dans le but de comprendre sa position vis-à-vis de ces lieux. Et enfin, j'ai rencontré deux urbanistes (Agence Arc-En-Terre et Pascal Amphoux)

qui ont réalisé des cimetières au cours de leur parcours avec pour objectif de comprendre les enjeux qui entourent la construction d'un espace comme celui-ci, le rapport aux commanditaires, les principes mis en place, etc..

La deuxième partie de cette enquête, autour des cimetières nantais, est un complément aux entretiens menés avec les différents acteurs de l'espace de la mort. En effet, elle se focalise sur le rapport des usagers aux cimetières nantais.

1 Voir l'entretien avec Gaëlle Le Gillou en annexe ( Page 140 ). Réalisé le 06/01/2020, dans ses bureaux.

## Conclusion Partie A :

Au cours de ce retour historique sur les cimetières français, nous pouvons nous rendre compte de la construction complexe de ces espaces où nous devons nous confronter au deuil, à la commémoration d'un être cher mais aussi à la relation que le cimetière entretient encore aujourd'hui avec la ville. Cette complexité, évoquée à plusieurs reprises, se traduit à la fois dans des propos de spécialistes, d'élus ou d'usagers divergents, ce qui ne facilite pas la mutation de l'espace de la mort au sein de nos villes de France. Le principal problème auquel tous ces acteurs se confrontent est excellemment décrit par une représentante du S.E.V.E, : « *On est pas du tout sur un sujet fédérateur, quand tout était minéral peut être et encore, on est sur un sujet où l'affect est à plein, où ça prend des proportions importantes..* ». Par conséquent, les évolutions sont lentes, certaines personnes vont aller dans une direction, les autres vont en suivre une différente mais aucune ne va faire l'unanimité. C'est ici que se trouve la complexité de la réflexion autour de la relation entre ville et cimetière. **Comment faire vivre les cimetières au sein des quartiers sans oublier tout ce que l'histoire a créé à propos de la mort en ville ? Comment faire vivre les cimetières au sein des quartiers en prenant en compte l'affect que l'histoire a créé à propos de la mort en ville ?**





## B Qu'est ce que l'espace du cimetière a de si particulier ?

Suite à cette description des rapports particuliers de la ville aux cimetières et des questionnements sur la place de ce dernier au sein des quartiers, nous allons maintenant nous intéresser à l'intérieur des cimetières. Le questionnement qui traverse la suite du développement se situe sur les particularités de l'espace du cimetière en son sein, de sa gouvernance, de sa fonction d'expression de l'intime au sein de l'espace public, selon les termes de Lussault et Lévy. Du fait d'un manque d'écrit sur l'histoire des cimetières nantais, j'évoquerai les évolutions des cimetières français en général avec parfois des explications ponctuelles sur certains cimetières plus renseignés. En s'intéressant à l'époque contemporaine on pourra renseigner les cimetières nantais, notamment des cas d'études que je développerai plus spécifiquement par la suite.

## 1 – Un découpage administratif atypique

**«Un espace public ? Oui car il est ouvert à tous la réponse est simple, mais quel type d'espace public ? »**

**Animateur du colloque organisé par le CAUE Normandie sur les cimetières**

En partant de la définition de M. Lussault et B-H. Lévy, décrite dans le *Dictionnaire de la géographie et l'espaces des sociétés*, l'espace public serait tout espace n'appartenant pas à une « *personne morale de droit privé* » (Lévy, 2013). L'espace public est aujourd'hui un mot au multiples sens appropriable en fonction des personnes et des orientations. Dans cet argumentaire nous prenons le parti de suivre la définition qui différencie l'espace public comme l'un des espaces où la pratique sociale des individus est possible, caractérisé par son statut public de l'espace commun qui serait l'« *ensemble des espaces possibles de la pratique sociale des individus* »(Lévy, 2013). Cette nuance dans l'utilisation quotidienne de ces termes sera ici au centre de mon propos et du questionnement que je porte sur l'espace du cimetière.

Le cimetière, selon cette définition, est donc un espace public puisqu'il appartient à la ville, et ça depuis le début du XIX<sup>siècle</sup>. Pour autant, de nombreuses personnes n'ont pas conscience de la présence de cet espace au sein du domaine public. A plusieurs reprises, en expliquant ma réflexion sur les cimetières auprès de mes interlocuteurs il y a eu quelques quiproquos sur le terme d'espace public et

ils ont souvent posé la question : « **Mais le cimetière est un espace public ?** ». **Est-ce dû au fait qu'il est entouré de murs et fermé par de grands portails ? Est-ce le fait d'un manque de communication sur le statut de cet espace de la part des mairies ?**

Toutes ces questions restent pour l'instant sans réponses définitives. Une anecdote étonnante a cependant permis de faire ressortir le statut public des cimetières. Effectivement, l'application « PokémonGO » développée en 2016, est un jeu sur smartphone qui part d'un principe simple : se promener en ville et capturer des pokémons. Ce qu'il faut savoir sur cette application, c'est qu'elle utilise les données des villes, notamment concernant leur propriété pour aléatoirement disperser des pokémons dans le domaine public. Ce fonctionnement permet de ne pas retrouver de pokémons au sein des maisons et tout autre espace privé. Pour ce qui est du cas des cimetières, comme dit précédemment, ils appartiennent au domaine public, et par conséquent des pokémons se trouvaient dans ce lieu de recueillement. Les personnes à la recherche de nouveaux spécimens se retrouvent alors en plein cœur des cimetières sans s'en rendre spécialement compte et utilisent cet espace comme une rue, un parc ou un champ, comme nous pouvons le voir dans un article sur le sujet : « **Le problème est que les joueurs évoluent sans aucune conscience de l'espace qu'ils pénètrent, ignorant les obsèques en cours, les familles en deuil, faisant fi de la plus élémentaire discrétion, de la retenue et de la dignité dictée par la vocation même du lieu** »(Neimon, 2017). Ce phénomène appelé la « Pokemania », montre bien les divergences

entre l'affectation administrative du cimetière et l'affectation qu'en fait l'inconscient collectif. On peut remarquer à travers cette anecdote amusante que le cimetière n'est pas un espace public comme les autres. **Comment peut-on expliquer cette divergence de point de vue entre les acteurs du cimetières et les usagers ?**

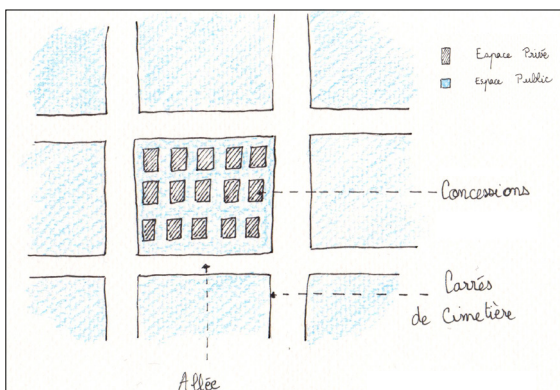


Schéma d'imbrication des espaces privés dans l'espace public des cimetières

L'administration du cimetière est pourtant simple, comme le S.E.V.E a pu me le dire, le cimetière est géré par la ville, qui s'occupe de « *tout l'entretien, les voiries, les machins etc sauf les tombes qui sont la responsabilité des familles donc on ne met pas les pieds sur les tombes* », cet espace public est donc subdivisé en parcelles privées. Toutes ces petites parcelles privées louées par les mairies à leur habitants participent à entretenir ce flou autour de l'affectation administrative du cimetière. Tout comme le « *Water Garden* » d'Ishigami dessinant volontairement un jardin reparti équitablement entre terre et eau, qui pose la question de l'équilibre formel et donne la possibilité à chaque personne d'y voir ce qu'elle souhaite. Lorsque des espaces ne sont pas clairement définis, l'interprétation est forcément différente en fonction de chacun,

comme le dit la responsable de la D.R.U, « *c'est inégal en fait, ça dépend vraiment de l'image et la représentation que vous êtes attaché au lieu cimetière, j'ai envie de vous dire ça dépend des cimetières que vous avez fréquenté enfant quand vous avez perdu des proches* ». C'est dans cette ambiguïté, dans la présence de l'affect et dans la vision que nous avons de ce lieu, que la définition du cimetière en un espace public n'est pas simple à accepter par tous. Certaines personnes qui ont un proche inhumé dans le cimetière ne veulent pas voir ce lieu comme un espace public et transmettent leur indignation à la mairie. Pour autant, très peu de plaintes ont été reçues contre la végétalisation des cimetières nantais ce qui a surpris la municipalité. Cette nuance dans l'affectation de l'espace du cimetière tend même à pencher vers la représentation d'un lieu privatif. Par exemple, lors de la location d'un appartement, le propriétaire possède en général un pouvoir de décision sur le locataire. Par exemple, si le locataire veut repeindre un mur ou planter des clous il doit demander à son propriétaire. Cette relation, ici entre la ville et les proches des défunts, est totalement inversée. Comme la responsable de la D.R.U a pu le dire : « *L'idée était de vraiment protéger celui qui contractait avec la mairie, on considérait qu'il devait être dans une position un peu dominante* », le droit à une mort « égalitaire » a laissé beaucoup de pouvoir notamment esthétique et formel aux implantations privées du cimetière. Cette place importante que prend le privé, que nous nous ne remettons pas en cause, est pour la mairie complexe à gérer parce que « *derrière ça met un peu des bâtons dans les roues de la collectivité* ».

### Une division du terrain qui stoppe les initiatives

C'est dans ce flou administratif, entre espace public ou espace privé, que se trouve une des particularités de l'espace du cimetière. Il est libre d'être perçu comme on le souhaite contrairement à la plupart des autres espaces publics. Les commissariats, prisons, hôpitaux, gares ou même les parcs possèdent une fonction qui leur est attribuée unanimement. Les cimetières peuvent être en fonction des personnes et de leur passif assimilés à un lieu de promenade, un lieu de recueillement, un lieu de repos, un lieu de rencontre, un lieu de souvenir, etc.. Le cimetière Parc, situé au Nord de Nantes est un bon exemple de cette possible modification de la fonction. Lors de l'entretien avec le S.E.V.E, la responsable m'a précisé sur le cimetière-Parc qu'ils « *essayer de mettre en avant le fait que ce soit un parc, en premier lieu avant même que ce soit un lieu de sépulture ce qui est pas forcément la position de la DRU, qui est plus justement la vision par rapport aux familles et qui eux sont quand même très...d'abord, c'est un cimetière* ».

Cette anecdote sur le cimetière-Parc et la vision du S.E.V.E, montre qu'il y a ici un deuxième point d'ombre à relever qui s'oriente cette fois sur les administrations qui les gèrent. En effet, nous avons pu remarquer lors des entretiens avec la D.R.U et le S.E.V.E, les deux instances qui s'occupent du cimetière au nom de la ville, qu'il y a des divergences de point de vue. Comme nous le dit elle même une responsable du S.E.V.E, « *au niveau des cimetières de la ville de Nantes le service qui s'en occupe proprement dit c'est la DRU, la direction de la relation aux usagers, et nous on est plutôt en tant que responsable on va dire suivi, entretien,*

*et également tous les travaux, donc voilà donc y a bien une séparation complète entre ce qui est volonté des usagers, des familles, recevoir des familles et puis nous qui sommes plutôt sur le terrain donc en responsabilité physique des cimetières* ». Nous pouvons comprendre que ces deux instances ne se côtoient pas énormément, mais en allant plus loin je suppose que cette division de l'organisation des cimetières nuit à l'espace en lui-même.

Les différentes municipalités ont, comme Denis Comont le précise lors d'un colloque sur les enjeux des cimetières en Normandie, le pouvoir de faire évoluer l'espace du cimetière. La collectivité a le pouvoir de changer l'ensemble du cimetière malgré le partage de l'espace en une multitude de petites parcelles privées. En effet, au cours de ce même colloque, plusieurs exemples de cimetières sont présentés comme des



Plan du projet d'extension du Cimetière BAUD (Morbihan) ; « Le nouveau cimetière sera dans l'esprit d'un parc paysager, avec des jeux pour enfants. » Adjoint à la Mairie.

espaces complétés par une activité annexe. Nous pouvons y retrouver une aire de pique-nique, une aire de jeux (voir photo ci-dessus), un toboggan ou même un potager. Dans cette salle de réunion la plupart des représentants de mairies se rendaient compte de l'importance du cimetière dans leurs communes mais se posaient juste des questions sur la viabilité économique de ces

différents projets. A plusieurs moments, il a été évoqué d'avoir une pédagogie envers ses habitants pour favoriser cette mutation de l'espace du cimetière. Dans ce contexte, nous pouvons proposer l'idée que regarder le cimetière d'une ville permet, à une petite échelle, de se rendre compte de la volonté des politiques envers leurs habitants. Des sujets comme l'importance des espaces verts, la liberté d'expression, l'importance donnée aux défunts de la ville peuvent donner des renseignements plus généraux sur la politique de la ville et le rapport qu'elle entretient avec ses habitants.

Tout au long de ce développement, nous pouvons nous rendre compte qu'une des spécificités du cimetière est ce découpage entre public et privé aussi bien spatialement qu'administrativement. Ce découpage offre au minimum deux réponses possibles pour l'espace public : soit il est vu comme la possibilité de créer un espace atypique, soit il est un frein aux mutations du cimetière. Cette répercussion historique pose aujourd'hui de nombreux contentieux, notamment sur la gestion des tombes abandonnées qui administrativement prennent du temps à être remplacées mais en contre partie offre la possibilité de fabriquer un nouveau type d'espace en milieu urbain. Un espace où les « politiques » d'aménagement public des villes sont directement en lien avec ses résidents pour générer sans interlocuteurs un espace construit en commun.

## 2 – Le lieu d'expression de l'intime au sein de l'espace public.

**« Si les familles, elles-même, inventaient des formes d'expressions, ça pourrait être des musées »**

**(Gaëlle Le Gillou,  
Entretien réalisé le 07/01/2020)**

Comme nous avons pu le voir dans la partie précédente, les cimetières font entièrement partie du domaine public. Cependant, des parcelles sont « louées » aux particuliers pour inhumer leurs proches. On parle ici de locations, même si ce terme n'est pas utilisé par les acteurs du cimetière, pourtant c'est bien l'« *action de donner ou de prendre à loyer* »<sup>1</sup>, nous parlons alors dans les cimetières de concessions. Ce sont des locations à durées déterminées cinq, dix, vingt ans. Elles sont toutefois prolongeables tant qu'une personne de la famille le demande et qu'aucune autre ne s'y oppose. En raison de ce découpage, le cimetière offre la possibilité à de nombreuses personnes de s'exprimer dans l'espace public.

En effet, toujours en suivant la définition de M.Lussault et B-H Lévy, l'espace commun est défini par une relation de contrariété entre l'intime et l'extime qui permet d'aller au-delà de la qualification purement administrative d'un lieu, présentée dans la partie précédente. La définition d'un espace intime ou extime se joue sur l'expression de l'intériorité du « soi » et de la relation aux « autres soi » qui nous

<sup>1</sup>Définition Larousse de «location».

<sup>2</sup> Terme utilisé par le sociologue Jean-Hugues Déchaux, pour décrire le processus d'évolution des manières de penser et de vivre la mort dans la société occidentale contemporaine. Ici ce terme est étendu pour définir la place de l'intime au sein d'un espace privé ou public.

entourent. Un appartement, une chambre sont des lieux privés de nos vies quotidiennes où l'expression de soi est forte mais cette définition offre la possibilité à l'intime de se manifester hors du privé, dans le domaine public. Comme le dit Pascaline Thiollière, chercheuse au CRESSON « *l'intime ne dépend pas de ces catégories mais plutôt d'une rencontre avec ce que l'on a de plus profond, et qui peut se produire dans n'importe quel lieu* » (Thiollière, 2016). Un espace peut être qualifié en fonction de sa « publicité », comme c'est souvent le cas, mais aussi en fonction de son « intimité »<sup>2</sup>, son degré de liberté d'expression de l'intime. Ce phénomène est variable en fonction des situations et peut aller, comme évoqué précédemment, jusqu'à faire qu'un espace public soit appréhendé comme essentiellement intime par des individus. Le cimetière rentre, pour plusieurs raisons que j'évoquerai par la suite, dans cet extrême de la définition d'« intimité » d'un espace.

### **Expression des émotions dans l'espace public.**

En effet, la première raison de l'« intimité » importante des cimetières est celle de l'expression des émotions. Nous ne l'avons que très rarement évoqué jusqu'ici parce que ce n'est pas le sujet central de mon propos qui est plutôt d'évoquer la nouvelle urbanité du cimetière et les mutations qui y ont lieu. Toutefois il est important de ne pas omettre la fonction première du cimetière. Comme nous avons pu le montrer plusieurs fois à travers des



Photo Cimetière Parc avec les tombes dissimulées derrière des buissons.

citations, notamment de Bernardo Secchi, la plupart des concepteurs de l'espace urbain veulent invisibiliser cette « intimité » qui a lieu dans les cimetières, en créant un espace où l'action de se recueillir est dispersée au sein d'un lieu neutre (Voir photo ci dessus).

Pourtant, nous pouvons nous rendre compte que les cimetières sont encore principalement utilisés par des personnes qui viennent se recueillir sur les tombes de leurs proches même si nous pouvons entendre partout que les cimetières sont très peu visités. Par exemple, je peux le dire, je ne me suis jamais retrouvé seul dans les cimetières que j'ai pu observer. La pratique du recueillement dans les cimetières est encore présente, principalement par des personnes âgées. Par conséquent, la mettre de côté serait une régression dans le rapport qu'entretient notre société avec la mort.

Effectivement, le cimetière est un lieu où nous pouvons exprimer nos émotions, nos sensations, nos souvenirs assez ouvertement. Comme Pascaline Thiollière le décrit dans sa thèse, *L'urbain et la mort : Ambiance d'une relation*, suite à des observations autour du cimetière Poblenu à Barcelone et de Neuilly-sur-Seine, il existe un « effet bulle » dans les cimetières. Une personne qui vient se recueillir, étymologiquement c'est à la fois

« *Concentrer son attention, rassembler ses esprits avant une action importante ou dans une circonstance grave* » et/ou de « *s'isoler du monde extérieur, en faisant silence pour rentrer en soi-même et faire place à ce qu'il y a de plus profond et de plus spirituel en soi ; prier ou méditer* » (Thiollière, 2016). Nous pouvons, dans cette définition du recueillement, discerner deux phases, la première traite de la focalisation sur des souvenirs en s'isolant du monde extérieur, nous pourrions alors l'assimiler à la création de la « bulle ». La seconde étape est d'exprimer ses sentiments intérieurs qui nous viennent grâce à cette « bulle » de protection. De plus, l'image de la bulle développée par P.Thiollière va plus loin que cet isolement, en évoquant la possibilité que celle-ci soit percée par d'autres usagers du cimetière en passant derrière ou simplement en échangeant un regard. Cette métaphore de la bulle représente bien l'espace du cimetière, c'est à la fois l'environnement du cimetière et la spatialisation des défunts qui permet ce recueillement dans l'espace public. Se recueillir dans les cimetières connaît pour moi des avantages et des inconvénients. L'inconvénient principal est celui évoqué précédemment, la possibilité d'être dérangé dans nos pensées, dans notre phase de « voyage interne ». En parallèle, le principal avantage de cet espace de recueillement dans le domaine public est la sensation d'appartenance à un groupe de personnes, que nous pouvons appeler la « *solitude en groupe* », ou encore la « *soglitude* », terme inventé par Tatjana Barazon, docteur en psychologie. Ce terme a été créé au départ pour ouvrir le domaine de l'observation à l'étude des seuils mais aussi pour insérer dans l'observation des visions personnelles.

Comme elle le décrit, « *ce retrait solitaire est justement rompu par l'introduction de la lettre « g » qui donne à la solitude la possibilité d'aller vers l'autre, de s'ouvrir au monde, et de cesser d'être replié sur soi* » (Barazon, 2010). J'y trouve ici un parallèle avec ce qu'offre le cimetière comme lieu de recueillement au sein d'un espace public : une introspection personnelle avec la possibilité de s'ouvrir à d'autres personnes et de la communiquer. Se retrouver dans l'espace public permet, inconsciemment, de se dire que nous ne sommes pas seul dans ce recueillement.

Un second avantage souvent évoqué au cours des discussions que j'ai pu avoir avec certaines personnes est le fait de pouvoir se rassembler en groupe, en famille pour se recueillir. Comme la responsable des espaces verts des cimetières nous le disait, « *les gens vivent de plus en plus longtemps, ils ont envie pourquoi pas d'avoir des visites mémorielles familiales* ». Ensuite, elle continue en évoquant une expérience qu'elle a vécue avec sa propre famille, « *j'aurais jamais imaginé ça, on l'a fait en famille, on avait toutes les générations de la grand-mère jusqu'aux petits enfants et c'était quelques chose qui oui, était intéressant et je me dis bon c'est mon exemple personnelle peut être que ça doit arriver à d'autres moments,*



Photo d'un groupe se recueillant autour d'une urne funéraire au sein de la Boutellerie.

*d'autres familles avec des familles qui sont éclatées complètement dans toute la France bah se dire un moment donné bah oui je viens de là, les grands parents viennent de là, on peut se rejoindre là, c'est intéressant..* ». Cet exemple « personnel » comme elle l'a dit elle-même, nous pouvons supposer, sans minimiser son anecdote que ce n'est pas un fait isolé. Même si au cours de nos observations nous avons vu principalement que des personnes seules ou par deux, nous avons pu observer des groupements de plusieurs personnes qui discutent entre eux de vive voix et dérogent à l'ambiance silencieuse et parfois glauque du cimetière.

Nous pouvons comprendre par ces arguments que le cimetière est un lieu assez symbolique de l'expression de l'intime au sein de l'espace public, en ayant la possibilité d'exprimer son intériorité en dehors de sa chambre ou de sa maison. Pour certaines familles, les enterrements, les sépultures ou les rencontres sur la tombe d'un proche sont parfois les seuls moments où il est possible de mettre de côté leurs différents pour partager des souvenirs, des émotions hors de l'espace privatif.

### **Expression d'une appartenance religieuse dans l'espace public.**

La seconde caractéristique du cimetière qui participe à l'« intimité » du lieu est la forte marque religieuse que nous pouvons y trouver. En effet, dans un état laïque où toute sorte d'appartenance religieuse est masquée dans des espaces clos tels que les mosquées, les églises ou les synagogues pour laisser place

à une unité républicaine, le cimetière sort du lot et dénote. Lorsque nous traversons un cimetière, il est impossible de passer à côté de ce « *champ de croix* ». Dans un état historiquement catholique et d'après l'histoire que nous avons pu retracer précédemment, nous pouvons comprendre que le symbole religieux qui ressort principalement dans les cimetières est la croix catholique. Les cimetières historiques dédiés aux autres communautés tels que les protestants ou les juifs ont longtemps été exclus de ces espaces en devant être inhumés dans des cimetières spécifiques, entourés par d'autres murs. Ces lieux de recueillement sont aujourd'hui pour la plupart non accessibles au public du fait de leurs appartenances religieuses. Ils sont des espaces à ciel ouvert mais clos par des portails. Parfois il est même compliqué d'en trouver l'entrée. Ce sont des espaces assez spécifiques où le temps semble en suspens depuis des dizaines d'années. Par exemple, la différence est frappante entre le cimetière Miséricorde de Nantes, sûrement l'un des plus fréquentés de la ville et de son voisin le cimetière Protestant enclavé entre de hauts murs.

Hormis cette construction historique, basée sur un problème d'acceptation des minorités, les cimetières peuvent être aujourd'hui les symboles d'une diversité culturelle au sein de notre pays et de nos villes. Comme l'écrit Anne Bossé, chercheuse au CRENAU, « *Ce sont des espaces politiques où se régulent actuellement les mutations contemporaines des formes d'inhumations comme les articulations de la laïcité avec la religion* » (Bossé, 2016). En effet, selon les premiers mots de la déclaration des droits de l'homme de 1789, l'état français et sa propriété se doivent de représenter



Photographie du carré Musulman au Cimetière de la Boutellerie avec à côté un carré de recueillement «classique».

la laïcité. Pour autant, dans les cimetières, il est possible aujourd'hui d'observer des sépultures revêtant croix catholique mais aussi des sépultures ornées d'un croissant de lune et tournées vers la Mecque. Nous pourrions nous dire que la laïcité voulue au moment de la Révolution Française est un phénomène historique qui aujourd'hui a bien évolué pour laisser place à l'expression d'une appartenance religieuse dans l'espace public. Il est cependant possible de douter de cette vision. Par exemple, un pays où « *le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit* » depuis 2004, il est compliqué d'imaginer que la laïcité de l'espace public est devenue «laxiste» sur les représentations religieuses. Plus proche encore, en 2010 l'interdiction de porter le voile intégral dans l'espace public, même si aucun terme religieux n'est présent dans ce texte, est principalement dirigée vers les femmes musulmanes. Ces deux exemples représentent bien la volonté de l'état de faire respecter la laïcité de la République. Dans ce contexte, nous pouvons aujourd'hui nous demander pourquoi le cimetière n'est pas un espace laïque, absent de toutes appartenances religieuses. Une réponse plausible est le droit à une « mort égalitaire ». En effet, à plusieurs moments lors

des entretiens que j'ai pu mener, cette égalité face à la mort a fait surface, symbolisée par le respect des dernières volontés du défunt mais aussi de son appartenance religieuse. Effectivement, en 2008, à la suite de nombreuses demandes, une loi autorise les communes qui le souhaitent à créer des regroupements confessionnels tout en préservant l'entité du cimetière et la neutralité des parties communes. Nous pouvons nous rendre compte par cet exemple que la liberté des parcelles privées des cimetières tend parfois à prendre le pas sur les pouvoirs publics et les fondements historiques de la République Française.

Ce qui est intéressant d'observer, c'est le symbole de mixité sociale et religieuse que représente le cimetière. A l'opposé d'un espace public qui se veut neutre et non représentatif, le cimetière permet de placer côte à côte des inhumations musulmanes, chrétiennes ou encore à certains endroits juives. Cette mixité culturelle est pour moi d'une importance primordiale dans l'acceptation, la compréhension et le partage des différentes religions, ce qui fait du cimetière de par ces implantations privées dans l'espace public, le symbole d'un idéal où tous les cultes et toutes les cultures vivent en harmonie.

### Expression artistique unique dans l'espace public

Au delà du fait d'exprimer une appartenance religieuse dans un monde où la religion disparaît des centres d'intérêts principaux, ces espaces de concessions laissent place à une expression artistique unique dans l'espace commun. Parfois comparés à des musées, les cimetières sont le symbole, selon moi, de liberté d'expression artistique, de par

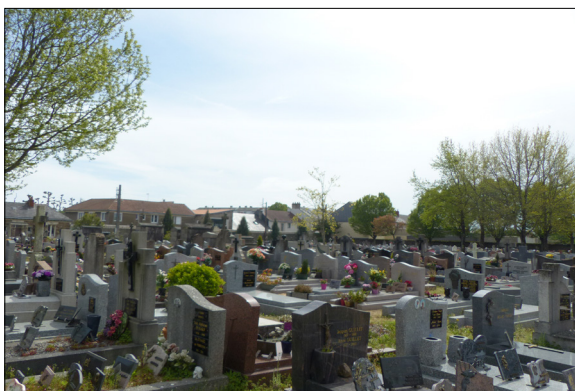
sa légalité, la protection juridique qu'offre les contrats de concessions. Comme évoqué plus tôt, ces contrats laissent les familles libres de construire ce qu'elles veulent au niveau des tombes de leurs défunts. A une époque où la bourgeoisie avait les moyens de construire des œuvres d'arts, les cimetières devenaient de vrais musées, avec les mêmes caractéristiques, excepté l'implantation dans l'espace public. Comme la directrice de la D.R.Umel l'a dit, « *vous pouvez faire une œuvre d'art et y mettre des cendres dedans, ça ne nous regarde pas* ». Dans des villes de plus en plus réglementées sur les constructions, avec l'importance que prennent par exemple les Plan Locaux d'Urbanisme ou toute autre restriction administrative, avoir un lieu d'expression où la mairie peut simplement faire enlever des écritures contraires aux valeurs de la république est assez unique. En effet, la municipalité a seulement un droit de



Les chapelles du carré des gens du voyage au cimetière de la Trinité de Château-Gontier © Radio France - Martin Cotta

regard sur l'implantation des sépultures, elles ne doivent pas dépasser du rectangle ainsi que sur les mots écrits sur la tombe. Aucune restriction sur les constructions, il est possible de laisser libre court à son imaginaire sans contraintes. Comme le dit Gaëlle Le Gillou lors de la présentation de ses projets sur sa concession : « *Je sais pas une sculpture, un truc quoi je trouve ça drôle l'idée que l'on*

*puisse monter aussi haut (12 mètres) mais une cabane de jardin, moi j'aimerais bien, on pourrait travailler et faire un truc dément quoi et ils pourraient rien dire parce que c'est privé, ils se retrouveraient bien bêtes* ». Nous pouvons comprendre dans cette citation que notre tombe peut même aller jusqu'à une expression artistique revendicatrice en toute légalité.



Photographie montrant l'uniformité des tombes aujourd'hui proposées au Cimetière Saint-Anne.

Il est vrai qu'aujourd'hui dans les cimetières il est difficile de se rendre compte de cette liberté d'expression puisque toutes les tombes se ressemblent. En effet, seulement les inscriptions sur les objets posés sur la stèle permettent de personnaliser les tombes. La cause principale de cette uniformisation des cimetières est principalement due à une « industrialisation de la mort ». Au cours des dernières décennies un « marché de la mort » s'est mis en place autour des cimetières avec notamment une industrialisation des inhumations et des sépultures. Comme nous le dit R.Bertrand , « *les parties nouvelles des grands cimetières et les cimetières créés souffrent de la grande banalisation des monuments qui sont des modèles de série présentant peu de variantes, à la fois parce que les commanditaires ont des moyens*

*limités et parce que la variété des formes et des décors qui faisaient le charme des tombeaux des générations précédentes tend à disparaître devant une fabrication de plus en plus industrielle* » (Bertrand, 2015). Cette industrialisation des tombes a longtemps poussé à l'extrême le phénomène de minéralisation des cimetières en proposant aux familles endeuillées seulement une différenciation par les couleurs. Aujourd'hui, le « marché de la mort » est, selon plusieurs personnes interviewées, un fléau pour l'esthétique des cimetières.

Selon la responsable de la D.R.U, les pompes funèbres organisent tout afin de faciliter le deuil des familles. L'idée globale est plutôt attractive mais quand nous voyons les prix de ces « prestations » nous pouvons nous demander comment il est possible d'en arriver là. De nos jours, des milliers de familles n'ont plus les moyens d'inhumation leurs proches en passant par des pompes funèbres. Ces augmentations des prix permet cependant de voir « *apparaître aussi des encadrements en résine, des choses toutes simples faites par les familles avec un intérieur gravier ou terre, c'est étonnant mais ça se fait de plus en plus et surtout ça diminue les coûts* », toujours d'après la responsable de la D.R.U. Avec cette citation, nous pouvons nous rendre compte que cette « industrialisation » n'est pas accessible à tous et par conséquent en se libérant de ces contraintes, les personnes créent de nouvelles pratiques funéraires, plus proche des volontés des défunts.

Le sujet de la place de l'art funéraire dans les cimetières est un travail pédagogique à mener auprès des familles des défunts, une sensibilisation est nécessaire pour se rendre compte des possibilités offertes à ces petits

espaces d'un mètre par deux. Comme Gaëlle Le Gillou le dit, « *si les familles, elles-même, inventaient des formes d'expressions, ça pourrait être des musées en fait c'est rarissime ces petits espaces privés dans un espace public comme ça* ». En effet, nous pouvons comprendre l'importance de sensibiliser les familles, de prendre conscience de la liberté que peut représenter l'espace du cimetière.

Comme nous avons pu le voir au cours de ce développement, le cimetière est, pour moi, le symbole de la relation de contrariété de l'intime et de l'extime. Cette définition offre un autre point de vue sur l'espace du cimetière en le présentant comme un espace où l'expression de l'intime est forte de sens. Grâce à une législation unique donnant les pleins pouvoirs au domaine privé, l'espace public du cimetière se retrouve être le théâtre de l'expression d'émotions, de la représentation de la mixité culturelle d'une ville et un musée gratuit à l'air libre.



Tombe Ciel, conçue par Karen Le Ninan et réalisée par Modulimage et Claude Franche-teau. ©Isabelle Montané

### 3 – Peut-on qualifier le cimetière d'espace commun ?

**« On est vraiment pas sur un lieu quelconque »**

**(Responsable de la Direction aux Usagers secteur cimetière de Nantes)**

Le cimetière est au cœur des trois relations de contrariétés définies par Lussault et Lévy qui sont : celle de l'individu face au collectif, celle du privé et du public et celle de l'intime et de l'extime. Ces relations permettent selon eux de caractériser un espace commun.

Nous porterons ainsi notre attention principalement sur les définitions données aux espaces communs. **Comment est-il possible de les qualifier ? Comment un espace commun se construit-il ? Le cimetière est-il un espace commun ?**

Basé sur le développement initié précédemment, nous déterminerons, à partir des caractéristiques de ces espaces, les différentes possibilités. Notre fondement de réflexion, pour démontrer que les cimetières ont toutes les caractéristiques pour devenir un futur espace commun des centres-villes urbains, est la définition de l'espace commun de Lévy et Lussault, complétée par celle que N.Soulier nous présente dans *Reconquérir les rues*.

#### **Des relations de contrariétés source d'un espace commun ?**

En effet, le cimetière est au centre des questionnements que posent ces deux auteurs sur les espaces communs. Le cimetière met en relation à la fois le privé et le public grâce à la présence des concessions

sur la propriété des villes. Comme le dit Pascaline Thiollière, il va même jusqu'à être une « *réplique miniature de l'espace urbain car on y retrouve une division en concessions privés locatives, dont l'entretien revient aux familles, et pour les desservir, des chemins publics entretenus par les services de la commune* » (Thiollière, 2016). Ainsi, si le cimetière est considéré comme une miniature de l'espace urbain, nous pouvons alors nous demander s'il n'est pas la représentation la plus simple et par conséquent la plus accessible. Dans les cimetières, le privé est en contact direct avec le public ; pouvoir observer les connexions qui se passent entre ces deux espaces est pour le cimetière un atout majeur et en fait sa force. Cette caractéristique permet à l'espace du cimetière d'être le lieu de l'urbain où le privé côtoie au plus proche le domaine public. Une interrogation pourrait cependant être apportée à cette vision. En effet, le cimetière n'est pas, dans l'imaginaire collectif, un lieu de fréquentation publique ordinaire. Comme nous allons pouvoir l'observer par la suite, la place de l'espace public dans le cimetière est très marginale, ce qui aujourd'hui rend cette friction entre le privé et le public légèrement invisible, hormis pour quelques événements. Dans un second temps, nous pouvons voir que le cimetière met également en relation l'individu et le social. Effectivement, la notion de décence (comme baisser la voix en entrant dans un cimetière), évoque des normes sociales dictées par la société qui confrontent l'individu à un imaginaire collectif. Le cimetière, par cette relation de contrariété issue de son Histoire, nous permet d'ouvrir le sujet sur la question des normes sociales et

de la justification de ces restrictions collectives au sein d'un espace.

Enfin, la dernière relation de contrariété que nous pouvons observer dans l'espace du cimetière est celle de l'intime et de l'extime. Par sa fonction de recueillement, l'espace de la mort nous permet de saisir ce que représente cette relation, notamment la différence entre un espace privé et un espace intime.

Nous pouvons donc comprendre à travers ces exemples que le cimetière se situe au cœur de la définition que les différents auteurs cités donnent d'un espace commun.

Pour autant, confronter cette « théorisation » de l'espace commun aux observations et particulièrement à la fréquentation des cimetières, nous pose la question de la réalité de l'espace du cimetière. **Pouvons-nous, malgré ces caractéristiques particulières, assimiler le cimetière à un espace commun ? Comment se fait-il qu'en dépit de la théorie, le cimetière ne soit pas un espace commun ?**

#### **Le cimetière est-il un espace commun ?**

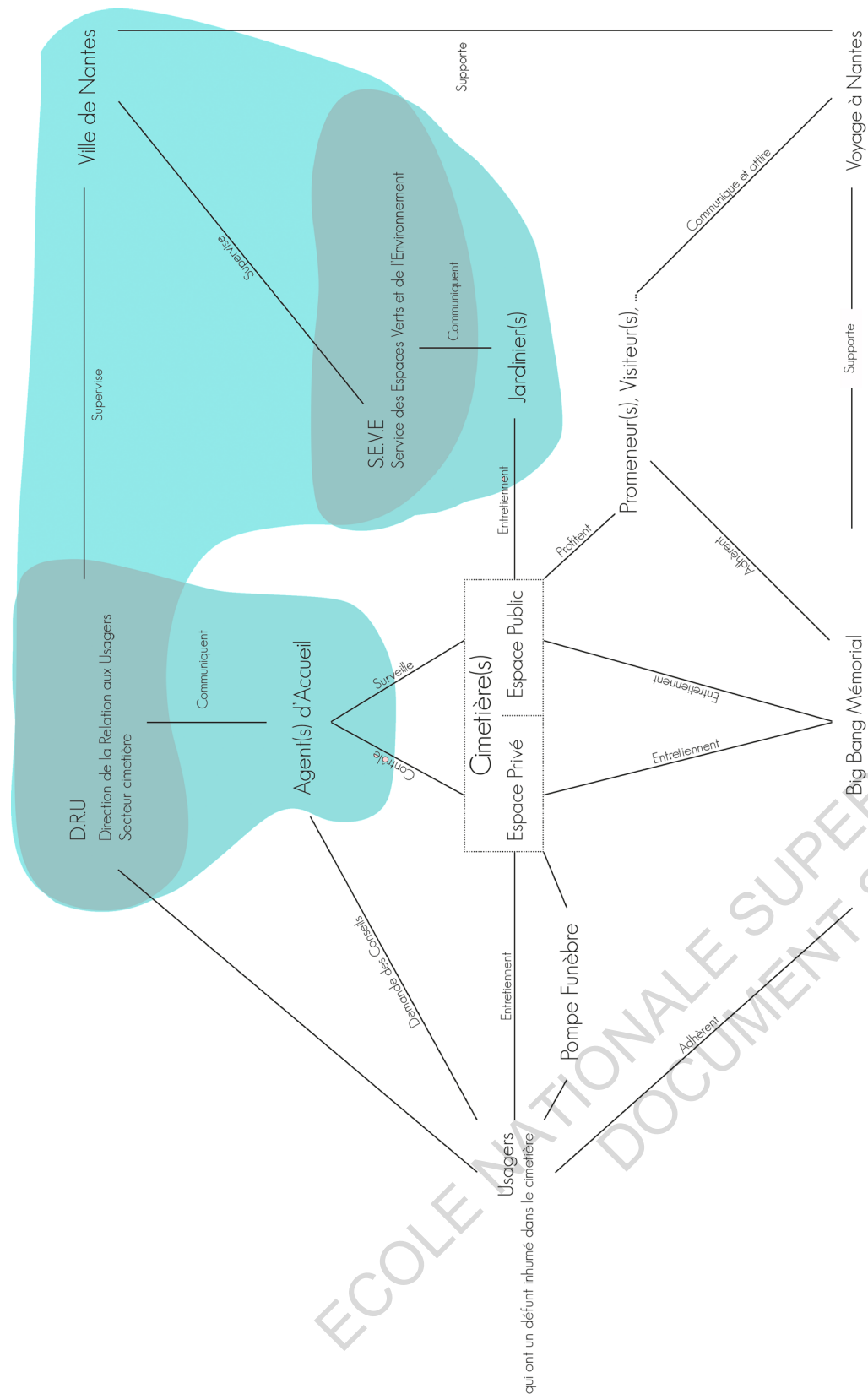
Comme nous avons pu le dire précédemment, le cimetière peut en théorie être qualifié comme un espace commun. Mais aujourd'hui, comme nous l'avons vu avec les discours réfractaires de certains acteurs du cimetière, nous ne sommes pas encore à ce degré de « communisation »<sup>1</sup>. Comme a pu me le dire la directrice de la D.R.U, malgré une volonté de la ville de modifier l'espace de la mort, pour elle, « *le cimetière ne peut pas être considéré comme une place car c'est*

*un lieu où l'affectif, l'émotionnel ont une place importante et on est vraiment pas sur quelques chose de neutre et c'est pour ça que parfois on peut avoir des réactions très disproportionnées* ». Ici les représentants de la ville nous donnent un axe de réponse face aux constats de la fréquentation et de la vision dans l'inconscient collectif de l'espace du cimetière.

Cependant, dans la continuité de ces propos sur l'état des cimetières aujourd'hui, on peut citer Jean-Didier Urbain, qui nous dit dans *L'archipel des morts* que « *la nécropole n'est pas considérée et gérée par la ville comme un tout. Dépossédée de ses rues, elle ne semble exister que dans les espaces privatifs* » (Urbain, 1998). En effet, à plusieurs reprises lors de mes entretiens avec les acteurs non-politiques des cimetières, il est revenu l'idée que finalement c'est la ville qui donne l'aspect qu'elle souhaite aux cimetières. Lorsque sont confrontés cette vision sur l'aménagement des cimetières avec le commentaire de la directrice de la D.R.U de la ville de Nantes, nous comprenons qu'il y a un blocage collectif sur l'espace du cimetière. La décence, le respect des morts, la peur de se confronter à ce tabou de notre société poussent la mairie de Nantes, dans notre cas, à restreindre l'espace du cimetière comme un lieu fonctionnel de la ville.

Nous voyons ici par la contradiction que nous donne la mairie de Nantes, la possible évolution des cimetières vers un espace commun créateur de liens sociaux. Pour autant, aujourd'hui, dans les propos tenus par les administrateurs du cimetière, il est difficile de croire à l'aspect commun et social des cimetières.

<sup>1</sup> Terme définissant le caractère commun d'un espace. Au même titre que l'on peut déterminer la publicité d'un espace, il faut pouvoir en accord avec la définition de Lussault et Lévy séparer public et commun.



Cartographie représentant les différents acteurs des cimetières Nantais. Elle est le résultat des entretiens menés au cours de ce mémoire de recherche.

## Conclusion Partie I

Comme nous le dit Pascaline Thiollière, « le cimetière a un statut ambigu, il fait parti des espaces publics, gérés par la puissance publique, accessible à tous, ..., pourtant, ce rassemblement des morts dans cet espace clos est rarement ressenti comme un espace ordinaire. Ce ressenti sera différent pour chacun, selon le degré de sacralité qu'on accorde à ces espaces, selon son rapport intime avec la mort. Sa puissance atmosphérique fait de lui un espace « autre », qui pour certains sera morbide et provoquera une intranquillité, pour d'autres au contraire synonyme de paix et de tranquillité ». Nous trouvons dans ce commentaire sur le cimetière, un sens tout particulier à la réflexion engagée ici. En effet, comme nous l'avons montré au cours de cette première partie, le cimetière est un espace urbain, situé en plein cœur des quartiers, restant pour l'instant en dehors de la construction de la ville généralisée et donc faisant partie de ces espaces qui dans les villes de demain peuvent devenir des lieux importants de sociabilité. Comme le montre la cartographie des acteurs (Page suivante) permettant de comprendre la complexité de la gestion des cimetières, il est un lieu polarisant une multitude de personnes en un seul lieu. Avec cette liberté d'expression qu'implique la division parcellaire historique, le cimetière est un espace ressource pour la liberté d'expression. Pour autant cet avenir radieux que nous apercevons pour

les cimetières est loin d'être une réalité. En effet, lors de l'évocation des cimetières dans une discussion, un moment de confusion est toujours observable. Le cimetière et la représentation de la mort qu'il donne à voir est encore aujourd'hui un tabou au sein de notre société. Face à ce constat autant psychologique que théorique sur l'espace du cimetière, nous pouvons nous demander où en sont réellement les cimetières face à cette possibilité d'être un espace créateur de liens sociaux ? **Ressentons-nous toujours ce tabou ? Pouvons-nous observer des mutations sur l'espace du cimetière ?**

Cependant, d'autres visions sont à prendre en compte, comme celle de Nicolas Soulier, dans « Reconquérir les rues », « il faut lier la construction sociale à la construction de l'espace » (Soulier, 2012). Dans son ouvrage, il évoque principalement la construction des espaces de « frontage » représentant les interstices entre la rue et les façades, mais nous pouvons aussi assimiler cette citation au sujet du cimetière. Au cours de son développement sur la construction des villes contemporaines, il est dans une position assez critique envers la ville et la frilosité qu'elle porte sur certains sujets comme la sécurité ou l'importance de la place de la mobilité. Nous y voyons ici un parallèle intrigant entre la gestion des aménagements urbains par la ville et la gestion de l'aménagement des cimetières par la ville. Il base sa définition d'un espace commun sur des critères plus pragmatiques que ceux évoqués précédemment. Ces différents critères sont la flexibilité, « une place réservée sans usage défini est à la fois agréable à l'œil et utile en mille occasions », le mélange d'activités, de nature et de logements, la variété des constructions, la proximité et enfin l'écologie. Ces différents axes de réflexions que nous apportent ici Nicolas Soulier donne des critères de recherche plus accessibles et observables pour définir la « communisation » de l'espace du cimetière.





## II – Les cimetières nantais, lieux de nouvelles pratiques

Si une personne n'est pas allée dans un cimetière depuis les années 2000, il est probable qu'elle soit surprise. En effet les particularités de l'espace du cimetière citées dans la première partie ont permis de développer l'espace de la mort en modifiant aussi bien son organisation administrative (*Voir page suivante*) que spatiale. Cette dernière est aujourd'hui guidée par deux différents phénomènes, une évolution des pratiques funéraires qui a forcé à diversifier le paysage du cimetière. Le second phénomène est le regain d'intérêt auprès des administrations et des habitants pour l'espace du cimetière qui de plus en plus veulent diversifier les activités au sein de cet espace. Dans cette partie, on rendra compte d'une enquête de terrain menée dans trois cimetières spécifiques de la ville de Nantes : Cimetière-Parc, Cimetière Miséricorde et le Cimetière de la Bouteillerie. A la suite de ces observations dans l'espace du cimetière on a pu repérer de nouveaux lieux qui apportent de nouvelles pratiques, tout en étant engendrée par celle-ci.

**« Je souhaite participer à apporter un nouveau regard sur ces lieux, j'ai envie que ces lieux ne deviennent pas que des lieux tristes mais que ça soit un lieu de vie, même si ça reste un lieu paisible et que ça ne sera jamais un endroit comme un autre il n'empêche que par moments, je serais pour ouvrir plus d'arts plus de sculptures, un projet qui me tien à cœur, j'aimerais organiser un super banquet, j'imagine dans l'allée, une magnifique table, avec de la magnifique vaisselle et orchestré tout ça avec des amis qui sont comédiens et qui raconterais des histoires sur le lieu et donc on réunirait tous les gens du quartier, les familles qui souhaite venir et évidemment tout ça en hommage en cet endroit. »**

**Gaëlle Le Gillou.**



## A Les cimetières Nantais, nouvelle figure d'urbanité

Dans un premier temps, en résonance avec les axes de réflexion ouverts dans la partie précédente, nous allons étudier trois différents cimetières pour se rendre compte de leur état aujourd'hui. Comme nous le voyons dans l'ouvrage *Le jardin et son autre* (Yvon, 2013), il existe une pluralité de typologies de cimetières, par conséquent il existe aussi une pluralité d'évolutions. L'auteur les divise en trois catégories, les cimetières-jardins, les jardins-cimetières et les cimetières morts. Cette dernière catégorie représente des cimetières où plus rien ne se passe, nous ne la prendrons donc pas en compte. Pour autant, il faut bien garder à l'esprit que ces cimetières existent partout en France aussi bien dans les villages que dans des villes comme Nantes. Les deux autres typologies nous intéressent tout particulièrement du fait de leur définition. Le cimetière-jardin est défini comme un

cimetière dans lequel nous laissons la verdure envahir les interstices, dans l'espoir de se rapprocher le plus possible d'un jardin. Cette définition représente les cimetières de Miséricorde et de la Bouteillerie. La seconde typologie, les jardins-cimetières, représente, en opposition à la précédente, un jardin dans lequel viennent se loger des tombes. Pour cette définition, nous nous rapprochons du cimetière Parc. Ces deux typologies sont intéressantes à observer conjointement pour comprendre ce qui change dans les habitudes, dans les fréquentations, et dans la différence de construction des cimetières. **Que se passe-t-il dans les cimetières aujourd'hui ? Quelle importance est laissée aux espaces publics ? Y a-t-il des pratiques communes au sein des cimetières ? Et enfin, plus largement, que sont aujourd'hui les cimetières français ?**

## Mais que ce passe-t-il dans les cimetières nantais aujourd'hui ?

Activités liées au recueillement



Activités liées à la promenade, à la pause



Activités autres ou déviantes



N'ayant pas la prétention de pouvoir donner une vision générale des cimetières français aujourd'hui, nous nous focaliserons principalement sur les cimetières cités précédemment, qui représentent les catégories définies par Yvon, le cimetière Parc, le cimetière Miséricorde et le cimetière de la Bouteillerie.

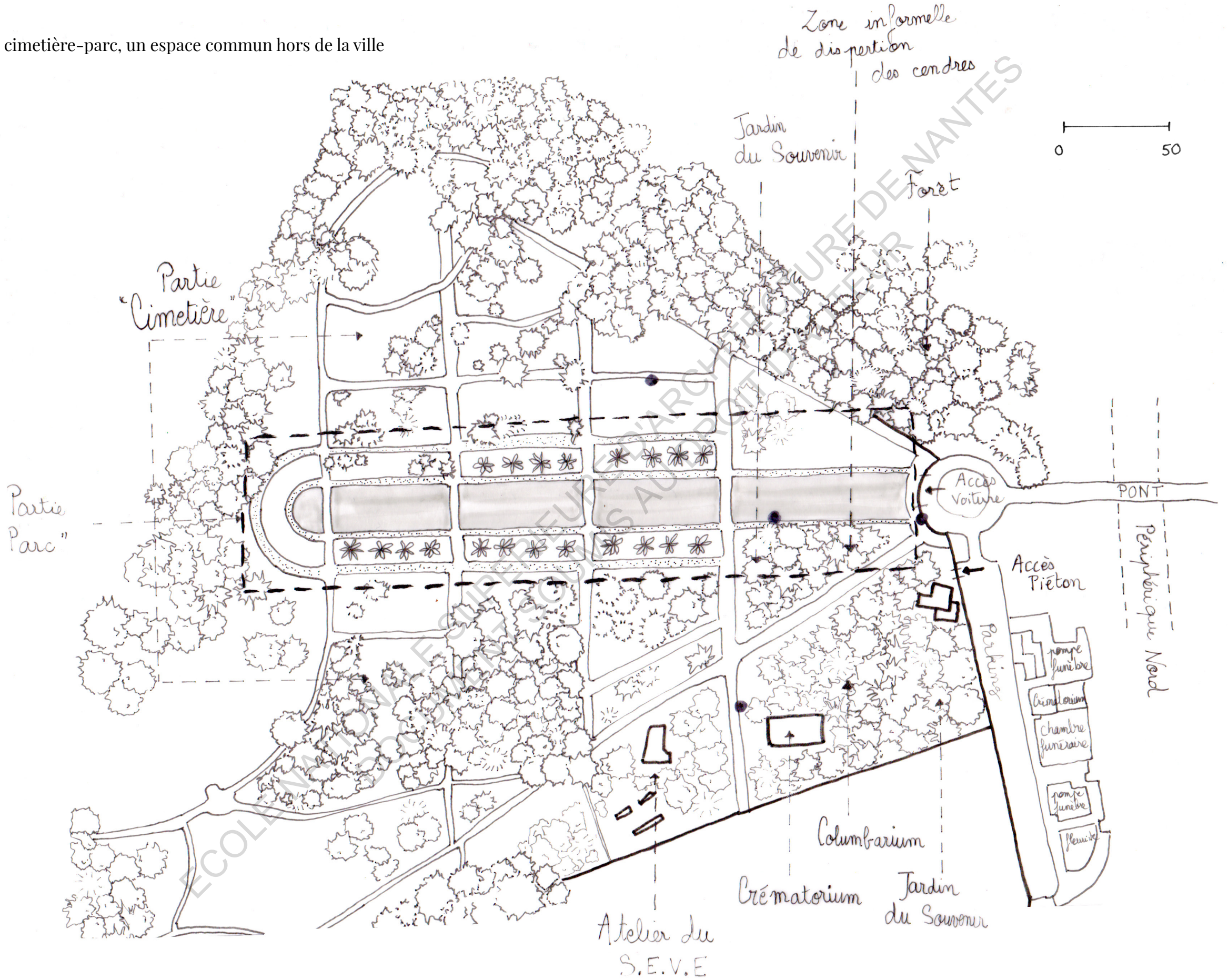
Pour ce faire, nous avons décidé de mettre en place des observations directes fixes sans interactions avec les « usagers » du cimetière, dans le but de rendre compte de la fréquentation des cimetières en se posant des questions sur ce que nous voyons : Qui est cette personne ? Comment cette personne est-elle venue ? Pourquoi est-elle ici ? Quelles activités fait-elle ? Quelles interactions a-t-elle avec les personnes ?

Cette méthode a été préférée à cause de la complexité d'interpeller des personnes en train de se recueillir au sein des cimetières. Nous avons bien conscience que notre propos général est légèrement contradictoire avec cette position au moment de l'enquête mais il est le symbole de la complexité du sujet des cimetières. Plus précisément, l'observation est divisée en deux phases, la phase de repérage qui a lieu en se baladant dans le cimetière en question et qui permet de déterminer des lieux importants de la vie du cimetière. Le résultat de cette première

phase est le dessin d'une carte représentant le cimetière. Dans un second temps, des observations fixes sont mises en place autour de ces différents lieux importants. Cette deuxième phase se passe assise sur un banc pendant dix minutes en relevant les « rencontres » que nous avons faits. Le terme de rencontre est pour nous une manière de faire comprendre que notre présence influe sur les personnes que nous croisons, ce que nous voyons au moment où la personne passe devant nous n'est pas forcément la réalité. Pour finir, chaque cimetière est représenté par plusieurs points d'observations, entre 3 et 5, qui nous permettent de nous rendre compte en fonction des espaces de ce qu'il se passe dans ces cimetières. Pour ce retour d'enquête les observations seront donc classées chronologiquement en fonction des lieux d'observation et ensuite nous rendrons compte de la qualité de ces observations. À quelle fonction du cimetière appartient-il ? Soit l'observation nous laisse croire que la présence de cette personne est liée au recueillement, soit liée à la promenade, soit totalement pour une autre raison.

Il arrive à plusieurs reprises qu'il n'y ait pas de photos associées à la scène d'observation décrite, elle sera donc complétée par un dessin.

1 Le cimetière-parc, un espace commun hors de la ville



# Entrée Piétonne



**Première Rencontre** : Un monsieur est assis son téléphone à la main



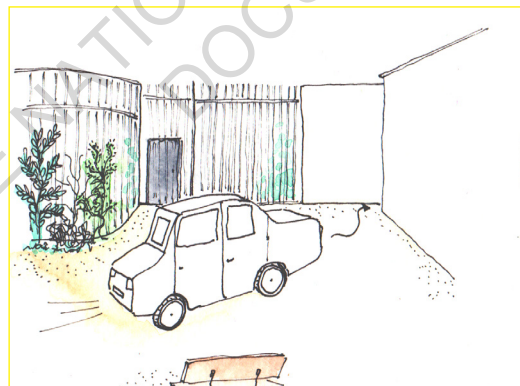
«Il attend quelqu'un ou il est juste là pour s'asseoir ?»

**Deuxième Rencontre** : Un groupe de personnes retrouvent une autre personne qui était déjà dans le cimetière. Ils discutent assez fort. Ils se dirigent vers les toilettes et continuent de discuter encore en passant devant nous



«Lieu de rencontre. On pourrait être à l'entrée d'un parc ou n'importe où...»

**Troisième Rencontre** : Une voiture rentre dans le cimetière et se gare à côté de l'accueil.

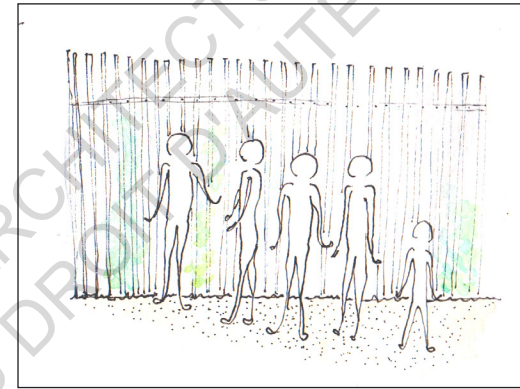


«Surprise quand j'ai vu cette voiture rentrer dans le cimetière je n'y étais plus habitué.. »



**Quatrième Rencontre** : Entré d'un convoi en voiture dans le cimetière. Plusieurs voitures le suivent et se garent sur le parking à l'extérieur.

«Du fait de l'éloignement il y a une place importante de la voiture dans la zone entourant le cimetière»



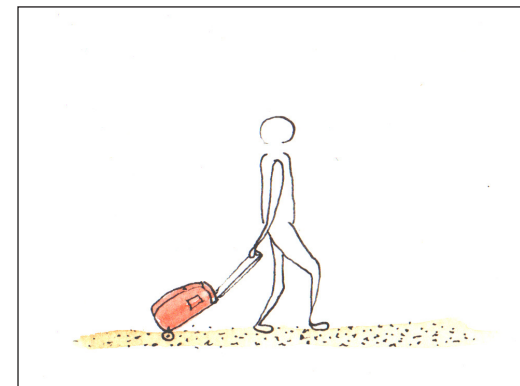
**Cinquième Rencontre** : un groupe de personnes se rejoint, discussion classique devant l'entrée.

«Ce sont des retrouvailles « ah c'est toi je ne t'avais pas reconnu avec le masque ». Comme évoqué plus tôt le cimetière est aussi un lieu qui permet les rencontres.



**Sixième Rencontre** : Un monsieur vient fumer sa cigarette à l'entrée, il sort du cimetière pour ensuite y retourner

«Il a besoin de sortir physiquement pour s'extirper psychologiquement de la charge émotionnelle ? »



**Septième Rencontre** : Un monsieur avec une valise qui passe devant moi et sort du cimetière.

# Dans l'allée principale



**Première Rencontre** : Deux personnes sont en face de nous avec leurs vélos posés à côté d'eux, ils ont des valises à vélos. Ils partent un peu avant que l'on quitte notre banc.

«Sont-ils des voyageurs ? Ils passent par le cimetière pour se reposer, faire une pause ?»



**Deuxième Rencontre** : Deux femmes passent devant nous avec des sacs de boulangerie à la main. Elles vont s'asseoir un peu plus loin sur un banc pour manger leurs sandwiches.

«Travaillent-t-elles à côté ? Viennent-t-elles souvent ?»



**Troisième Rencontre** : Une dame passe au loin avec une composition de fleurs à la main. Elle longe la grille du cimetière et ne passe pas par la partie «parc». Elle s'enfonce dans la végétation et disparaît.

«J'ai pu observer cette pratique à plusieurs reprises, elle n'est pas systématique mais un nombre important de personnes évitent le parc»

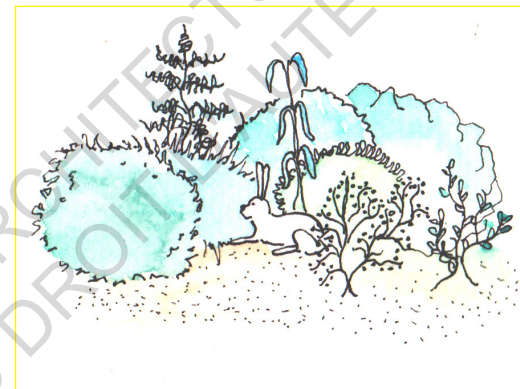


**Quatrième Rencontre** : un homme et son enfant passent en face de nous avec une poussette. Ils font seulement un tour de la partie parc. Ils sont simplement venus se balader. L'enfant joue dans l'herbe et ramasse des fleurs.

«On peut assimiler cette pratique à celle d'un parc, le père emmenant son enfant se dégourdir les jambes dans le parc le plus proche»

**Cinquième Rencontre** : Un lapin au loin sort des parties «cimetières» et traverse la partie «parc» dans son entièreté.

«Surprise, un lapin, ça devrait pas tant me surprendre on est en pleine «nature»



## Autour du crématorium



**Première Rencontre** : Un groupe de personnes attend devant le crématorium pour rentrer, certaines personnes sont assises mais la plupart debout, ils discutent et rigolent on les entend de loin. Des enfants jouent autour. Ils rentrent en musique dans le crématorium.

«L'ambiance est d'abord détente devant le crématorium, comme sur une place, puis dès que la musique commence l'ambiance devient pesante à observer»



**Deuxième Rencontre** : Une dame souhaite rentrer puis en fait non puis elle va au niveau des columbariums regarder son téléphone, elle se cache.

«Etrange situation, elle veut s'isoler pour regarder son téléphone, elle va se cacher derrière les tours de columbarium»



**Troisième Rencontre** : Un monsieur passe avec une valise et rentre dans le crématorium

«Il vient de loin sûrement, juste pour l'occasion.»



## Carré de recueillement



**Première Rencontre** : Une personne nettoie une tombe derrière les buissons. On ne peut pas voir ce qu'il fait. Il reste une dizaine de minutes.

«La végétation protège l'intimité que peut trouver cette personne avec son proche décédé»



# Observation Flottante

Un monsieur venu en voiture nettoie une tombe.



«Il y a ici une forme d'intimité que l'on ne retrouve pas dans tous les cimetières.»

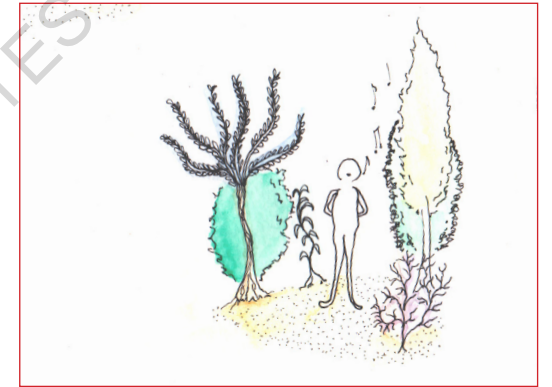
Un monsieur dissimulé derrière la végétation nettoie une tombe.



Deux personnes discutent au téléphone en faisant des tours du parc.



Une dame joyeuse qui regarde les arbres et rentre près des tombes, elle s'en approche en tout cas, elle revient dans la grande allée et lorsque que je m'approche d'elle, elle chantonne joyeusement.



Un groupe de personnes se balade et touche les feuilles des différents spécimens d'arbres en regardant les inscriptions.



Une famille vient nettoyer une tombe avec des enfants.  
«Tu as vu tes enfants ont bien travaillé tu serais fier d'eux» dit la grand-mère en parlant à la tombe.



Une dame venue avec sa propre chaise s'est assise devant la tombe d'un proche, elle repart en pliant son fauteuil de camping.



## Un Cimetière Parc ou un Parc Cimetière ?

Comme nous avons pu le voir à plusieurs reprises depuis le début du développement, les cimetières parcs sont des espaces de recueillement contemporains. De plus en plus de cimetières se construisent de cette manière. Le cimetière Parc, ou Paysagé, selon la D.R.U, « *fait partie aussi des évolutions, on a de nombreuses communes de France qui viennent au cimetière paysagé dans le cadre de leurs projets d'évolution* ». En effet, lors des différents entretiens que j'ai pu faire, le cimetière paysagé est revenu à plusieurs reprises dans les discussions comme un exemple, un lieu urbain dont la mairie est fière de sa présence dans le domaine public nantais. Le seul point d'ombre que nous pouvons émettre est son inexistence dans l'imaginaire des nantais. Très peu de personnes, de Nantais, ont conscience de la présence de ce lieu au nord de Nantes, à deux pas de l'arrêt de Tram du Cardo, et du périphérique. J'ai pour ma part également été étonné en découvrant cet espace vert, large, ouvert sur la campagne environnante. En effet, son éloignement du centre-ville lui donne un aspect d'« îlot mortuaire ».

Ce cimetière, placé après le périphérique, est isolé du reste de la ville. Au-delà de ce pont passant au-dessus du périphérique, on retrouve exclusivement des bâtiments liés au deuil, fleuristes, pompes funèbres et bien sûr le cimetière, ce qui crée cette idée de « ville de la mort », de nécropole. Cet isolement de l'espace de recueillement est lourd de sens. Il a beau être un parc, un espace de verdure difficilement égalable en centre-ville, il est à l'écart, par son accès difficile. Il représente, pour nous, les évolutions contemporaines liées au cimetière, tout en étant contraintes par la législation qui oblige cet espace à se

trouver en dehors de la ville.

Cependant, comme remarqué lors de mes observations, ce que font les personnes qui viennent au cimetière parc est divisé entre deux activités. Soit les personnes viennent là-bas pour se recueillir, soit pour se balader dans un espace vert. Il y a quand même la présence de la fonction de parc, malgré cet éloignement évoqué précédemment. Entre autres, j'ai pu observer des personnes à vélos venues s'asseoir et se reposer sur un banc avec leur vélo à côté d'eux, des personnes venues manger à midi en s'asseyant sur un banc ou tout simplement des personnes avec des sacs à dos observant la nature et profitant de cet espace comme un parc.

La typologie du cimetière favorise la séparation de ces deux pratiques. La grande allée centrale, visible depuis l'entrée, est un lieu de promenade ou de passage.



Partie « Parc » du Cimetière Parc de Nantes, avec la présence d'un banc symbole de l'assise urbaine.

Nous y retrouvons le même mobilier que dans un parc : des poubelles, des bancs, placés de manière plus régulière que dans les autres cimetières que j'ai visité à Nantes. J'ai pu observer quelques personnes qui faisaient le tour de cette grande allée en longeant les pelouses centrales. L'image que donne cet espace de « parc » au centre de deux grands espaces de

recueillement est forte de sens pour la fonction du cimetière. En effet, c'est comme si le cimetière avait été divisé en deux pour ensuite y glisser à l'intérieur de cette démarcation un espace de promenade et de détente. Comme le S.E.V.E me l'a dit, « *quelqu'un qui irait en vue de se recueillir à un moment donné et puis qui en profite pour faire une grande visite dans le parc, c'est parfait... C'est le but de joindre les deux* ». Nous retrouvons ici cette volonté, facilement discernable dans la construction de cet espace, de mêler les deux pratiques et de diversifier l'espace du cimetière classique. Lors de l'entretien avec le S.E.V.E, il a été évoqué les projets qu'ils avaient au sein de ce cimetière. Un des plus remarquable est celui d'implanter des chèvres dans ce grand espace de verdure, à la fois pour le rendre « habité », pour amener un autre public plus proche de l'enfance et pour en faciliter l'entretien.

Pour autant, ce que j'ai observé à différentes reprises dans cette grande allée, c'est que cette imbrication projetée n'est pas forcément visible. Effectivement, les personnes qui viennent pour se recueillir ont tendance à contourner l'allée principale. Plusieurs fois j'ai vu passer des personnes avec des compositions florales au loin et disparaître rapidement dans la végétation.

Cette végétation permet aux endeuillés de facilement s'isoler pour favoriser leurs recueils. En effet, lors des déambulations que j'ai faites dans les parties « recueils » (en dehors de la grande allée) du cimetière, j'ai discerné des personnes en train de s'occuper d'une tombe, de la nettoyer, ou simplement en train de se recueillir. Je me trouvais à la fois trop loin pour les déranger et à la fois ils sont cachés par des buissons. Cet effet « bulle » évoqué précédemment est

ici assez marquant, puisqu'il est accentué par la végétation. Après cette observation nous pouvons comprendre qu'il est difficile d'imaginer une imbrication entre le cimetière et le parc car les personnes qui fréquentent cet espace pour l'une ou l'autre fonction ne se croisent que très peu.

## Une place importante pour la crémation

Le deuxième point important de l'enquête est la place importante laissée à la crémation dans le paysage du cimetière. En effet, nous pouvons nous rendre rapidement compte qu'au cimetière parc, une grande partie de la zone de recueillement est réservée à la crémation. Entre le crématorium, les columbariums et les jardins du souvenir, nous pouvons sentir que cette pratique funéraire est en train de prendre une place importante dans l'environnement du cimetière Parc. Pour ce qui est des jardins du souvenir, « *il y en a quatre ou cinq, vous avez celui donc qui est celui d'origine, en arrivant à gauche, après il y en a un dans le sous-bois, vous en avez un troisième qui est donc celui qui est le plus visible, ovale et le plus grand aussi et donc sur la droite quand on arrive et puis après il y a le grand qui s'est mis d'office un peu dans le boisement avec des petits chemins* ». Mes ressentis sur la place de la crémation dans le cimetière parc se sont confortés



L'un des jardins du souvenir du Cimetière Parc avec un groupe de 3/4 personnes en train de se recueillir.



lors de l'entretien avec le S.E.V.E. Comme la responsable du S.E.V.E me l'explique, les personnes se sont appropriées un espace de forêt pour y déposer des cendres, un phénomène que la mairie n'avait pas prévu mais qui rend compte d'une volonté de se libérer des contraintes du cimetière.

De plus, lors de mes observations, j'ai pu me rendre compte de l'importance de la crémation par les liens qu'elle peut créer. Les seuls endroits où nous pouvons voir de grands groupes de personnes, soit se connaissant, soit ne se connaissant pas, sont ceux autour des jardins du souvenir, des columbariums et devant le crématorium. En effet, même si les personnes ne discutent pas forcément ensemble lorsqu'elles se recueillent toutes devant les jardins du souvenir, elles ne se retrouvent pas seules face à une tombe, isolée. C'est une pratique funéraire qui pour nous ouvre le cimetière à une autre façon de se recueillir : se souvenir de son défunt tout en étant entouré d'autres personnes dans le même cas. Ces observations donnent une impression de communauté, nous pouvons alors **nous demander si nous avons quitté l'individualisme devant la mort pour se confronter à la mort ensemble ?** Même si la pratique de dispersion des cendres est encore aujourd'hui en France minoritaire face aux columbariums ou à l'inhumation, le seul fait que des familles, indépendamment de la mairie, investissent cet espace est une preuve de leur volonté de se recueillir à plusieurs, d'avoir l'espace et la possibilité de le faire.

Un autre sujet d'observation au cimetière parc est l'espace situé autour du crématorium. Comme nous l'avons remarqué, les personnes que nous pouvons croiser sont pratiquement toutes ici pour se recueillir.

Pour autant, le fait d'avoir placé un espace extérieur devant le crématorium, avec des bancs, une sorte de petite place, permet aux personnes de discuter, parfois même de rigoler mais aussi aux enfants de courir et de jouer. Ici, nous avons la présence d'un espace commun, créateur de liens sociaux au sein du cimetière, un espace présent dans aucun autre cimetière nantais. De plus, dans cet espace autour du crématorium, nous pouvons retrouver une table de pique-nique. Lors des observations je n'ai jamais vu quelqu'un l'utiliser mais l'installation de cet objet symbole de regroupement et de partage d'un repas est pour moi un fait marquant de ce cimetière.

#### La spatialisation d'un seuil

Un autre espace dans lequel j'ai eu cette impression de la présence d'un espace commun est l'entrée du cimetière. En effet, lors de mes observations, j'ai pu m'asseoir sur un banc devant l'entrée et observer des personnes s'y regrouper. Beaucoup de personnes se sont retrouvées là, ont discuté, rigolé ensemble pour ensuite aller se recueillir autour d'une tombe. L'espace de l'entrée est composé de l'accueil, d'un parterre de fleurs et de bancs. Il est assez facile de faire le parallèle avec l'entrée d'un parc ou d'un autre espace d'accueil de public de ce type. Pour autant, dans ces espaces, nous n'observons pas forcément de regroupement aussi prononcé que ceux que nous pouvons apercevoir ici. Du fait de l'entrée unique de ce cimetière, tout le monde passe par le même endroit. Comme j'ai pu le voir lors des observations, il est un lieu de rencontres, d'échanges de regards, et de discussions. Pour ma part, il est un lieu important du cimetière parc, grâce à une construction réfléchie et intelligente, et

devient alors un véritable espace commun au sein du cimetière.

#### Mise à l'écart du deuil

Enfin, le dernier point d'intérêt ressorti des observations au sein du cimetière parc, au contraire de tous les points développés précédemment qui évoquent la création d'un espace commun, est l'individualisation accentuée du recueillement. En effet,

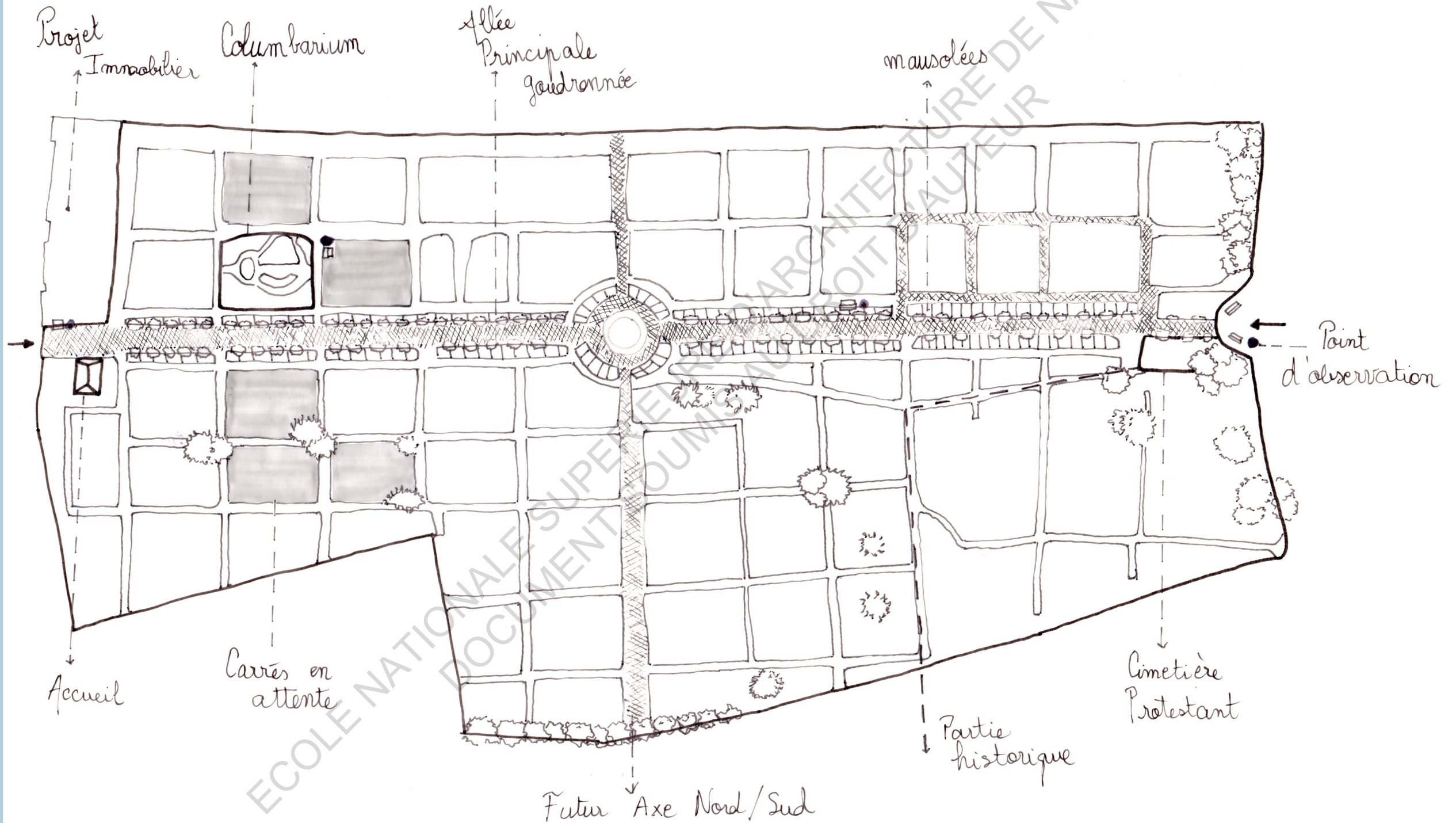


Un des points d'assise du Cimetière Parc le jour de la Toussaint.

contrairement à l'espace central du « parc », les parties « cimetières » sont très peu fournies en bancs où même en assises, à un tel point que lors de la Toussaint, la mairie ajoute une multitude de chaises en bordure de ces zones. Je n'ai pas pu comme je l'avais fait pour les autres points d'observations m'asseoir sur un banc et observer autour, j'ai été obligé de m'arrêter sur un trottoir. Cette anecdote marque encore une limite quant à l'imbrication des fonctions de cimetière et de parc. Dans cet espace, je n'ai croisé que très peu de personnes, les seuls mouvements que j'ai pu observer sont des personnes cachées par la végétation, ce qui les rend lointaines.

Pour conclure sur le cimetière parc, à travers ces observations, nous avons pu nous rendre compte de l'effort qui est déployé pour créer un nouvel espace autour des cimetières. Comparé à l'image que nous avons développé sur les cimetières français, j'ai été surpris de la présence de ce type de cimetière dans Nantes. Même si le cimetière Parc ne se trouve pas tout à fait dans la ville et qu'il est très difficile d'y accéder, il est important que ce type de lieu existe pour changer les mentalités.

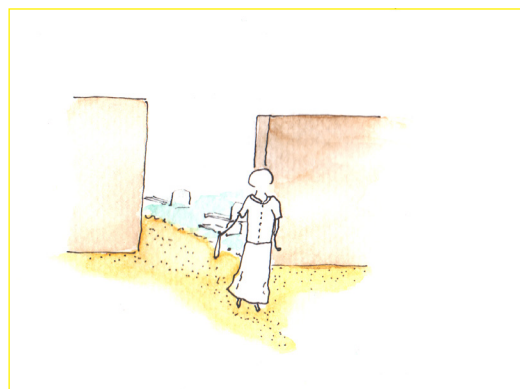
## 2 Le cimetière Miséricorde : Entre muséification et liaison douce



# Entrée Principale

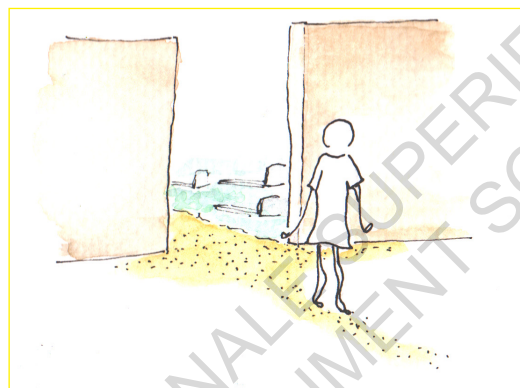


**Première Rencontre :** Une personne âgée sort du cimetière et va tout droit dans la rue en face



«Elle a l'air triste, elle a dû se recueillir»

**Deuxième Rencontre :** un jeune sort du cimetière et va tout droit aussi.

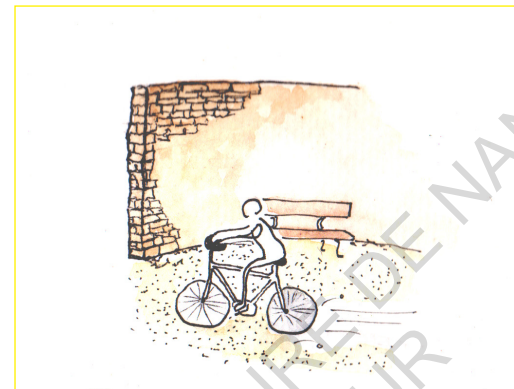


«Il utilise le cimetière comme un raccourci»

**Troisième Rencontre :** Des enfants entrent dans le cimetière, demandent ce que c'est et la maman dit qu'il faut faire moins de bruits.

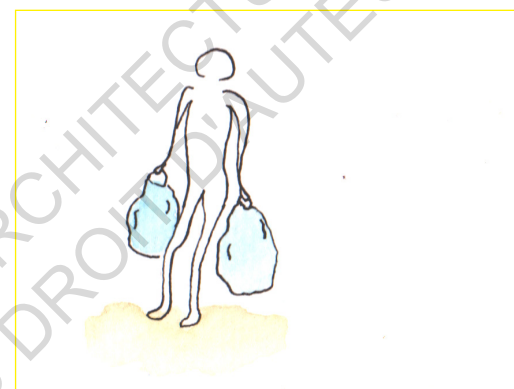


«On a ici à faire à l'innocence de l'enfance qui est présente jusqu'à l'âge où on commence à comprendre des choses»



**Quatrième Rencontre :** Une personne à vélo rentre dans le cimetière en changeant de vitesse (entend le bruit).

«Il reste sur son vélo mais baisse de vitesse, un des premiers cyclistes qui change son allure en entrant dans le cimetière»



**Cinquième Rencontre :** un jeune avec un sac à la main sort du cimetière allure tranquille.

«Il utilise le cimetière comme un raccourci»



**Sixième Rencontre :** une dame qui sort du cimetière tranquillement, elle retourne à sa voiture.

«Elle a l'air triste, elle a dû se recueillir»



**Septième Rencontre :** On entend au loin des enfants jouer crier, ils sont à vélo, une dame les suit à pied et leur dit : « vous n'êtes pas obligés de faire la course tout le temps ».

«Le cimetière est un terrain de jeux pour eux, pas de voitures, peu de gens, c'est normal qu'ils veuillent faire la course»

# Allée Centrale



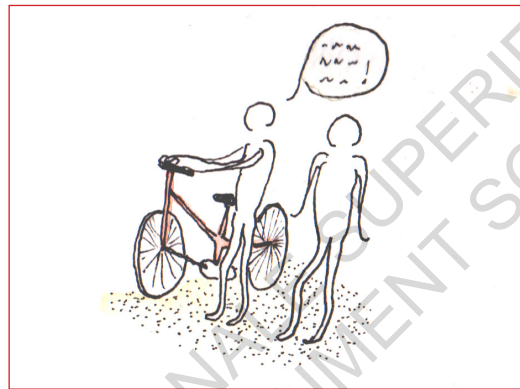
**Première Rencontre :** deux personnes d'environ trente ans marchent avec une poussette, ils discutent à voix haute, on les entend de loin.

«Ils sont en balade et discutent comme s'ils étaient dans un parc»



**Deuxième Rencontre :** deux hommes dont un avec un vélo, ils viennent me voir, ils parlent fort dans le cimetière et baissent la voix lorsqu'ils s'approchent de moi.

«J'ai cru qu'ils allaient me prendre mon appareil photo»



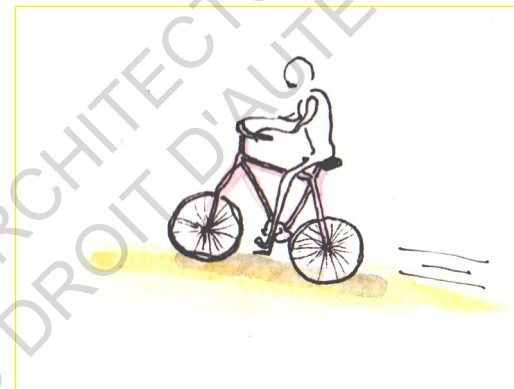
**Troisième Rencontre :** Un couple de 60 ans marche lentement, ils prennent des photos, ils observent les allées latérales.

«Ils ont l'air d'être des visiteurs ou des touristes»



**Quatrième Rencontre :** Un homme marche seul dans l'allée principale.

«Visiteur, marcheur ou endeuillé ?  
Aucun indice ne laisse supposer l'une de ces activités.»



**Cinquième Rencontre :** Un vélo passe rapidement sans regarder.

«Il utilise le cimetière comme un raccourci, il a l'air pressé»



**Sixième Rencontre :** Une femme reste dans l'allée principale et l'homme explore derrière les chapelles, il revient et sa femme va elle aussi voir derrière.

«Ce sont des touristes, ils visitent sans se soucier du fait que c'est un cimetière»

# Allée Centrale 2.0



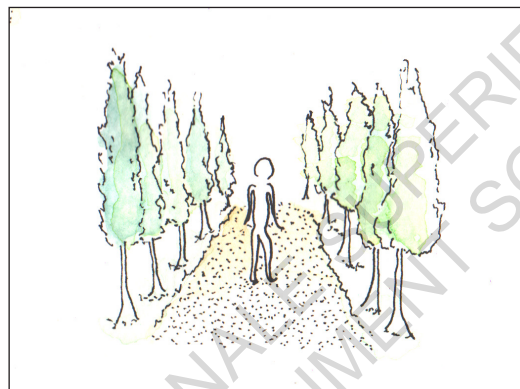
**Première Rencontre :** 2 jeunes filles sûrement des touristes passent devant nous « C'est magnifique », elles prennent une photo dans l'allée, elles vont de tombeaux en tombeaux, finalement elles ont un pot de fleur dans la main..

«Elle viennent se recueillir mais elles flânent et visitent le cimetière»



**Deuxième Rencontre :** Une dame seule déambule.

«Elle a l'air triste, peut être qu'elle venait de se recueillir»



**Troisième Rencontre :** Une personne qui fume, lente elle regarde un peu partout autour d'elle, elle fume avec un arrosoir dans la main, dépose son arrosoir à l'entrée et sort du cimetière.

«Avec ses lunettes de soleil, elle vient sûrement de se recueillir et d'arroser des plantes»



**Quatrième Rencontre :** Un mec fait du bruit avec ses chaussures, il va vite, il dépasse la dame précédente, il traverse le cimetière

«Mélange des usagers entre une personne en deuil et une personne qui utilise le cimetière comme un raccourci»



**Cinquième Rencontre :** Deux vélos qui traversent le cimetière.

«Ils traversent le cimetière en parlant ensemble, ils sont sûrement en visite de Nantes»



**Sixième Rencontre :** Un couple arrive bien habillé, ils regardent autour d'eux et discutent tout en marchant lentement, puis ils s'arrêtent pour regarder une chapelle, il met son bras sur son épaule.

«Ils se baladent dans le cimetière, sûrement une sortie dominicale»



**Septième Rencontre :** Un homme seul entre dans le cimetière en costard et repars la tête baissée.

«Il est sûrement venu au cimetière pour se recueillir»

## Face au columbarium



**Première Rencontre :** Une dame est assise dans l'herbe à côté d'une tombe et fait brûler de l'encens.



« Elle se recueille en profitant de l'herbe autour de la tombe »

## Dans la partie cimetière



**Première rencontre :** Une dame balaye une tombe, elle va chercher une bouteille d'eau au robinet qui est à quelques mètres, elle arrose les plantes, puis retourne chercher de l'eau, elle arrose autour de la tombe puis une troisième fois elle mouille la tombe et la nettoie, elle y retourne encore quelques fois.

« Sûrement un rituel de nettoyage d'une tombe, un moment très émouvant »



**Deuxième rencontre :** Deux dames passent à côté de nous en discutant, par la suite elles passent dans la grande allée et vont voir les différents tombeaux.

« Elles profitent de leur visite au cimetière pour prendre l'air, visiter, prendre des photos »



**Troisième rencontre :** Toujours rien par contre nous voyons des gens passer dans l'allée principale mais d'ici je ne peux plus les entendre.

« Nous nous ennuyons dans cette partie rien ne se passe, c'est frustrant d'apercevoir cette activité de l'autre côté des mausolées »



# Entrée Secondaire



**Première Rencontre** : Il y a un vélo devant l'accueil sûrement celui de l'agent d'accueil.



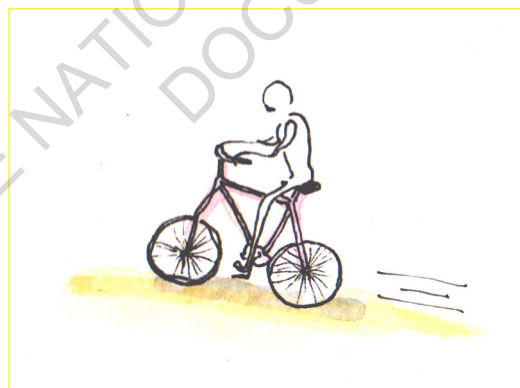
«L'accueil elle même se balade en vélo dans le cimetière»

**Deuxième Rencontre** : Une dame à vélo fredonne avec des courses devant son vélo.



«Et de 1...»

**Troisième Rencontre** : Un monsieur en bicloo, il est bien habillé

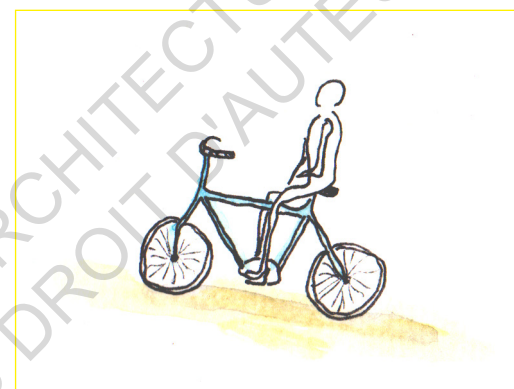


«Et de 2...»



**Quatrième Rencontre** : Un monsieur à vélo, fait des zigzag, il est plutôt tranquille.

«Et de 3...»



**Cinquième Rencontre** : Un monsieur à vélo qui regarde autour de lui, il roule sans les mains, détente...

«Et de 4...»



**Sixième Rencontre** : un monsieur avec un sac à dos passe en bicloo.

«Et de 5...»



**Septième Rencontre** : Après notre départ une dame s'assoit sur le banc à l'ombre.

«Ah une personne s'arrête sur un banc, finit la course contre le temps»

# Observation Flottante

**Première Rencontre :** Une dame qui vient de cueillir un bouquet de plantes dans un arbuste du cimetière, elle va le déposer sur une tombe.

«Elle utilise la végétation foisonnante du cimetière pour embellir la tombe d'un proche»



**Deuxième Rencontre :** Deux personnes qui observent les chapelles et discutent de l'architecture.

«Ils sont plutôt drôle à entendre, on pourrait croire qu'ils sont dans un musée d'art contemporain à chercher des significations aux œuvres»



**Troisième Rencontre :** une dame vêtue de jaune reste assise sur un banc en plein soleil, elle dit bonjour aux passants et elle les regarde dans les yeux. Elle regarde l'heure et part tranquillement vers la sortie tout en continuant à dire bonjour aux personnes qu'elle croise, arrivée à la sortie elle discute avec une dame.

«Sacré personnage»



**Quatrième Rencontre :** Deux personnes se rejoignent, se prennent dans les bras au niveau de l'allée principale et elles marchent ensuite en direction d'une tombe, elles ont l'air triste, elles vont à deux sur une tombe.

«Elles sont très tristes, quand j'entends leur discussion j'ai l'impression qu'une personne vient de décéder»



**Cinquième Rencontre :** un groupe de trois personnes visite le cimetière, ils discutent normalement



**Sixième Rencontre :** Une dame sur un vélo électrique nous passe à côté, elle allait vite ça m'a fait peur.



**Septième Rencontre :** un homme marche le pas lent, il regarde un peu autour de lui, sans réel intérêt



Le cimetière Miséricorde, autrement appelé le Père Lachaise nantais comme me l'a signifié une personne qui organise des visites dans ce cimetière pour une association de personnes âgées, est un exemple de muséification des cimetières. Dans tous les entretiens que j'ai pu mener, il était évoqué ce côté historique et esthétique du cimetière. En effet, le cimetière Miséricorde est agréable à traverser, à regarder mais l'histoire qu'il porte en lui n'est pas accessible à tous. J'ai pu me rendre compte de cette couche historique grâce à la balade que j'ai pu faire avec cette personne qui s'est prise de passion pour l'histoire des cimetières. Premièrement, en réalisant cette balade, nous nous sommes concentrés exclusivement sur l'allée principale du cimetière, ce qui me permet d'évoquer cette partie en particulier.

### L'allée principale d'un cimetière, ou une piste cyclable ?

Le cimetière Miséricorde est comparable sur certains points au cimetière Parc. L'idée, émise lors de la partie précédente, que le cimetière Parc serait séparé en deux par un parc est transposable ici, seulement l'espace n'est pas le même. Ici, au centre du cimetière nous retrouvons une route large de deux mètres et goudronnée, faisant le lien entre la place Viarme et le Quartier Saint-Felix. Comme j'ai pu l'observer lors des différents moments d'enquête, il y a beaucoup de personnes à vélo qui traversent le cimetière. C'est assez perturbant lorsque nous n'en avons pas l'habitude, mais j'ai pu observer sur le temps long du mémoire une évolution de cette pratique au sein du cimetière. Au début, il y a un an, à l'entrée du cimetière nous pouvions trouver des pancartes demandant



Pancarte, à l'entrée de cimetière de Miséricorde, accordant aux vélos de rouler dans le cimetière.

aux usagers à vélo de descendre de leur vélo ou du moins de rouler au pas. Aujourd'hui, les panneaux à l'entrée du cimetière n'évoquent plus la contrainte de descendre de son vélo, mais de simplement faire attention aux piétons. Nous avons été étonné voir cette pancarte au début mais en y passant plus de temps, nous avons compris cette volonté de la ville de contenir l'ouverture du cimetière.

En effet, sur dix minutes d'observation au cœur du cimetière j'ai pu à certains moments voir passer six ou sept vélos soit plus d'un par minute. La grande majorité de ces personnes sont de passage, en bicloo, avec une sacoche à la main, avec des courses dans le panier,... Autant de raisons de passer par le cimetière pour rentrer chez soi où aller travailler. Le cimetière Miséricorde est un raccourci, là où le cimetière Parc n'est qu'une impasse comme la plupart des autres cimetières. Il est lui un axe de passage et il est inclus dans des balades urbaines populaires sur les guides de visite nantais.

En parallèle de ces passants à vélo, nous pouvons retrouver beaucoup de « flâneurs » qui complètent le panel de personnes fréquentant le cimetière. Ces « flâneurs » sont plus lents que les cyclistes et prennent plus le temps d'observer, de regarder et parfois de s'aventurer dans les allées secondaires.

L'exemple de ce couple parlant espagnol librement dans le cimetière est évocateur. En effet, le temps de l'observation ils ont regardé pratiquement tous les tombeaux de l'allée principale, prenant parfois des photos de leur compagnon à l'intérieur d'un tombeau. En plus de cette déambulation dans l'espace central du cimetière, ils se dirigent par moments dans les allées secondaires, seulement ils reviennent à chaque fois sur leurs pas pour continuer la traversée. Pourtant, il y a de très belles tombes dans l'autre partie ainsi que des espaces très agréables, mais l'allée principale concentre ces déambulations, ces « flâneries ». Ces exemples de personnes regardant à l'intérieur des mausolées, prenant des photos, discutant de l'architecture des constructions ou de leur esthétique sont multiples, assez pour que cette pratique soit assimilée à une mutation de l'espace du cimetière français classique.

### L'espace de recueillement

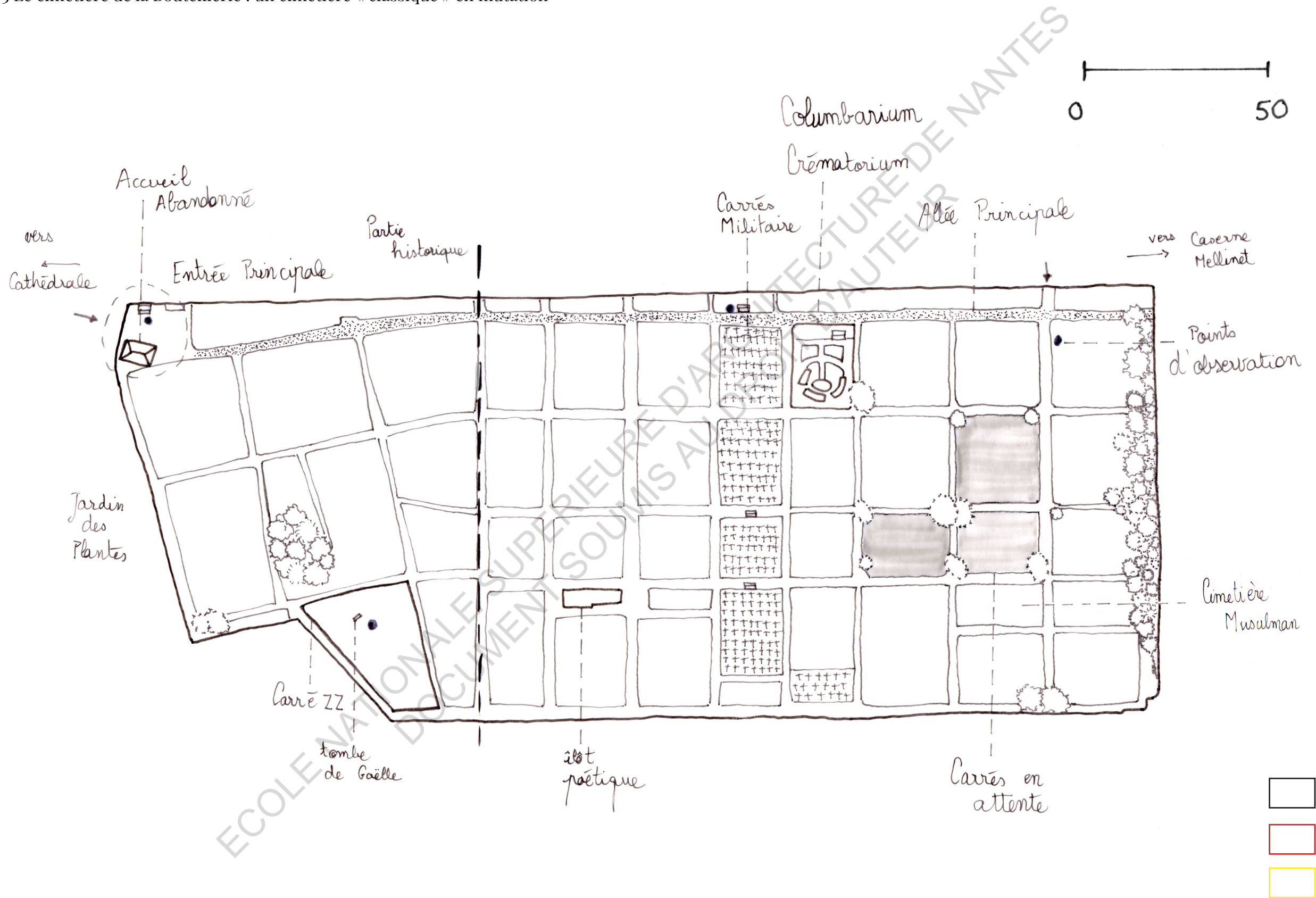
Plus haut, nous évoquons le fait que le cimetière est divisé en deux parties, il y a donc cette partie de traversée, cet axe de passage mais il y a aussi la partie cimetière. Cet espace de recueillement se situe derrière les tombeaux et les grands arbres de l'allée principale. Cette démarcation existe au point que nous pourrions avoir l'impression d'être au milieu d'une rue dans l'allée principale et dans des cours intérieures de l'autre côté.

Hormis quelques spécificités propres au cimetière Miséricorde, l'espace de recueillement est quelque peu classique. Lors des observations dans les parties secondaires du cimetière, nous pourrions attacher ce qui est retranscrit à tout autre espace de recueillement nantais. Il est vrai

que j'ai toujours eu des personnes à observer dans cette partie du cimetière, seulement en comparaison avec la quantité d'observations dans l'allée principale, l'opposition est frappante. Les actions dans cette partie sont exclusivement liées au deuil et au recueillement. Entre la personne qui nettoie une tombe en faisant une dizaine d'allers-retours entre le robinet d'eau et la tombe de son proche, ou la personne assise à côté d'une tombe allumant de l'encens et la laissant fumer, la seule différence observable avec des cimetières moins fréquentés est l'attention apportée à la propreté des tombes. Les quelques spécificités des parties latérales du cimetière sont la présence d'un mur d'expression, où des mots et objets sont glissés entre les pierres du mur entourant le cimetière. Comme un symbole où ce mur protégerait les souvenirs des endeuillés. C'est un espace qui peut être qualifié de commun, même si à aucun moment je n'ai observé de personnes dans cet espace du cimetière, il est possible que des personnes y aillent pour lire les mots et se rendent compte de l'histoire de l'espace qu'ils traversent.

Un deuxième espace sort de la représentation que nous nous faisons d'un cimetière classique, c'est l'espace du columbarium. Il dénote avec le reste du cimetière par sa végétation à hauteur d'œil et ses couleurs plus « joyeuses ». Mais lors des différentes observations je n'ai vu personne s'asseoir ou même se recueillir dans cet espace.

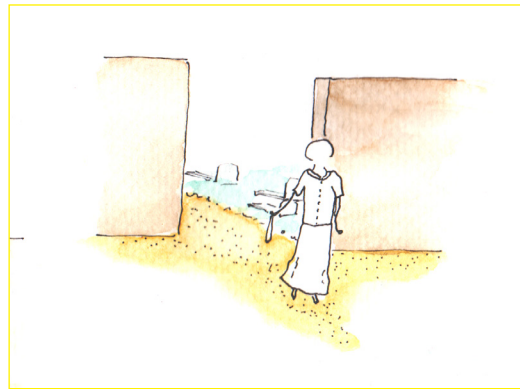
3 Le cimetière de la Bouteillerie : un cimetière « classique » en mutation



# Entrée Principale

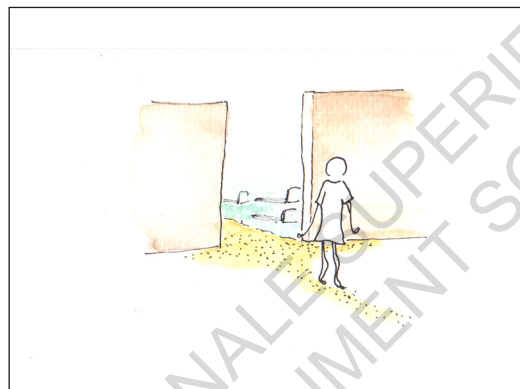


**Première Rencontre :** Une dame sort lentement du cimetière, elle est bien habillée.



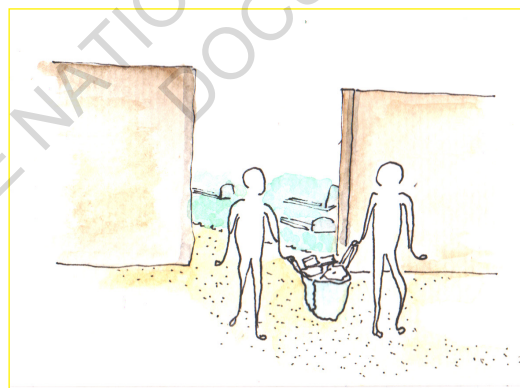
«Soit elle va en ville, soit elle a rendu visite à un proche en étant bien habillée»

**Deuxième Rencontre :** Une jeune fille sort, elle venait d'y entrer.

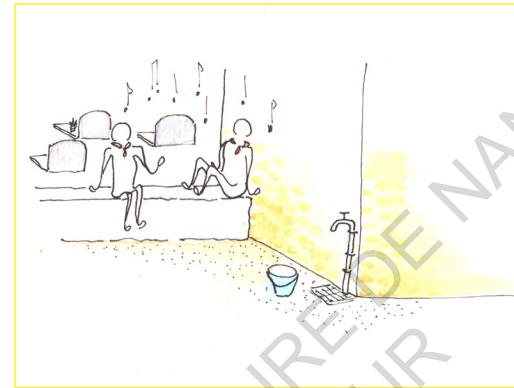


«Elle a sûrement fait un tour rapide sur une tombe»

**Troisième Rencontre :** Un couple sort du cimetière un sac de vêtement à la main.



«Ils sont sûrement de retour du centre-ville et passent par le cimetière pour rentrer chez eux»



**Quatrième Rencontre :** Deux femmes habillées en scout entrent dans le cimetière et descendent devant l'entrée, elles s'assoient derrière un bâtiment et commencent à chanter avec de la musique en fond..

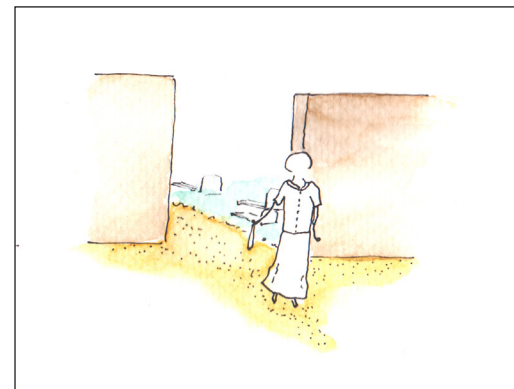
«J'ai été étonné de voir cette pratique, elles profitent sûrement du calme du cimetière pour répéter des chants»

**Cinquième Rencontre :** Un homme marche lentement venant du fond du cimetière et sort.



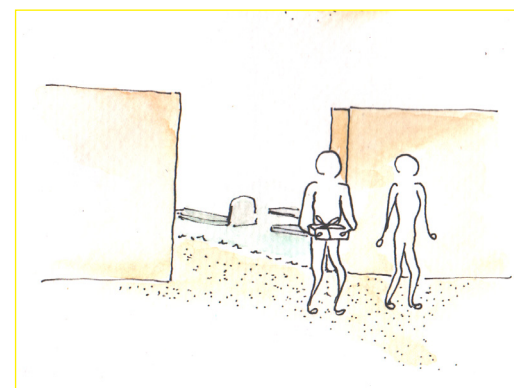
«Il est sûrement encore dans «sa bulle» de recueillement»

**Sixième Rencontre :** Une vieille dame sort du cimetière avec des talons elle est rentrée quand je me suis assis.



«Elle a fait un aller retour, pour aller voir un proche au cimetière»

**Septième Rencontre :** deux vieilles dames marchent ensemble, un gâteau à la main.



«Elles reviennent sûrement du centre-ville pour rentrer manger chez elles»

## Entrée Principale 2.0



**Première Rencontre :** Deux personnes qui nettoyaient une tombe toute à l'heure stationnent devant l'entrée, remplissent leurs bouteilles d'eau, vont aux toilettes et sortent du cimetière ensemble..

«Petit rituel avant de sortir du cimetière, pipi et remplissage d'une bouteille»



**Deuxième Rencontre :** Une dame arrive de la ville à vélo, freine assez fort et descend de son vélo dès l'entrée dans le cimetière. Elle rentre, prend un arrosoir, le remplit et pars vélo à la main vers une tombe.

«Comparaison assez frappante entre le cimetière Miséricorde et la Bouteillerie»



**Troisième Rencontre :** Une dame rentre à pied avec un petit sac à main.

«Elle regarde un peu partout autour, je n'arrive pas à savoir si elle est en promenade ou en visite pour venir voir un proche»



**Quatrième Rencontre :** un couple aux allures de touristes rentre dans le cimetière, ils parlent ensemble normalement, l'un va aux toilettes et l'autre regarde les tombes autour des toilettes, ensuite ils partent sans suivre les allées directes sur la droite et prennent en photo des tombeaux, ils s'enfoncent de plus en plus dans le cimetière.

«C'est sûr qu'ici on a eu à faire à des touristes»

## Devant le Carré Militaire



**Première Rencontre :** Une famille de cinq personnes, ils vont se recueillir en famille sur la tombe, en fait ils sont neuf et se dirigent vers le columbarium.

«Ils se regroupent au niveau du columbarium pour se recueillir tous ensemble»



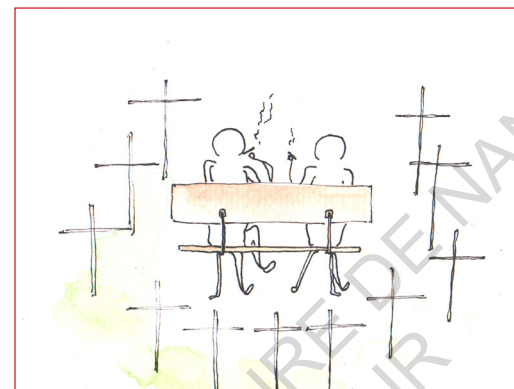
**Deuxième Rencontre :** Un homme seul qui passe et regarde derrière lui avec des fleurs à la main et un arrosoir.

«Il ne passe pas par l'allée principale sûrement pour s'isoler un peu»



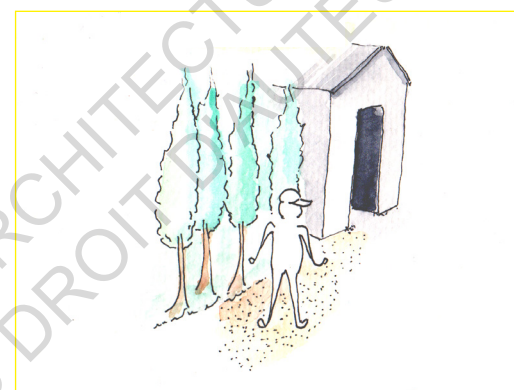
**Troisième Rencontre :** Deux personnes âgées s'arrêtent devant les tombes militaires, elles s'arrêtent plusieurs fois devant différentes tombes.

«Elles se dirigent vers une tombe au fond du cimetière mais profitent de la vue proposée par le carré militaire»



**Quatrième Rencontre :** Un couple passe devant moi, ils s'assoient au milieu du carré militaire et fument une cigarette

«J'ai l'impression qu'ils sont en balade, ils profitent eux aussi de la vue sur la ville de Nantes»



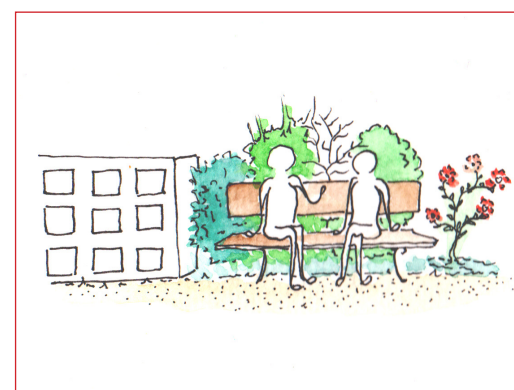
**Cinquième Rencontre :** Une enfant seule qui marche, environ 15 ans.

«Elle est repassée dix minutes plus tard avec une baguette à la main, elle utilise le cimetière pour la sécurité»



**Sixième Rencontre :** Une femme lit sur son téléphone en plein milieu du carré militaire.

«Il est midi, elle prend sa pause au milieu du cimetière avec une belle vue»



**Septième Rencontre :** Deux dames qui discutent sur un banc dans le columbarium, on les entend de loin même sans les voir, elles sont dissimulées dans une sorte de bosquet

«Pendant dix minutes, je ne savais pas d'où venaient ces voix et en passant près du columbarium j'ai vu ces femmes en train de discuter de la vie, cachées derrière la végétation»

## Devant le Carré Militaire 2.0



**Première Rencontre** : un groupe de 20/30 personnes est dans le columbarium, une personne se recueille à la fois et les autres discutent entre eux ou s'isolent..

«Première fois que je vois un aussi gros groupe de personnes dans un cimetière et en plus ils sont assez détente»



**Deuxième Rencontre** : Une dame qui regarde les tombes du cimetière militaire en plein milieu marche sur l'herbe.

«Première fois que je vois une personne traverser comme ça au niveau des tombes»



**Troisième Rencontre** : Une passante s'arrête devant les tombes militaires et regarde la plaquette explicative (elle reste quelques minutes)

«Elle prend son temps pour lire les pancartes, elle s'intéresse aux tombes aussi, elle est sûrement en visite»



**Quatrième Rencontre** : Une dame passe devant nous pour aller rejoindre son mari qui nettoie une tombe.

«Elle est allée chercher de l'eau»



**Cinquième Rencontre** : Le monsieur qui nettoie la tombe sort avec un arrosoir pour aller chercher de l'eau, il doit traverser le columbarium où le groupe se recueille. Il s'arrête devant, les personnes lui disent d'y aller, le groupe s'écarte, il remplit son arrosoir et en sortant on entend son mécontentement, il engueule une jeune fille.

« Non mais c'est pas possible des gamines comme ça.. »



**Sixième Rencontre** : Un monsieur se met en plein milieu du carré militaire et reste debout observant devant lui.

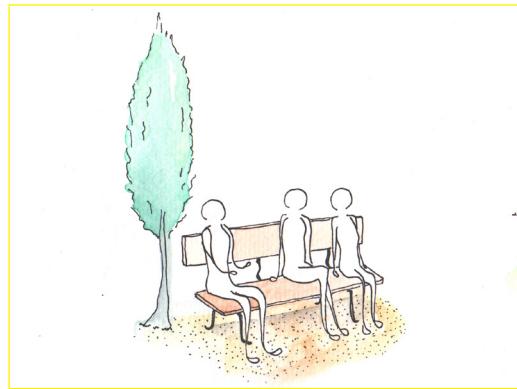
« Il profite sûrement de la vue du carré militaire pour penser à autre chose »

# Seconde Entrée



# «Tombe» de Gaëlle

**Première Rencontre :** trois personnes âgées sont assises sur le banc



«Elles me piquent ma place, je ne peux pas faire mes observations comme je le souhaitais»

**Deuxième Rencontre :** Un cortège se situe à cet endroit proche de l'accueil.



«Le groupe se déplace vers l'entrée principale, ils sont assez nombreux»

**Troisième Rencontre :** Deux personnes passent dans l'allée, elles se dirigent vers le fond du cimetière.



«Elles ont une bouteille d'eau dans la main, sûrement pour arroser les plantes»

**Première Rencontre :** Des employés de la ville travaillent dans une allée du cimetière.



«Au moins ils sont tranquille»

**Deuxième Rencontre :** Personne...



«Je me sens seul avec toutes ces tombes autour de moi»

Comme j'ai pu le remarquer lors de mon enquête, le cimetière de la Bouteillerie est un espace de la mort plus classique, c'est-à-dire qu'il ressemble à un « champ de croix ». Pour autant, il est possible de faire ressortir des pratiques particulières à ce cimetière qui montrent les mutations qui adviennent désormais dans les cimetières dits « classiques ». En plus de ces observations faites dans l'espace du cimetière j'ai participé aux réunions de l'association Big Bang Memorial, implantée dans cet espace qui m'a permis d'avoir un regard différent sur les groupes dans un cimetière.

### Une entrée brutale

L'entrée principale du cimetière de la Bouteillerie est un lieu assez peu accueillant, très sombre et qui nous confronte frontalement aux tombes situées à quelques mètres. Nous pouvons sentir ici que l'entrée n'a pas été au cœur de la réflexion sur l'espace du cimetière. Elle est un endroit plutôt fonctionnel constitué d'un banc, d'arrosoirs mis à disposition par la ville et de toilettes. Les personnes qui s'arrêtent au niveau de cette entrée sont principalement stationnées pour l'une de ces deux dernières fonctions. L'aspect « morbide » du cimetière est ici accentué par la présence d'un ancien bureau d'accueil laissé à l'abandon.

Au cours des observations dans cet espace, je me suis rendu compte que les personnes à vélos descendent de leur moyen de transport en entrant dans le cimetière. Un fait qui peut paraître anecdotique mais qui est étonnant lorsqu'il est confronté aux comportements observés au Cimetière Parc où les voitures entrent à l'intérieur sans problème ou au cimetière Miséricorde où les personnes à

vélo traversent sans sourciller. Il est important de se rendre compte de ce phénomène qui témoigne de la vision qu'ont les passants de ce cimetière. Il existe une barrière psychologique à l'entrée de ce cimetière qui ne permet pas aux passants de rentrer à vélo. La proximité ou la vue directe sur les tombes peuvent en être les causes.

Cependant, au cours de mes observations, j'ai remarqué que des personnes utilisent cet espace comme un lieu de se mise à l'écart du fracas urbain mais aussi comme un lieu de rencontre. Par exemple, ces deux scouts qui rentrent dans le cimetière, s'assoient sur un muret et commencent à chanter. Cette anecdote met en valeur la particularité du cimetière à créer une zone de tranquillité, pour pratiquer des activités nécessitant le calme. En effet, nous comprenons par ces anecdotes que le cimetière est un espace qui permet de se retirer un instant de la ville, de son ambiance sonore et de sa vitesse.

### Le carré ZZ

Le carré ZZ, le lieu d'implantation de la concession de Gaëlle Le Gillou est un lieu un peu reculé du cimetière. Il se situe dans une partie historique et au cours de mes observations je n'ai vu aucune personne passer près de ce lieu. Pour autant, lors de mes rencontres avec l'association, nous nous sommes baladés dans cette partie du cimetière. La balade était très agréable et tout le monde traversait là où il le voulait. Je n'avais jamais participé à une balade comme celle-ci dans un cimetière mais c'était intéressant de voir comment nous nous sommes déplacés dans le cimetière. En effet, il n'existe aucune signalétique de la présence de ce carré planté et il se situe trop loin pour que nous puissions le remarquer depuis le trajet habituel. Il est



Photo de la balade avec le groupe de BEIM dans le cimetière de la Bouteillerie.  
©Isabelle Montané

pour moi l'un des carrés le plus « accueillant » que j'ai pu voir, malgré des périodes de l'année où il n'est pas vraiment entretenu. La plupart du temps nous pouvons y voir des fleurs un peu partout, des vignes et une chaise posée sur une tombe. Une invitation à la contemplation, à ouvrir le regard sur ce que peut être le cimetière.

Il est cependant très peu fréquenté, seulement par les personnes qui connaissent l'existence de cet endroit et y ont donc accès.

### Le cimetière de la Bouteillerie, intégré aux balades urbaines ?

Dans la continuité du cimetière de Miséricorde, nous pouvons voir que le cimetière de la Bouteillerie est aussi traversé par des promeneurs ou des passants venant ou allant en centre-ville.

En effet, au cours des différentes observations que j'ai pu faire au niveau des points d'enquêtes, j'ai remarqué pratiquement à chaque fois des visiteurs ou des touristes, autrement appelés « flâneurs ». Ces personnes sont reconnaissables par leur regard qui se porte sur plusieurs tombes, leurs arrêts fréquents ou encore leur trajectoire qui sort des allées principales. L'exemple de ces visiteurs entrant par la grille principale, traversant, se baladant à travers les tombes

est un bon exemple de ces « flâneurs » venant au cimetière pour découvrir un lieu. Ils y sont comme dans un musée, se détachent totalement de la puissance atmosphérique du lieu, en prenant en photo des tombeaux ou traversant les allées entre les tombes. Un second exemple peut être ces deux adolescents qui courent entre les tombeaux et toquent aux différentes portes. Des exemples plus classiques de visiteurs ont aussi été observés principalement autour du carré militaire, lisant la pancarte explicative en restant quelques instants devant. Comme le définit elle-même la mairie, « *exactement aux abords des endroits un peu publics comme le carré militaire* », qui est un espace regroupant le plus de public au sein du cimetière de la Bouteillerie. Au même titre que le jardin du souvenir ou le crématorium au Cimetière Parc, il est le seul endroit où des groupes se forment à la vue de tous.

Il est pour nous l'un des espaces communs du cimetière de la Bouteillerie. Il est un lieu de recueillement symbolique représentant les soldats décédés pendant la Première Guerre mondiale. En plus d'être un lieu de recueillement collectif, il offre aussi une vue dégagée sur la ville de Nantes ce qui lui donne cet aspect d'espace commun. À plusieurs reprises, j'ai observé des personnes s'asseyant au milieu du carré militaire face à la ville, soit pour lire un livre, soit pour passer un appel, soit pour fumer une cigarette. De plus, la ville a pour cet espace la volonté d'y placer, autour, des espaces verts d'attente permettant de s'y asseoir.

Même s'il n'y a pas beaucoup de « flâneurs » dans ce cimetière ils sont plus ou moins là en fonction des saisons. C'est facilement compréhensible par la proximité avec la gare et le jardin des plantes. Le cimetière se situe



dans la continuité de ces deux hauts lieux de promenades urbaines à Nantes. Le cimetière est aussi proche du centre-ville avec la Rue Gambetta qui file jusqu'à la Cathédrale de Nantes. Beaucoup de personnes passent par le cimetière avec des gâteaux de repas de famille, des sacs d'achats... Mais la majorité de ces personnes se trouvent à pied. Comme me le dit la responsable du S.E.V.E le « *cimetière de la bouteille par exemple est une ouverture et propose des promenades par rapport à des passages pour des trottoirs qui très étroit qui sont mal foutus...* ». En effet, il n'est pas abusif de dire que le trottoir de la route longeant le cimetière n'est pas agréable à pieds et que la différence entre passer au sein du cimetière ou à côté de son mur est bien réelle. Au-delà de cette remarque lors de l'entretien, j'ai observé cette pratique à plusieurs reprises en voyant des enfants passer seuls et repasser une



Photographie de la Rue Gambetta longeant l'allée principale du cimetière de la Bouteillerie.

baguette de pain à la main. Il est vrai que dans un cimetière, il n'y a ni voiture, ni proximité avec la rue, c'est donc un endroit qui peut permettre en toute sécurité d'enjoindre à des enfants de le traverser. C'est à ce titre que le cimetière Bouteillerie est un objet constitutif de son quartier. Il est le cimetière où, parmi les trois étudiés, il y a le plus d'interactions entre des usagers différents.

### **La place de la crémation dans les cimetières modernes**

La crémation est moins facilement implantable dans un espace déjà à flux tendus depuis cinquante ans. Pour autant, la mairie a installé un columbarium en 2013, en se rendant compte de la libération de terrain qu'offre la crémation à un cimetière comme celui de la Bouteillerie. Ce columbarium se détache du paysage alentour, il se situe intelligemment à côté du carré militaire. A chaque observation des personnes se trouvaient dans cet espace : deux dames qui discutent à vive voix pendant une heure ou bien une famille entière qui se recueille tour à tour auprès de leur défunt. Ce columbarium est constitué de végétation fleurie et de bancs. Il a été conçu comme un espace agréable de détente. Toutefois, j'ai eu l'occasion d'assister à une confrontation entre une personne attachée à la décence et au respect des morts et une personne qui venait ici comme dans un jardin de détente. Ces deux personnes se sont échangées des mots sans que je ne saisisse ce qu'elles disaient mais le ton était plutôt colérique. Cette anecdote représente bien le dilemme de la mairie et des associations : **il y aura toujours des personnes à qui rien ne conviendra, mais faut-il les écouter ou faire évoluer l'espace du cimetière ?**

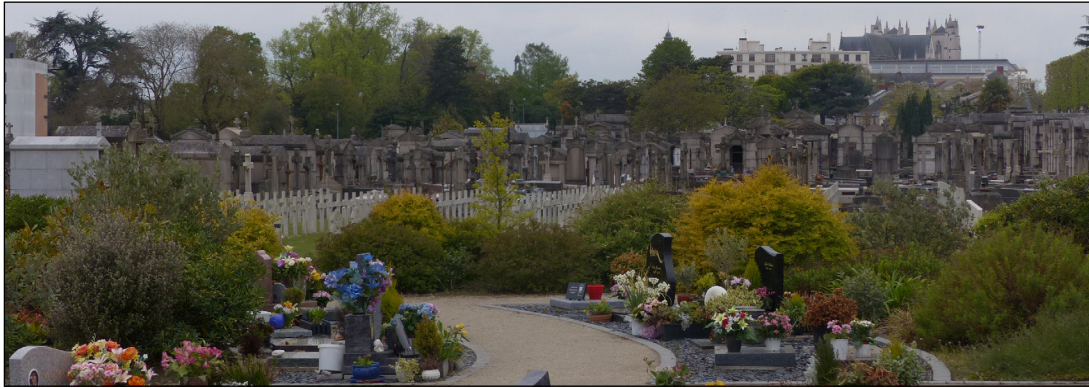
Ces espaces de détente sont, d'après le gardien du cimetière avec qui j'ai pu discuter, des lieux de pique-nique de personnes travaillant dans les alentours. Il m'a dit que plusieurs personnes venaient se plaindre qu'il y avait des gens en train de manger un sandwich dans le cimetière, les agents d'accueil y allaient mais forcément la personne venue pour manger avait disparu.

Cette pratique est si rapide qu'il n'est pas possible de la réprimander, ce qui fait qu'aujourd'hui, la ville laisse tomber cette interdiction. Comme le dit la D.R.U, « *tant que ça ne trouble pas l'ordre public, ça peut être une forme de recueillement, nous, on ne se permet pas de juger, on n'intervient pas, il n'y a pas de trouble à la décence donc voilà, pourquoi pas* ». Dans cet exemple, elle évoque une femme qui venait faire du yoga dans le cimetière de la Bouteillerie, car deux espaces sont propices à cette activité. Les carrés d'attentes inutilisés sont en herbes, ces espaces ne sont pas encore assignés à une construction, il est donc possible d'y faire du yoga, une sieste, ou toute activité qui ne porte pas atteinte à la décence. Pour faire le lien avec la crémation, il est possible de prouver que ces espaces libres sont en lien avec l'apparition de la crémation. En effet cette nouvelle pratique funéraire a modifié les estimations des administrateurs des cimetières en réduisant drastiquement les besoins d'emprise au sol. Ces mètres carrés en trop se retrouvent dans ces carrés en « attente » comme les services de la ville les appellent. Ils sont donc le fruit d'appropriations diverses qui donnent une autre fonction à ce cimetière en plein centre-ville.

### **Conclusion Partie A :**

À travers ces observations réalisées dans les trois cimetières principaux de Nantes, on comprend que l'espace de la mort est aujourd'hui fréquenté par une diversité de visiteurs. Qu'ils soient en promenade, en méditation ou en plein recueillement, les cimetières sont aujourd'hui traversés par différents types de personnes. Malgré les discours alarmistes sur la fréquentation des cimetières par les personnes endeuillées, nous avons aussi observé qu'ils sont bien présents dans les cimetières. En effet à chaque point d'observation la vision d'une personne endeuillée est possible. Nous ne remettons pas en compte cette statistique du fait que nous nous situons dans les trois principaux cimetières de Nantes. Le constat est sûrement différent dans les cimetières, dit de « quartier ». En effet ces « petits » cimetières ne sont pas sujets aux mêmes diversifications de la fréquentation.

**Pourquoi ces cimetières sont-ils hors de cette diversification de la fréquentation ? Quelles sont les caractéristiques des trois cimetières principaux qui permettent de les faire évoluer ?**



## B Le cimetière, un espace modelé par de nouvelles pratiques

Depuis quelques années maintenant les cimetières français sont en mutation. En effet, comme évoqué précédemment, il est difficile d'imaginer comment les cimetières étaient il y a encore une dizaine d'années. Plusieurs raisons permettent d'expliquer cette évolution. À partir des observations réalisées au sein de trois cimetières nantais, nous avons donc dégagé divers causes à cette modification de l'espace de la mort. Nous nous focaliserons sur les deux principales qui sont le retour d'une conscience écologique dans les cimetières et l'augmentation du recours à la crémation. Dans un troisième temps, nous évoquerons à travers l'exemple de Gaëlle Le Gillou l'évolution des arts funéraires en réponse à une volonté de se recueillir autrement.

### 1 – La crémation, un moyen de réinventer le cimetière

**« On souhaite avoir ces zones un peu vaste sur lesquelles il n'y a pas forcément quelque chose où l'on pose le regard et qui soit autre chose qu'un monument le fait par exemple d'avoir mis une fontaine à proximité du crématorium veut procéder de ça »**

**D.R.U NANTES, 2019**

Comme le dit la responsable de la D.R.U, « on voit une évolution des pratiques funéraires... aujourd'hui depuis plusieurs années on constate une augmentation du retour à la crémation ». En effet, dans toutes les statistiques se retrouve cette tendance de l'augmentation du recours à la crémation. Les chiffres précis pour Nantes ne sont pas accessibles particulièrement mais les statistiques nationales permettent de donner un aperçu. Par exemple, en France entre 1980 et 2015, nous sommes passés de 1 % à 36 % de décès ayant recours à la crémation. Certains analystes prévoient que d'ici 2030 la crémation atteindra 80 % de la pratique funéraire. Ce revirement de situation a changé les plans de la ville quant à l'occupation des cimetières. Comme le dit la responsable du S.E.V.E, « la crémation est principalement ce qui explique qu'on puisse avoir des carrés en attente y compris dans les cimetières traditionnels, ce qui n'était pas envisageable il y a encore quelques années, donc il y a quelques années on était à flux tendus sur tous nos cimetières... ». Effectivement, la responsable de la D.R.U m'a expliqué qu'ils réalisaient des estimations sur dix, vingt et trente ans pour ne pas se retrouver avec un manque d'espaces funéraires à Nantes. C'est comme ça qu'ils ont commandé la construction d'un nouveau

cimetière au sein de la métropole nantaise. Pour autant, l'arrivée de la crémation comme pratique funéraire importante a chamboulé ces estimations. Nous nous retrouvons aujourd'hui avec des espaces vides, « en attente » en plein cœur des cimetières. Ces carrés aujourd'hui végétalisés grâce à la loi Labbé, interdisant les produits phytosanitaires dans les cimetières, sont des pelouses qui comme le dit la responsable urbanisme du



Photographie des carrés «en attente» du cimetière Miséricorde.

S.E.V.E « quand on a des projets de carrés qui sont en attente qu'il y est une petite partie qui soit un petit peu transformé en petit salon d'attente, justement redonner un peu d'espace public au niveau de ce cimetière et voir qu'est ce qu'il y a comme nécessité et comme demande des familles, par rapport à ça... ». Quand nous savons que le Cimetière Parc est utilisé à 60 % de sa capacité maximale, qu'il y a trois carrés en attente à la Bouteillerie et quatre autres au cimetière Miséricorde, imaginer des aménagements dans ces espaces peut être une solution pour apporter une nouvelle vision de l'espace du cimetière. Comme les services de la mairie l'ont dit lors des entretiens, ils attendaient d'être sûres que cette tendance était bien une évolution et non juste une pratique générationnelle. Aujourd'hui, la vision

des cimetières par la ville de Nantes tend à prendre en compte ces évolutions comme un fait avéré de société, ce qui permet de les intégrer dans la planification des cimetières.

**« On sent qu'on a de plus en plus à répondre aux familles dans toutes leurs diversités »**

Face aux nouvelles pratiques funéraires, la ville de Nantes a toujours été dans la réaction, elle a aujourd'hui la possibilité de prendre les devants et d'entreprendre des changements. Surtout lorsque la responsable du S.E.V.E dit qu'« *effectivement il y a bien une demande de retrouver de l'espace public un petit peu, que les demandes des familles ne sont plus que par rapport à leurs petits terrains de concessions mais par rapport à un environnement global et que ça devienne des sites comme les autres dans la ville donc ça effectivement c'est nouveau* ». En effet, ici cette représentante de la mairie sous-entend le fait qu'un nombre de personnes demandent des qualités spatiales pour l'espace du cimetière. C'est ici la principale mutation à laquelle nous pouvons avoir à faire dans l'espace de la mort. Comme nous l'avons évoqué dans la première partie historique, le cimetière a pendant longtemps été assimilé à un espace d'expression de l'individualité par des constructions plus belles, plus hautes les unes que les autres.

Aujourd'hui, par ce commentaire nous pouvons nous rendre compte que nous avons à faire avec la crémation à une mutation à la fois psychologique et spatiale. Effectivement, une mutation psychologique du rapport à la mort est à entrevoir. La crémation est apparue premièrement dans des pays protestants comme une contestation face au christianisme puis elle s'est démocratisée,

à tort d'ailleurs, pour son côté « plus écologique » et aujourd'hui aussi pour le coût réduit d'une crémation en opposition à l'inhumation. C'est donc ces trois arguments, revendicateur, pécuniaire et écologique qui aujourd'hui font augmenter le pourcentage de recours à la crémation, trois arguments qui ramènent à une vision assez différente de celles décrites historiquement. Ensuite, l'évolution spatiale est comme nous l'avons vu lors des observations, une construction différente, plus collective, plus végétale et plus réfléchie.

Nous avons remarqué notamment avec l'exemple du columbarium du cimetière de la Bouteillerie qu'il est le lieu du cimetière où nous retrouvons des groupes, où nous entendons des gens discuter de vive voix. En le plaçant à l'intersection de l'allée principale et du carré militaire, il offre un espace



Photographie de la place au milieu du columbarium de la Bouteillerie.

commun végétalisé dans le cimetière. Il est pour l'instant un exemple assez unique à Nantes de réussite de construction d'un espace « *lié à quelque chose d'un petit peu plus collectif* », comme le dit la responsable du S.E.V.E sur les columbariums. Nous pouvons néanmoins nuancer cet exemple avec le columbarium de Miséricorde. En ayant les mêmes caractéristiques que celui

du cimetière de la Bouteillerie, il est tout de même beaucoup moins fréquenté et n'est pas pour nous assimilable à un espace commun mais plutôt à un espace de recueillement. La seule différence entre ces deux columbariums est la proximité de l'axe de passage principal. Il me semble donc important de réfléchir à l'implantation du columbarium en lien avec les espaces de traversée du cimetière pour qu'il soit accessible facilement, autant physiquement que visuellement. Cet espace construit à la fois comme un lieu de pause et de recueillement est un lieu de frottement entre les différents usagers du cimetière.

Un autre point important face à cette évolution de la crémation est la volonté de la mairie, comme le service du S.E.V.E me l'a dit, d'avoir dans « *tous les cimetières de la ville de Nantes un columbarium, un jardin du souvenir, un espace pour les cendres* ». C'est une évolution qui dans quelques années peut donner une image différente des cimetières des quartiers nantais. En effet, en apportant, en plus de l'herbe au sol, de la végétation grimpante et surtout plus attirante, en ajoutant des bancs dans des cimetières qui en manquent cruellement, l'espace du cimetière peut devenir, comme Gaëlle Le Gillou l'imagine, un espace au centre des quartiers, un espace de rencontre.

En parallèle de cette volonté, influencée par les pratiques des endeuillés, un commentaire de la représentante du S.E.V.E a retenu mon attention. Elle dit, « *ce sont des sites qui demandent beaucoup d'entretien dans lesquels on peut aussi à la limite faire le calcul, quel est le coût par rapport à l'usage. Est-ce qu'effectivement on ne pourrait pas les ouvrir davantage ?* ». Effectivement, lorsque nous comprenons qu'avec l'évolution de la végétation dans les cimetières les

jardiniers prennent une place importante dans leur entretien mais aussi leur animation. Ils sont présents dans chaque cimetière de Nantes et une quinzaine est simplement basée au Cimetière Parc.

Embaucher autant de personnes pour une fréquentation qui diminue de plus en plus, il y a ici selon la mairie un non-sens. Cette volonté, très rationnelle, est intéressante, de dire que si les jardiniers travaillent dans



Plantation des jardiniers montrant l'importance de leur travail d'embellissement des cimetières.

les cimetières, il faut alors ouvrir le cimetière à un autre public pour mettre en valeur leur travail. Parallèlement à ce commentaire du S.E.V.E, l'autre service de gestion des cimetières se pose la question des budgets « *qui permettent cette évolution, pour améliorer les espaces communs, avoir une entrée plus sympathique, avoir un endroit dans lequel les gens peuvent se rencontrer, se donner rendez-vous dans un endroit qui est un peu plus sympa et le fait de dire qu'effectivement il y a besoin de se rencontrer, d'autant plus qu'il y a de moins en moins d'endroits pour le faire en ville pour des familles qui veulent se rencontrer dans un endroit particulier* ». Dans ces deux commentaires, nous pouvons voir l'ambivalence entre ces deux services mais surtout la réticence du service de la

Direction de la Relation aux Usagers face aux évolutions... Ils se posent en effet plus de questions face aux investissements qu'il faut faire dans l'espace du cimetière.

Nous comprenons à travers ces différentes citations des administrateurs des cimetières nantais que la crémation polarise aujourd'hui toutes les évolutions. En libérant de l'emprise au sol, le cimetière possède des espaces vides, « en attente », ces lieux laissent place aujourd'hui à des appropriations de l'espace de la mort comme un lieu de pause dans la ville, de repos et de détente. Cependant, malgré ces évolutions que nous pouvons apercevoir, nous sommes encore loin d'une liberté de mouvement au sein du cimetière. Comme nous avons pu le voir lors des observations, des frictions se créent entre des personnes étant dans le cimetière « classique » et les personnes situées dans les columbariums. Ces tensions sont le symbole d'une modification de l'espace du cimetière.

## 2 – Une intégration aux parcours urbains

**« On voit quand même les cimetières s'inscrire de plus en plus dans le quartier par exemple il y a des projets de liaisons douce »**

**(D.R.U NANTES, 2019)**

Comme nous l'avons observé dans les trois cimetières étudiés, il y a des personnes qui viennent ou traversent le cimetière sans avoir l'intention de se recueillir. Les trois cimetières ont un rapport différent à ce « public » qui vient compléter le panel de fréquentation des cimetières. Comme nous l'avons remarqué, il y a dans le Cimetière-Parc des personnes qui viennent se balader dans un arboretum. Même la mairie met l'accent sur la qualité de ce lieu et à terme veut encore l'accentuer. Pour le Cimetière Miséricorde, nous avons remarqué la présence importante des vélos au cœur du cimetière, couplée à la présence de visiteurs qui viennent admirer les tombeaux et l'espace du cimetière. Et enfin, dans le cimetière de la Bouteillerie, nous avons remarqué, à moindre mesure que les deux autres cimetières, la présence de personnes s'intéressant aux tombes, se baladant et flânant. Ces trois cimetières sont pour nous les symboles d'une intégration urbaine. Ces intégrations urbaines sont de différents degrés et pour cause, comme le dit la responsable de la D.R.U, « *les traversées sont liées à la configuration des lieux si on a une entrée côté jardins des plantes, la fréquentation changerait tout à fait* » (pour le cimetière de la Bouteillerie). En effet un point important pour comprendre les différents degrés d'intégration urbaine est celui du rapport à l'environnement. Par

exemple, il serait difficile de faire du Cimetière-Parc un raccourci, de par sa position éloignée du centre-ville. Mais pour les autres cimetières, dit de « quartier », il est facilement envisageable de les ouvrir à certains endroits pour qu'un flux se développe à l'intérieur. La plupart des cimetières nantais que nous n'avons pas étudié sont des impasses, mais au contraire du cimetière-Parc, ils peuvent déboucher quelque part, de l'autre côté de l'entrée principale. C'est ce phénomène qui a fait évoluer le cimetière Miséricorde. Il est aujourd'hui ce « raccourci », comme nous l'avons défini précédemment, grâce à l'ouverture de la seconde entrée qui est arrivée bien après la construction initiale du cimetière. Nous nous rendons compte facilement de l'enclavement des cimetières car lorsque qu'ils sont ouverts et traversants les passants l'utilisent.

D'ailleurs, lors de l'entretien avec le S.E.V.E, la responsable a évoqué un autre projet d'ouverture du cimetière Miséricorde, « *en ouvrant de façon transversale parce que là actuellement il est N/S mais y a un projet d'ouverture E/O pour faire communiquer Haut-Pavés et la rue d'Auvour et tout ça va essayer d'améliorer les choses* ». Nous observons avec ce projet d'ouverture que l'intégration urbaine des cimetières est due à une volonté de la mairie. En effet, selon



Photographie de l'emplacement du prochain axe N/S traversant le cimetière Miséricorde.

leurs mots « *le deuxième facteur qui permet aussi d'ouvrir et d'augmenter un peu la fréquentation de façon différente, c'est le fait de la mobilité, cimetière miséricorde, cimetière de la bouteille par exemple sont aussi des traversées et des promenades par rapport à des passages pour des trottoirs très étroits qui sont mal foutu* ». Nous remarquons ici que les cimetières sont pour la mairie un moyen de concilier sécurité, accessibilité et confort. La ville de Nantes a effectué un travail d'accessibilité au cimetière Miséricorde, qui facilite la traversée par les vélos, les poussettes mais aussi les piétons. En goudronnant entièrement l'allée principale, celle-ci vient s'inscrire dans la continuité des rues alentours. A certains moments, cette intégration est telle que nous pouvons avoir l'impression d'être au bord d'une piste cyclable. Lors d'une observation à l'entrée secondaire du cimetière Miséricorde, j'ai comptabilisé sept cyclistes sur dix minutes. Ce constat peut paraître étonnant mais lorsque que nous sommes à l'intérieur du cimetière, l'espace est si étalé que la présence des cyclistes n'est pas forcément dérangeante. L'intégration de cette pénétrante dans l'espace du cimetière est pour la responsable de la D.R.U une évolution forte de sens, car comme elle dit « *à une époque, imaginer un vélo dans le cimetière c'était sacrilège, le vélo restait à la porte du cimetière mais aujourd'hui on conçoit les cimetières beaucoup plus comme un lieu où la vie doit entrer et donc à miséricorde on va couper les murs pour faire une voie passante transversale qui sera accessible aux vélos pour s'inscrire dans un circuit qui mène jusqu'à Orvault, il fallait trouver un cheminement et c'est le cimetière qui a été retenu pour ce cheminement là et ça*

*c'est culturellement une grosse évolution ».*

Comme elle le dit, le cimetière va être intégré à une balade traversant Nantes de part en part, mais le plus intéressant dans cette anecdote est bien le fait que cette décision a été prise collégalement et qu'un nombre important de personnes ont voté pour ce projet. Comme elle dit, c'est culturellement une grosse avancée, autant pour les habitants de la ville que pour les services urbanistiques et décisionnaires de Nantes. Cependant, le cimetière Miséricorde n'est pas le seul espace de la mort à s'inscrire dans un projet d'une telle volonté de l'intégration à la ville, à l'urbain, à la vie. Le cimetière Saint-Jacques, un cimetière « moderne », construit à la même époque que la Bouteillerie et Miséricorde rentre aussi dans ces questionnements. *« Saint-Jacques pareillement, il y a un projet de liaison douce pour que le boulevard Jolie Curie soit raccroché au quartier nouveau derrière donc là y a une vraie évolution, y a un mouvement de fond ».* A travers cet exemple nous pouvons comprendre que le cimetière n'est plus un problème mais se transforme en solution pour la ville en créant des liens entre les différents quartiers.

Toutefois, grâce aux observations réalisées dans les trois principaux cimetières nantais, nous pouvons nous rendre compte que cette intégration urbaine par les mobilités douces se joue en fonction de plusieurs facteurs. Un facteur d'accessibilité avec l'exemple du cimetière de la Bouteillerie qui possède un sol de terre et qui n'est pas traversé par des cyclistes, et un facteur dû à l'environnement, avec l'exemple du Cimetière Parc qui lui non plus n'est pas traversé par des vélos à cause de son inintérêt à le faire.



Photographie montrant la continuité de revêtement du sol entre le cimetière Miséricorde et la Rue d'Auvours.

Cependant, comme nous l'avons observé lors des enquêtes, les trois principaux cimetières nantais sont traversés par des « touristes », des visiteurs, des « flâneurs ». Dans chaque cimetière, nous avons remarqué des récurrences autour de ce sujet. Au cimetière Miséricorde, plusieurs fois des personnes parlant une autre langue ont été observées en train de prendre des photos, « visiter » des tombeaux. Au Cimetière Parc, nous avons remarqué des personnes avec un sac à dos regarder les plantes, les noms des plantes, par conséquent profiter de la qualité d'arboretum du cimetière. Pour nuancer cette remarque, il est parfois difficile de faire la différence entre des personnes venant se recueillir et des visiteurs.

Au contraire dans le cimetière de la Bouteillerie il est assez simple de séparer les deux types de personnes. Même si la pratique de la visite a été moins observée, malgré quelques exemples assez explicites, j'ai par hasard en 2018 réalisé lors d'une déambulation du « Voyage à Nantes » une promenade au sein du cimetière de la Bouteillerie (*Voir plaquette ci-contre*). En effet, pendant deux années (2018/2019), la Bouteillerie a accueilli des promeneurs venant du monde entier guidés à travers Nantes par cette ligne verte. Cette promenade dans le parcours du VAN était



GAËLLE LE GUILLOU

## CIMETIÈRE DE LA BOUTEILLERIE GAËLLE LE GUILLOU LA PROMENADE BALADE ARTISTIQUE ET MÉMORIELLE

À côté du Jardin des Plantes, le cimetière de la Bouteillerie offre sur six hectares de très beaux points de vue sur la ville de Nantes. Créé en 1774, il a la particularité d'accueillir le carré militaire de la Première Guerre mondiale, ainsi que des tombes de soldats allemands.

Gaëlle Le Guillou imagine au sein de ce cimetière une promenade qui donne à voir des monuments d'art funéraire originaux, des tombes singulières et de personnalités nantaises. Pour chacune de ces étapes, elle associe un texte et une image qui expriment sa vision du lieu avec, parfois, des œuvres évocatrices issues de la collection du Musée d'arts de Nantes. Elle investit également le cimetière avec une création végétale incitant à poser un nouveau regard sur l'art funéraire et nous questionnant sur nos usages dans les cimetières.

Gaëlle Le Guillou est sculpteur et céramiste. Sur un mode très optimiste, imprégnée de l'enfance, elle s'inspire de sujets familiers et universels où se croisent souvenir, émotion, recherche plastique et esthétique, le tout en un rituel joyeux. Elle développe depuis plusieurs années

un travail autour de l'art funéraire interrogeant notre rapport à la mort et à nos pratiques et coutumes dans les cimetières. Désireuse de retrouver le lien que l'on entretenait autrefois avec ces lieux, particulièrement au 19<sup>e</sup> siècle, Gaëlle Le Guillou souhaite encourager le public à s'y promener et s'y rencontrer. Lieux de mémoire, ces sites peuvent ainsi devenir des lieux de rencontre, de créations et de convivialité.

Initiatrice de l'association big bang mémorial en 2014, avec laquelle elle réalise des chantiers participatifs, Gaëlle Le Guillou porte un nouveau regard sur les cimetières via l'art, la nature et la mémoire, notamment par la réintroduction de la nature via le jardinage.

La Promenade de Gaëlle Le Guillou se développe au cimetière de la Bouteillerie à partir d'une impressionnante création végétale.

Sur l'ossuaire du cimetière, elle imagine un *îlot poétique* mêlant fleurs naturelles (sédums et jubarbes) et fleurs traditionnelles en céramique, mettant ainsi en valeur ces anciennes couronnes vouées à être jetées.

Cette création végétale vient ainsi compléter le parcours de *La Promenade*. Ce parcours rassemble une quarantaine de tombes qui présentent une singularité historique, artistique ou mémorielle.

**CIMETIÈRE OUVERT TOUS LES JOURS DE 8H À 20H.**

POUR ENVISAGER VOTRE PROGRESSION DANS LE CIMETIÈRE, RÉFÉREZ-VOUS AU PLAN AU VERSO ET AUX NOMS DES PARCELLES. PAR RESPECT POUR LES PERSONNES VENUES SE RECUEILLIR, LA VISITE S'EFFECTUE DANS LE CALME.



PROMENADE D'ENVIRON 1 KM A/R. ACCOMPAGNEMENT RECOMMANDÉ DANS CERTAINES ALLÉES (REVÊTEMENT IRRÉGULIER).

REMERCIEMENTS : ASSOCIATION BIG BANG MÉMORIAL, MUSÉE D'ARTS DE NANTES, LYCÉE DU GRAND BLOTTEREAU.



centrée sur les œuvres de Gaëlle Le Gillou dans le cimetière. Cette expérience a permis de faire venir beaucoup de monde dans un cimetière qui était à cette époque à l'abandon. Au point même que ça commençait pour la mairie à poser question, « *à partir du moment où elle a commencé à être dans le voyage à Nantes et que ça commençait à prendre des grosses proportions au niveau com, c'était un petit plus difficile à gérer y compris au niveau des cimetières, parce que ça veut dire qu'à partir du moment où ça commence à devenir pratiquement des visites guidées de façon systématique, des tombes un peu partout qui sont mise en scène ça devient un peu compliqué* ». Pour la mairie cette expérience a dépassé et de loin les limites de fréquentation « extra-deuil » des cimetières. Pour Gaëlle de Big Bang Mémorial, l'initiatrice de cette expérience, « *il s'est passé des bonnes choses quand même, fin ça a permis de ramener des gens mais pour moi ça devrait continuer dans la longueur* ». Dans cette parole de Gaëlle, nous pouvons ressentir une légère amertume face à la réticence exprimée par la mairie.

**Est-il possible de donner tord à l'un ou l'autre des acteurs ? Fallait-il continuer cette expérience quitte à transformer le cimetière en un musée ?**

Quand nous voyons les trajectoires qu'empruntent les « flâneurs » observés au cimetière de la Bouteillerie, nous pouvons nous poser la question. Avoir des personnes qui prennent des « selfies » devant des tombes, traversent entre les tombes sans se poser de questions, **serait-il possible de continuer à venir se recueillir dans un espace comme celui-ci ?**

D'un autre côté, cette expérience est forte de sens, le cimetière de la Bouteillerie ayant été

intégré à une balade urbaine au même titre que le passage Cambronne, que la place Graslin, que la place du Bouffay... Nous avons affaire, cette fois, à une évolution dans les mœurs d'un acteur culturel nantais majeur comme le VAN.

Il faut bien comprendre que ces expériences de traversées cyclistes et de promenades artistiques sont des exemples nantais, en faire une généralité englobant le territoire français serait une erreur. Il existe en France une seule association comme celle du Cimetière de la Bouteillerie. Il existe cependant des exemples forts comme ce concert qui a eu lieu au milieu d'un cimetière Brestois. Mais ces événements sont éphémères. Avec le travail de Gaëlle Le Gillou et le VAN, nous avons affaire à la première expérience de déambulation artistique, autre qu'historique, dans un cimetière français. Comme nous le dit une représentante de la mairie, « *Et du coup comment est ce qu'effectivement ça devient un site comme un autre où les gens vont pouvoir se promener, c'est quand même encore marginal les gens qui ont envie de se promener dans les cimetières* ».

### 3 – Une intégration culturelle

Pour compléter les observations sur site qui ont apporté beaucoup de matière sur les pratiques au sein des cimetières contemporains, j'ai participé à plusieurs réunions de l'association Big Bang Memorial ainsi qu'interviewé Gaëlle Le Gillou. Comme nous l'avons évoqué précédemment, il y a de la place dans le cimetière pour la liberté d'expression. Comme le disait Gaëlle, « *chaque espace privé est un lieu de créativité* ». Ces rencontres m'ont permis de me rendre compte de l'importance de l'espace du cimetière pour ces personnes, mais aussi de ce qu'elles ont réellement fait pour le modifier. Gaëlle est l'investigatrice de ce projet, comme elle le dit, elle a « *décidé de créer une association avec des amis parce que ça faisait longtemps qu'elle s'intéressait et ça faisait longtemps que je leurs en parlais, puis on a monté big bang mémorial* ». Gaëlle a eu plusieurs expériences dans les cimetières notamment au niveau du cimetière Miséricorde avec des œuvres qui se retrouvent aujourd'hui à côté de l'accueil. En étant plasticienne, elle peut figer des formes, des souvenirs, avec la céramique. Pour l'inauguration de cette œuvre, la responsable du cimetière avait organisé un banquet avec du vin et au final ils ont fait la fête dans l'accueil du cimetière. Comme elle me le raconte le cimetière est un lieu de rencontre, la principale

finalité de l'association est de rencontrer et faire se rencontrer des personnes grâce au média artistique et au jardinage au sein des cimetières. Ce qui petit à petit ramènera de la vie. C'est un exemple de mutation des cimetières qui diffère des deux précédents du fait qu'il ne soit pas lié à une politique de la ville, elle est une expérimentation venant de particuliers, une revendication citoyenne sur l'espace du cimetière.

Concrètement, l'expérience BigBangMémorial a démarré lors de l'acquisition d'une concession par Gaëlle en 2015, et ce n'est qu'ensuite qu'elle s'est rendue compte de la faille administrative sur les espaces privatifs du cimetière et de la liberté qu'elle a en possédant cet espace. Au fil du temps, sa concession a beaucoup évolué. Elle a d'abord été un endroit pour s'asseoir dans le cimetière car elle y a placé une chaise, elle proposait alors aux personnes de discuter de leurs expériences par ce symbole de convivialité. Elle a créé un lieu de rencontre en plein cœur du cimetière. Par la suite, elle l'a transformé en une tombe potagère ou tombe productrice. Encore après, elle a utilisé cet espace pour créer une scène de théâtre sur laquelle des comédiens venaient réinterpréter devant un public les paroles qu'elle avait réussi à recueillir. Par cette expérience sur une tombe, elle essaye de trouver la bonne



Gaëlle interviewant une personne sur sa «tombe».

formule pour faire réagir les personnes sur les possibilités infinies de l'art funéraire.

En parallèle de ce projet sur sa propre concession, Gaëlle a réalisé la « *Promenade de la Bouteillerie* », précédemment évoquée. Pour cette promenade elle a réalisé avec trois autres artistes des œuvres recouvrant des tombes de personnalités présentes au sein du cimetière. La tombe ciel, la tombe potagère, la tombe ciel, la tombe fruitière et la tombe poulain, toutes des commandes de personnes imaginées en fonction de la vie de ces commanditaires et les représentant bien plus qu'avec des mots qui peuvent être parfois impersonnels. Au sein de cette promenade, on peut aussi observer l'îlot poétique, une œuvre de Gaëlle embellissant un ossuaire du cimetière. Lors de l'entretien que j'ai pu mener avec Gaëlle, elle m'a notifiée qu'une grande partie des personnes, en



l'lot Poétique, Gaëlle Le Gilou. Photographie de l'animateur GSE, réalisant des balades insolites autour de Nantes.

voyant le travail des différents artistes, se sont rendues compte de la liberté d'expression artistique qui est laissée aux proches sur les concessions. Comme elle le dit, « *en réalité, je le vois dans le cimetière ça change quand même, y a de plus en plus de tombes souvent avec des pierres ou de l'ardoise et puis les gens font des jardins fin c'est bien je trouve que ça bouge un petit peu quoi..* ».

Selon elle, de plus en plus de familles veulent se détacher par des créations artistiques où simplement ornementales des tombes que nous caractérisons de « classiques ». En effet, lors des déambulations que nous avons réalisées au sein du cimetière de la Bouteillerie, nous avons pu observer quelques tombes un peu spécifiques qui sortent du lot. Ces tombes sont des projets, avec une réflexion et une attention apportée à l'esthétique et



Photographie d'une des tombes sortant du lot au cimetière de la Bouteillerie.

au sens. Ce phénomène n'est pas non plus très répandu mais dans le cimetière nous pouvons en voir une dizaine dispersées un peu partout. Cette « promenade », au-delà de faire connaître le cimetière et d'augmenter sa fréquentation le temps de l'été, est aussi une ouverture d'esprit sur les possibilités de l'espace en lui-même. Le sens caché que nous pouvons y trouver est d'ouvrir les yeux sur deux sujets, le premier est de montrer qu'il est possible de visiter un cimetière tout en apprenant des choses et le second est de montrer qu'une tombe n'est pas forcément sombre ou minérale mais qu'elle peut être personnalisable, par exemple de la couleur du ciel ou avec des dessins d'enfants dessus, ou encore totalement végétale. Pour nous, c'est une réelle ouverture d'esprit sur les pratiques funéraires que Gaëlle et Big bang

Mémorial nous offrent à travers cette balade. Toutefois, cette expérience a pris fin il y a deux ans, principalement à cause du manque d'investissement du Voyage à Nantes qui s'est avéré seulement intéressé pour organiser cette promenade une seule fois. Lors de notre discussion, Gaëlle était triste de la fin de cette histoire, pour autant elle en retenait des points positifs : « *enfin si j'ai gagné plein de choses formidable, des connaissances, des rencontres, ça c'est pas perdu mais pour le projet lui-même c'est triste ça s'est perdu par contre...* ». Effectivement, au-delà de ce projet culturel, ce que nous avons remarqué lors des réunions de l'association, c'est que le sujet des cimetières a permis de rassembler autour d'une table des personnes de tout âge, de tout milieu social. C'est ici la force de l'association et ce qui m'a touché personnellement, créer des liens entre des personnes venant de différents endroits en les faisant discuter sur un sujet simple : « **Comment peut-on rendre les cimetières plus accueillants ?** ».

Pour apporter des réponses à cette question, les membres de l'association, qui sont entre trente et cinquante personnes, se rassemblent le plus souvent possible au sein du cimetière pour proposer des idées, innover, surprendre. A chaque rencontre une session de jardinage est aussi organisée pour s'occuper du carré ZZ. En effet, lors de l'acquisition de sa concession, Gaëlle a aussi demandé à la mairie si elle pouvait, avec l'association, s'occuper de la partie publique d'un carré. Il semblait assez logique qu'elle s'occupe de celui entourant sa concession. Grâce à cet accord verbal entre la mairie et l'association, en lien avec le S.E.V.E, l'association a organisé par des événements facebook des



Photographie d'une journée de jardinage au sein du cimetière de la Bouteillerie ©Isabelle Montané

rencontres de jardinage au sein du cimetière de la Bouteillerie. Cette activité rassemblait « *bien une trentaine de personnes quand même 20, 30 quand même, donc on avait beaucoup d'ustensiles quoi, des brouettes, on avait commencé à avoir, fin ça y allait quoi et moi je voulais à force et je sentais que ça allait le faire facilement que les gens y aillent d'eux même, quand ils voulaient quoi* ». Je n'ai pas pu participer à une journée jardinage mais ce que racontait Gaëlle c'est que par leur nombre, ils prenaient vraiment possession du cimetière, ils investissaient les lieux, tout le monde parlait à haute voix, rigolait, et c'était selon elle un vrai moment de partage. En plus de transformer l'espace du cimetière en un jardin partagé, les personnes passant dans le cimetière sont forcément interloquées par cette présence. Au cours de l'entretien Gaëlle m'a dit que plusieurs fois pendant



Photographie d'une journée de jardinage en hiver au sein du cimetière de la Bouteillerie, avec la présence de plusieurs enfants. ©Isabelle Montané

ces journées jardinage, des personnes venaient les voir, discutaient, participaient et quelques fois adhéraient à l'association. Dans les personnes qui venaient jardiner, il y avait à la fois des personnes ayant des défunts dans le cimetière mais aussi des personnes ayant juste envie de jardiner en ville. Cette possibilité d'ouvrir l'espace du cimetière à toute personne du quartier dans l'idée qu'ils puissent se recueillir de loin est une pratique intéressante quand nous prenons en compte l'éclatement des familles. C'est comme ça que Gaëlle et les personnes de l'association voient le cimetière: comme un lieu de vie au centre des quartiers. En plus de ces séances de jardinage, l'association organise des expériences artistiques. Lors de l'entretien, Gaëlle a fait la liste des expérimentations que les membres de l'association et elle ont organisées.

- Des représentations théâtrales, « *par exemple une autre amie qui n'est pas professionnelle du théâtre mais qui est amateur/comédienne, c'est pareil elle a fait, elle a proposé des visites en choisissant des tombes qu'elle aimait et en clamant des poèmes quoi* ».

- Des conteurs d'histoires, « *Romarc « Pérauchaud », il nous a fait pour l'association BIGBANG plusieurs visites, il avait même fait venir un compteur, il avait aussi fait venir son épouse qui avait chantée dans le cimetière* ».

- Des séries photographiques, « *Et il m'a dit bah ça m'a donné l'occasion de venir dans le cimetière pour votre promenade et puis après il a fait pleins de photos, il en a fait un livre, un très jolie livre et il en était très content quoi, il avait fait une soirée où il avait fait la projection de son livre et nous avait raconté toute son histoire* ».



Photographie d'une lecture poétique au sein du cimetière de la Bouteillerie. ©Isabelle Montané

- Et d'autres activités répertoriées dans le document ci-contre comme des balades philosophiques, des ateliers pour enfants en lien avec une association du quartier, etc.

Par ces exemples, nous comprenons que le cimetière de la Bouteillerie est pour des artistes professionnels ou non un lieu d'expression en plein air. Contrairement à ce que nous pourrions imaginer, comme nous l'ont répété les services de la mairie, « *il n'y a pas eu trop de plaintes, ça nous a surpris* ». En effet, les personnes ne se sont pas tellement opposées à cette pratique, tant qu'elle ne dérange pas le recueillement dans le cimetière. Au delà de l'avis des personnes, celle de la mairie sur cette expérience est aussi bénéfique, « *au niveau à la fois du principe, de tout ce que ça a enseigné, la possibilité de faire de la production puisqu'on a planté* ».



Photographie d'un atelier de graines à la Toussaint 2016 à l'entrée du cimetière de la Bouteillerie. ©Isabelle Montané

## Visites créatives

**avec big bang mémorial**  
Cimetière de la Bouteillerie  
72 rue Gambetta ~ Nantes  
ouvert tous les jours de 8 h à 20 h

Réservation conseillée auprès de  
bigbangmemorial@gmail.com  
Rendez-vous à l'entrée  
Côté Jardin des Plantes  
5 minutes avant l'heure  
Don d'un euro ou plus par personne  
pour l'association bbm

<ul style="list-style-type: none"> <li>• « <b>La Promenade</b> » de Gaëlle Le Guillou avec Le Voyage à Nantes Gaëlle &amp; Dominique Le Guillou Réservation conseillée 06 80 50 42 38</li> <li>• « <b>Retour à la terre</b> » de Cécile</li> <li>• « <b>Jardin d'encre</b> » de Cécile Réservation conseillée 06 49 59 78 74</li> <li>• « <b>Contes parmi les morts</b> » de Romarc Perrocheau, raconteur d'histoires Il sera accompagné de Serge Laly, conteur le 22/08</li> <li>• « <b>Une tombe, une histoire</b> » de Xavier Trochu des Archives Municipales de Nantes</li> <li>• « <b>Morts-vivants, vampires et autres créatures en ici et là-bas</b> » d'Isabelle Lesquer, lectrice</li> <li>• « <b>Les 4 saisons de la vie</b> » par l'association L'éveil des possibles pour les enfants de 7 à 99 ans. Sur réservation 06 38 17 26 07</li> <li>• « <b>Les 5 sens de la vie</b> » par l'association L'éveil des possibles, atelier ludique et créatif pour les enfants accompagnés de leurs parents à partir de 7 ans. Sur réservation 06 38 17 26 07</li> <li>• « <b>Le quartier Saint-Clément au 18<sup>e</sup> et au 19<sup>e</sup></b> » par Sandrine Bernier, guide conférencière Tarif 5 euros Durée 1 h 30 Sur réservation plusd1tour@gmail.com</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• lun 10/07 à 10 h</li> <li>• jeu 20/07 à 10 h</li> <li>• jeu 03/08 à 10 h</li> <li>• jeu 10/08 à 10 h</li> <li>• mer 12/07 à 15 h</li> <li>• sam 26/08 à 10 h 30</li> <li>• mer 30/08 à 17 h 30</li> <li>• mer 23/08 à 17 h</li> <li>• mar 18/07 à 17 h</li> <li>• mar 25/07 à 13 h</li> <li>• mar 22/08 à 10 h</li> <li>• mar 18/07 à 9 h</li> <li>• jeu 17/08 à 9 h</li> <li>• dim 20/08 à 18 h</li> <li>• vend 21/07 à 10 h</li> <li>• vend 28/07 à 10 h</li> <li>• vend 04/08 à 10 h</li> <li>• vend 18/08 à 10 h</li> <li>• vend 21/07 ~ 16 h à 18 h</li> <li>• vend 28/07 ~ 16 h à 18 h</li> <li>• vend 04/08 ~ 16 h à 18 h</li> <li>• vend 18/08 ~ 16 h à 18 h</li> <li>• sam 29/07 à 10 h</li> <li>• merc 09/08 à 10 h</li> <li>• tous les vend juillet &amp; août à 18 h</li> </ul>
--	--

**Littérature**

**Contes**

**Patrimoine**

**Littérature fantastique**

**Balade philosophique**

**Atelier enfants**

**Le cimetière et son quartier**

**Arrosage** de La Tombe Potagère avec Gaëlle Le Guillou

Découvrez sur place les créations de 4 artistes lors de  
« **La Promenade** » de Gaëlle Le Guillou avec le Voyage à Nantes dont L'Îlot Poétique, La Tombe Potagère, La Tombe Fruitière de Gaëlle Le Guillou - La Tombe Ciel de Claude Francheteau et Karen Le Ninan - La Tombe Yvette Poulain de Karen Le Ninan - La Tombe Vosgienne de Nathalie Simon.

L'association bbm a fleuri « La Promenade » planté des vignes à vin et jardine depuis 2015 dans le carré Z.

+ d'infos & d'autres visites sur notre site internet  
bigbangmemorial.fr

**bbm**  
big bang mémorial

**L'association bbm vise à porter un nouveau regard sur les cimetières pour en faire des lieux de découverte artistique, environnementale et mémorielle.**

Planning des « Visites Créatives » datant de 2017 organisées par l'association Big Bang Mémorial.



*je sais plus combien de vignes à l'intérieur de la Bouteillerie donc effectivement le fait même de se dire un cimetière c'est un vrai jardin, ça l'a confortée ».*

Nous observons à travers l'exemple de cette association que le cimetière peut être un lieu de vie communautaire, se détachant de tout aménagement urbain, en construisant simplement des liens sociaux et des activités qui permettent des rencontres. Le dernier exemple qui rend encore plus belle l'histoire de cette association est la mise en place d'un atelier de nettoyage de graines par des personnes âgées n'ayant pas la possibilité de jardiner avec les autres. En effet cette initiative de l'association marque cette volonté et cette possibilité de faire rencontrer une mixité de personne au sein du cimetière. La raison est simple mais tragique, tout le monde possède des proches inhumés dans un cimetière.

### Conclusion Partie B :

Comme évoqué précédemment, cette expérience est un exemple assez unique en France. Lors de l'entretien j'ai demandé à Gaëlle si elle pensait que cette expérience était reproductible dans d'autres cimetières, elle a répondu qu'elle « *pense que ce n'est pas spécifique à la Bouteillerie, tout le monde à envie de voir ses cimetières vivre un peu.. Mais c'est aux gens de créer leurs trucs quoi aussi.. Mais par contre nous c'est vrai qu'à un moment donné je voulais faire un extrait pour expliquer comment on s'y est pris aussi, des sortes de protocoles, de démarches et tout ça parce que mine de rien on a de l'expérience aussi et en effet c'était aussi pour gagner des sous, je pourrais faire un appui auprès des élus, des services et bien sûr des habitants, une sorte de conférence qui explique les possibles et comment on s'y est pris..* ». L'expérience au sein du cimetière de la Bouteillerie pourrait devenir un exemple de mutation des cimetières dans le respect total de la décence, le but n'étant pas de transformer le cimetière en une piste cyclable mais de prendre les qualités de rassemblement que possèdent l'espace de la mort pour créer des liens, des connexions au sein des quartiers.

## Conclusion Partie II

Nous nous rendons bien compte avec à la fois les propos des acteurs du cimetière et les observations que des évolutions ont lieu au sein du cimetière. Ces évolutions se situent dans deux domaines. Le premier est l'évolution du rapport de notre société à la mort qui à travers le recours à la crémation transforme l'espace du cimetière. Cette évolution se retrouve à la fois spatialement avec la présence de lieu «un peu plus publics» et psychologiquement avec une désacralisation de la terre des cimetières. Cette désacralisation du sol du cimetière peut ouvrir d'autres possibilités liées à l'espace du cimetière en utilisant son sol, comme Gaëlle Le Gillou a pu le faire.

La deuxième typologie d'évolution est celle liée à la fréquentation. L'ouverture du cimetière à d'autres publics, aux balades urbaines, aux vélos, aux visiteurs du Voyage à Nantes. Cette modification du public entrant dans les cimetières force la mairie à proposer de nouveaux aménagements en réponse à ces nouvelles activités.

On comprend à travers ces différents exemples que ces deux phénomènes se nourrissent mutuellement pour modifier petit à petit l'espace du cimetière. En effet la modification des accès ouvre l'esprit des usagers du cimetière et à l'inverse la modification de notre rapport à la mort favorise aussi l'insertion de nouveaux usagers dans les cimetières. En tout cas nous remarquons que toutes ces modifications font évoluer les cimetières en un espace bien loin de la définition de l'hétérotopie que Michel Foucault utilisait, il y a trente ans pour définir les cimetières.

Du fait que ces évolutions sont assez nouvelles dans l'espace de la mort, **nous pouvons demander qu'elle est le rapport avec les usagers réguliers du cimetière, à savoir les endeuillés ? Quelles sont les frictions que crée ces nouvelles pratiques au sein des cimetières ?**

### III – Le cimetière, un espace commun en construction, contraint par la décence



Photographie ©Isabelle Montané, disponible sur le site de Big Bang Mémorial

Dans les parties précédentes, l'espace du cimetière a été évoqué comme un lieu au fort potentiel d'expression à la fois individuelle et collective. Ensuite, grâce aux différentes observations réalisées au cœur des cimetières Nantais, nous avons compris que cet espace connaît, aujourd'hui, des évolutions liées à sa fréquentation diversifiée.

Toutefois, ces évolutions restent des tendances localisées dans des cimetières spécifiques. Et même au sein de ces cimetières sujets aux évolutions, les pratiques « extra-deuil », diversifiant les fonctions du cimetière, restent marginales. En effet, nous l'avons déjà abordé succinctement dans les parties précédente, l'espace du cimetière évolue lentement. Pour nous, cette lenteur est principalement due à l'acceptation de toutes les pratiques du cimetière par la décence. La décence symbolisant le respect aux morts, le

respect aux personnes en deuil, le respect de l'espace dans lequel nous pénétrons, c'est un critère subjectif car dépendant des sensibilités individuelles. La définition que se font les acteurs du cimetière de la décence est un curseur qui permet d'accepter ou d'interdire certaines pratiques dans ce même espace, par conséquent elle en maîtrise l'évolution. Le cimetière étant un espace public, le « curseur de la décence » est donc aux mains de la mairie.

Pour cette dernière partie nous donnerons différentes définitions de la décence au sein du cimetière à travers les trois évolutions découvertes précédemment. Au centre de ces exemples, des controverses seront mises en valeur pour expliquer la lenteur de la mutation de l'espace de la mort.

## A – La végétation dans les cimetières, une évolution en partie acceptée



La première friction face aux évolutions des cimetières a eu lieu il y a déjà quelques années. Comme nous l'avons déjà évoqué, la mise en place de la Loi LABBE en 2008 a modifié dans le fond et la forme les cimetières. Cette évolution a tendance, à Nantes, à prendre place dans tous les cimetières de la ville. Que nous allions dans le cimetière le plus populaire ou le plus reculé de la métropole, tous les cimetières sont aujourd'hui végétalisés. Cette mutation se traduit dans les cimetières par des petites plantes entre les tombes. Là où il y a une dizaine d'année, des pesticides les détruisaient, ces herbes folles poussent aujourd'hui un peu partout. Ce changement dans la manière d'entretenir les cimetières bouleverse la vision que nous avons de l'espace. En effet, de nos jours, entre les tombes des plantes poussent, parfois plus hautes que les tombes elles-mêmes,



Photographie de la végétation au sein du cimetière de la Boutellerie.

l'expression de « champs de croix » associée aux cimetières peut donc être remise en cause dans certaines parties de l'espace des morts. C'est une évolution qui est arrivée subitement et est, après dix ans, en voie d'acceptation par les usagers du cimetière.

Comme nous avons pu le dire précédemment, cette évolution est le premier rouage d'un enchaînement d'évolutions des pratiques

au sein du cimetière. Comme le service des espaces verts en charge de l'entretien des cimetières Nantais l'a précisé, « *ce qu'on est en train de faire de façon assez massive, progressivement est pas encore complètement accepté, donc ça on voit bien qu'on est toujours en train de tester les limites* », une évolution aussi profonde que celle-ci met du temps à être acceptée par tous. Cela peut se comprendre, les cimetières sont restés pendant de nombreuses années minéralisés, sans végétaux. Le temps d'acceptation est long pour une évolution aussi profonde.

Comme je l'ai observé au cimetière de la Boutellerie à la veille de la Toussaint, des personnes sont encore attachées à l'image de ce cimetière minéral. En effet, pendant dix minutes elles s'occupaient de tout un carré du cimetière à cinq ou six. Pour prendre soin d'un carré, ils nettoyaient la partie « publique », entre les tombes, en la désherbant, tout en ajoutant, « *c'est dégueulasse avant au moins ils mettaient du désherbant.* ». Ici, nous avons un exemple de résistance à la végétalisation des cimetières, mais au-delà de simplement nettoyer le contour de la tombe d'un de leur proche, ils prennent en charge l'ensemble d'un carré, soit le contour d'une centaine de tombes. Ils imposent donc leur vision du cimetière aux autres endeuillés de ce carré. Cet exemple montre que certains usagers du cimetière veulent conserver cet aspect minéralisé. Quand nous savons que de l'autre côté du cimetière, il y a le carré ZZ entretenu par l'association Big Bang Memorial, l'opposition est saisissante. Face à cette attention portée par certaines personnes pour maintenir l'espace du cimetière comme il était depuis une trentaine d'années, nous pouvons opposer la vision de

la ville. En effet, pour les services de la ville, les cimetières doivent devenir des espaces végétalisés, et comme nous l'avons remarqué lors des entretiens, cette évolution n'est plus une question qu'ils se posent. Au contraire, ils cherchent à aller plus loin dans la réflexion, comme le dit la responsable de la D.R.U, « *le cimetière parc est ce qu'on mettrait pas des chèvres, ça fait partie des réflexion en l'air, y a pas encore eu d'arbitrage mais le but est*



*Photographie d'une personne venant au cimetière de la Boutellerie avec ses outils pour nettoyer les contours d'une concession.*

*de réduire le travail des agents mais aussi d'enrichir la terre, donc ça c'est quelque chose qui peut choquer culturellement, les gens qui ont du mal à voir trois bouts d'herbes quand ils vont voir la chèvre... ».*

Nous comprenons par cette citation qu'ils essayent d'aller plus loin qu'une simple végétalisation des espaces de la mort, une réflexion est donc en cours pour continuer de faire évoluer les cimetières.

Nous comprenons par ces deux exemples que toutes évolutions au sein de l'espace du cimetière est sujet à controverses, les acteurs et usagers n'ayant pas la même vision de ce que doit être ce lieu. Les services de la ville ont le pouvoir de partager leur vision à une grande échelle, du fait de leur travail dans les espaces publics du cimetière, toutefois

les usagers réguliers ont le pouvoir de se plaindre et de faire entendre leur voix auprès de la mairie. Nous pouvons nous demander **la mairie est-elle assez autonome face aux choix qu'ils font sur le sujet de la végétalisation ? Est ce qu'un travail pédagogique envers les personnes réfractaires à la végétalisation ne serait pas imaginable pour faire avancer les mentalités ? Au lieu que ces usagers réguliers réfractaires défassent en une journée le travail des jardiniers tout le long de l'année, serait-il imaginable qu'ils plantent ensemble ? Qu'un partage de connaissances se fasse autour des plantes ? Sur le jardinage ? Sur le bienfait du jardinage au niveau de la biodiversité ?**



## B - « N'est-ce pas un paradoxe que de vouloir plus ouvrir des lieux en s'appuyant sur leur caractère fermé ? » : Exemple de l'ouverture des cimetières aux vélos, à Miséricorde.

Comme nous l'avons remarqué précédemment, les services administrant les cimetières sont en train de faire évoluer certains espaces de la mort en les incluant dans des balades urbaines. En se baladant dans les rues de Nantes, surtout depuis la fin du « confinement », nous ne pouvons pas passer à côté de l'omniprésence des vélos en ville. L'augmentation des pistes cyclables engendre une augmentation du nombre de cyclistes en ville. Ce phénomène pourrait se répercuter sur l'espace du cimetière où nous voyons déjà qu'un nombre important de vélos le traverse. En effet, pour ouvrir les cimetières, la mairie est obligée d'ouvrir l'espace du cimetière à tous les usagers. Dans ces nouveaux usagers, il est possible de définir différentes catégories. Entre les promeneurs du dimanche, les marcheurs, les flâneurs, les visiteurs et les cyclistes, tous ont une relation différente à l'espace qu'ils traversent.

Effectivement, un promeneur profite plus facilement des qualités spatiales l'entourant contrairement à un cycliste dont le but est d'arriver le plus rapidement à son point de chute. Comme le dit la responsable du S.E.V.E, « *alors par contre ils devraient être beaucoup plus doux, et c'est ça la difficulté et on le voit bien à chaque fois que l'on commence à faire une ouverture, y a des difficultés, on est obligé de resserrer un petit peu parce qu'il y a des abus..* ». Ces ouvertures symbolisent pour nous la complexité de l'évolution de l'espace du cimetière. Bien sûr, ouvrir le cimetière permet de mettre en valeur le travail des jardiniers, des artistes et l'histoire du site mais le transformer en une piste cyclable pose question par rapport à la fonction première du cimetière. En effet, comme le rajoute la responsable du S.E.V.E, « *ils (les endeuillés) devraient pouvoir se recueillir tranquillement sans avoir des gens qui les frôlent, les gens devraient avoir la décence de ralentir* ». L'intégration de la décence dans cette citation montre bien le poids de ce concept sur l'espace du cimetière. Les services publics jouent sur ce terme pour que les usagers se responsabilisent, tout en sachant que la décence est subjective. Personne n'aura le même rapport à l'espace du cimetière, nous l'avons bien vu lors de nos observations, il y a des cyclistes qui sont à deux doigts de nous percuter. Ainsi, ouvrir les cimetières aux mobilités douces c'est aussi accepter que ces pratiques, bien qu'elles soient parfois déviantes, prennent une place importante face à la fonction initiale de recueillement. En prenant l'exemple du cimetière Miséricorde, la fréquentation quantitative est supérieure aux autres cimetières étudiés, mais **est-elle**

## plus qualitative ? Les personnes utilisant les cimetières comme un raccourci permettent-ils une évolution de la relation de notre société à la mort ?

En prenant en compte les différents usagers du cimetière et la relation qu'ils peuvent avoir, nous pouvons nous apercevoir que certaines pratiques, comme la déambulation piétonne ou la visite des cimetières peuvent faire évoluer cette relation à la mort. En effet, un piéton aura une relation particulière au lieu qu'il traverse, bien différente de celle d'un cycliste. Il ressentira plus facilement l'atmosphère du lieu qu'il traverse. Toutefois, interdire l'accès des cimetières aux cyclistes pose la question de l'accessibilité d'un espace public et ne fera que différencier les cimetières des autres espaces urbains.

Par cette remarque, nous nous rendons compte de la complexité de la gouvernance du cimetière, qui en ouvrant cet espace à tous remet en cause la justification par la décence souvent prônée par les services représentant la mairie pour limiter certaines pratiques dans les cimetières.

Cette ouverture des cimetières est donc le sujet de plusieurs controverses. La première se situe entre les deux différents services de la mairie. Le S.E.V.E, à travers les citations invoquées précédemment, se pose la question de la place des vélos dans les cimetières en les opposant à des marcheurs. Quant à la D.R.U, qui comme cette citation nous le montre : « *on se retrouve avec de supers espaces dans la métropole on a des cimetières, des nouveaux cimetières qui ont vu le jour. Ils sont tous paysagés, vous avez le cimetière de saint jean de boisseaux ou il y a eu toute une réflexion sur comment on va valoriser une zone humide et on va reboiser, donc l'installation*

du cimetière était l'occasion d'avoir une démarche environnementale globalisée, c'est assez intégré comme projet à la ville avec une conception dès le démarrage de cheminements, là aussi le cimetière est sur la voie des nouvelles balades qui sont proposée aux habitants », prend en compte les usagers dans leur globalité sans faire réellement de distinction entre les types d'usagers.

Une seconde controverse se situe entre les différents acteurs du cimetière, les politiques et l'association Big Bang Mémorial. En effet, lors de l'entretien avec Gaëlle Le Gillou, il a été évoqué la place des vélos dans les cimetières et notamment à Miséricorde. Elle avait un avis assez tranché sur la question. Pour elle, ce ne sont pas forcément les vélos qui dérangent l'ambiance des cimetières mais les aménagements réalisés pour viabiliser



Photographie d'une allée secondaire du cimetière Miséricorde en voie de goudronnage

les allées. Effectivement, l'ouverture des cimetières oblige la mairie à goudronner les voies de circulation. Pour nous, ces allées bitumées sont un symbole de l'intégration des cimetières dans les parcours urbains, toutefois à Miséricorde, le bitume commence à prendre une place de plus en plus importante. Comme le dit Gaëlle, « ils l'ont quand même sacrément abîmé en mettant,

je sais pas si vous avez vu, ils mettent du ciment jusqu'à toucher les tombes fin ils sont en train de l'abîmer leur cimetière... ». Avec un peu de recul, nous nous rendons compte que la loi LABBE interdisant l'usage des pesticides n'y est pas pour rien. En effet, l'entretien d'un passage bitumé est moindre qu'un passage à désherber toute l'année. Pourtant, la présence de bitume donne une autre image de l'espace du cimetière, moins proche d'un lieu de pause végétal au sein de la ville. Cet effet nous pouvons le voir au cimetière de la Bouteillerie. Le bitume n'étant présent qu'à certains endroits du cimetière, l'entrée principale n'en est pas pourvue. Lors des observations, nous avons remarqué que les rares personnes à vélos descendaient de leur moyen de transport dès l'entrée du cimetière.

Enfin, la troisième controverse liée à l'ouverture du cimetière aux vélos est celle entre les cyclistes et les pratiques funéraires. La cohabitation entre les endeuillés et les cyclistes n'existe pas vraiment du fait de la séparation entre les lieux de recueillement et les lieux de traversée. Pour le cimetière Miséricorde, la seule confrontation se situe entre les convois funéraires et les vélos utilisant tous les deux l'allée principale pour se déplacer. En effet, comme le rappelle la responsable du S.E.V.E, « quand y a un convoi, les gens devraient avoir la décence de diminuer leurs vitesses, vélo à la main, où l'on traverse à une certaine vitesse quoi, et ça paraît assez logique mais y en qui ne le font pas... ». Ces deux types d'usagers fondamentalement opposés dans leurs attitudes et sentiments se retrouvent au même endroit, avec deux vitesses différentes, deux philosophies distinctes. Pour nous, cette relation entre ces deux typologies d'usagers

du cimetière est nécessaire pour faire naître un espace commun, dans l'idée d'une mixité sociale. Pour autant, il ne faut pas oublier que la fonction première du cimetière est de se recueillir et se souvenir des moments passés, avoir un vélo qui dérange ce moment assez précieux peut irriter, surtout dans ces moments de peine extrême. Il ne faut pas oublier, comme le disait la responsable de la D.R.U, que « le cimetière ne peut pas être considéré comme une place car c'est un lieu où l'affectif, l'émotionnel à une place importante et on est vraiment pas sur quelques chose de neutre et c'est pour ça que parfois on peut avoir des réactions très disproportionnées... on est vraiment pas sur un lieu quelconque ».

La controverse autour de la place des vélos dans les cimetières, et plus largement de l'intégration des espaces de la mort dans des parcours urbains, est plutôt de l'ordre de la nouveauté, par rapport à la végétalisation qui a été initiée il y a environ dix ans. Nous comprenons, avec cette comparaison, qu'il existe différents stades d'acceptation où petit à petit tous les acteurs du cimetière coordonnent leur vision. Même si aujourd'hui le sujet semble être assez compliqué à traiter de la part de la mairie. Il nous semble qu'il faut un peu de temps pour s'adapter à cette évolution. Malgré le fait que nous pensions que cette évolution ne soit pas la plus essentielle pour modifier l'inconscient collectif entourant l'espace du cimetière.



## C – Des expérimentations associatives au sein de l'espace public : Exemple du cabanon de jardin de l'association BigBangMémorial

Enfin, la troisième controverse au sein des cimetières est la conséquence de l'implantation de l'association Big Bang Mémorial dans le cimetière de la Bouteillerie. Cette association, dont nous avons déjà décrit les activités précédemment, est une nouveauté pour la ville de Nantes mais aussi pour les cimetières français en général. Du fait de la cohabitation entre cette association, les

services de la ville et bien sûr les endeuillés dans le cimetière de la Bouteillerie, plusieurs sujets sont sources de contentieux.

Contrairement à ce que nous pourrions imaginer de prime abord, pour nous, cette controverse ne se situe pas entre les usagers réguliers du cimetière et l'association mais plutôt entre les services de gestion des cimetières et Big Bang Mémorial.

En effet, lors des entretiens avec les services de la ville, les retours des usagers réguliers du cimetière à propos des expérimentations de l'association et les œuvres de Gaëlle Le Gillou, ont été des sujets de discussion récurrents. Comme la responsable du S.E.V.E a pu le dire sur ces expérimentations, « *les jardiniers n'ont pas eu eux non plus de remontée, on l'aurait pas fait deux trois ans de suite, on l'aurait arrêté de suite si jamais on sentait que ça choquait complètement donc non y a pas de soucis* ». Nous comprenons par cette citation que contrairement aux deux précédentes controverses, celle-ci ne se situe pas entre les usagers et l'association. En effet comme Gaëlle nous le confirme lors d'un entretien, « *il y a très peu de personnes railleuses, de courriers j'ai dû en avoir trois quoi et après c'est la ville qui me l'a dit fin les services ont eu une lettre, je crois pendant le voyage à Nantes, une seule dame qui disait que c'était lamentable la promenade, en plus c'était même pas une nantaise et même j'ai pas reçu de lettres là-bas, j'ai dû en recevoir trois dans ma boîte aux lettres quoi sinon j'ai reçu que des messages de gens, du genre merci ça fait du bien, même j'ai reçu des graines une fois aussi qu'elle a déposé dans ma boîte aux lettres, vraiment des mots supers mignons* ».

Nous comprenons par cette citation que certaines personnes sont en désaccord avec les expérimentations de l'association. Par exemple, ce monsieur que j'ai rencontré lors d'une observation dans cette partie du

cimetière qui m'a demandé, en me voyant prendre des notes, de bien les prendre pour en faire un rapport. Sur un ton agacé, cette personne évoquait le respect aux morts, l'idée que des plantes qui poussent dans un cimetière est contre-nature, que cela ne respecte pas le sol et les défunts qui s'y trouvent. Toutefois, l'avis global autour de ces actions est tout de même assez positif notamment du point de vue de la maire, « *bien sur c'est très très positif même si jamais effectivement je pense que là c'est un cas particulier parce qu'on a une position artistique* ». Comme les adhérents de l'association l'ont répété plusieurs fois pendant une réunion : « *On entend toujours ceux qui se plaignent même si c'est une minorité les personnes qui sont heureuses de voir les cimetières comme ça ne vont pas aller voir la mairie pour leur dire* ». En effet cette remarque nous est apparue comme une vérité applicable à tous les projets urbains en général. Si la mairie écoute uniquement des personnes opposées à un projet, forcément leur vision sur celui-ci va être influencée, qu'importe le nombre de réfractaires.

Cette remarque nous emmène vers la réelle controverse qui existe autour de cette expérimentation de l'association Big Bang Mémorial. Elle se situe entre la mairie de Nantes et les membres de l'association. Du côté de l'association, lors des entretiens nous avons ressenti une frustration, une déception, un sentiment d'inachevé, « *moi je suis éccœuré tout ce qu'on a fait et bien c'est anéanti* ». Du côté de la mairie, nous avons plutôt affaire à des commentaires positifs sur une expérience aujourd'hui terminée. Pour eux, cette expérience prend fin parce que ceux qui l'ont initiée, ont « *une position artistique et*

*donc du coup avec tout les excès au niveau com, c'est là ou ça devient compliqué ».*

Il est difficile pour nous de comprendre la position de la ville par rapport à cette expérience. Ils sont à la fois positifs mais dans certains propos nous pouvions sentir une certaine lassitude. **Comment peut-on se positionner sur le point de vue de la mairie ? Veut-elle que les cimetières évoluent dans ce sens ? Sauront-ils dire oui à une autre expérience comme celle-ci ?**

En tout cas, pour Gaëlle, la réponse ne fait aucun doute, « *la ville freine alors qu'il y a des communes où c'est la ville qui est moteur où c'est les agents qui sont moteurs qui ont vraiment envie que ça bouge, fin vraiment le mouvement vient d'eux alors que nous c'est plutôt le contraire, ça tient à quelques personnes c'est ça qui est terrible en réalité..* ». Elle ne se sent plus supportée par la ville et au contraire, pour l'association, la ville freine ce mouvement « social » au sein des cimetières.

Au cours de notre entretien, Gaëlle a expliqué quelques anecdotes qui permettent de se rendre compte de cette friction entre les deux acteurs du cimetière de la Bouteillerie.

### L'ilot Poétique



Ilot Poétique, Gaëlle Le Gilou.

A la base, ce projet porté par Gaëlle avec les financements du Voyage à Nantes, visait à embellir une partie du cimetière de la Bouteillerie qui est sûrement la plus repoussante, l'ossuaire. L'ossuaire est le lieu où se trouve les corps exhumés du fait de la fin d'une concession. A la vue des passants, nous pouvons voir du béton et des dalles de cailloux se trouvant le plus souvent au sol. Gaëlle avait pour projet de végétaliser cette partie du cimetière en mélangeant des céramiques récupérées dans tous les cimetières Nantais et de vraies plantes qui feraient vivre et rendraient attrayante cette construction.

Le but avec le voyage à Nantes était de la rendre pérenne en plaçant une couche de terre suffisante pour que les plantes survivent et puissent fleurir tous les étés.

Mais le projet n'a pas été jusqu'à ce stade, pour cause, le Voyage à Nantes a refusé de mettre en place cette dernière étape. Et donc aujourd'hui, nous nous retrouvons avec quelques plantes qui ont réussi à survivre mais la majorité ont fané. Encore plus récemment, « *la ville m'a dit on va tout remettre bien comme c'était avant...* », nous dit Gaëlle. Avec cette citation, nous comprenons la déception des membres de l'association du fait que la ville veuille « *remettre bien comme avant* » ce lieu morbide. Lors de l'entretien, Gaëlle a bien insisté sur les mot qu'ils avaient utilisés pour lui demander de retirer son œuvre.

### Le Cabanon de Jardin

La seconde anecdote qui rend compte des divergences de points de vue sur les mutations de l'espace du cimetière est le sujet du cabanon de jardin. Pour nous, ce sujet exprime la complexité de faire évoluer



Photographie montrant le matériel nécessaire pour jardiner au sein du cimetière. ©Isabelle Montané

l'espace de la mort.

En effet, le cabanon de jardinage est une revendication de la part de l'association pour faciliter et entériner la pratique du jardinage dans le cimetière de la Bouteillerie. C'est une pratique noble, utile à tous, même pour les personnes qui veulent nettoyer les pourtours des tombes.

Au début, les membres de l'association apportaient leurs propres outillages pour



Extrait d'un statut Facebook sur la page de l'association Big Bang Memorial.

pouvoir jardiner ensemble, puis petit à petit des groupes de plus en plus gros se sont rassemblés au heures de jardinage, il a donc fallu acheter des outils pour que toutes les personnes voulant se détendre et passer un bon moment dans les cimetières, puissent

le faire. Il a, par la suite, fallu stocker ce matériel. Il a d'abord été stocké en dehors du cimetière, puis à l'intérieur dans un petit local qui un soir de tempête s'est effondré. Depuis cet événement, plus de nouvelles de la mairie. Là où le S.E.V.E aidait l'association en donnant des graines, la mairie n'est plus capable de donner un lieu pour stocker du matériel.

En sachant que le but secret de Gaëlle et de l'association était que tout le monde puisse emprunter des outils à l'aide d'un code secret et jardiner quand ils en ont besoin et surtout en dehors des rendez-vous mensuels, mais sans lieu de stockage le projet s'effondre. Comme elle le dit sur un ton accablé, « *je suis un peu désolée que ça se finisse comme ça, ça aurait du continuer mais à partir du moment où l'on a plus nos outils sur place, ça devient compliqué parce que nous en fait l'idée, fin quand on faisait un tour de jardinage j'envoyais à la presse et à mon réseaux d'email donc là il y avait toujours pleins de personnes à venir quoi..* ». En plus de ne pas offrir un local décent pour cette expérimentation qui comme l'a dit Gaëlle, « *était en train de prendre, on sentait une envie générale venant des adhérents de s'engager* », la mairie proposa un contrat à l'association.

Dans ce contrat<sup>1</sup> la mairie délègue toute responsabilité à l'association sur les œuvres réalisées dans le cimetière et sur les conséquences de ces œuvres. Par exemple, si une personne trébuche dans le carré ZZ, toute responsabilité sera portée sur l'association. De plus, dans ce contrat, il est imposé à l'association de présenter ses événements, ses œuvres et ses journées de

<sup>1</sup> Voir Annexe page 138



jardinage puis d'attendre leur acceptation. Nous comprenons ici que l'administration de la ville a souhaité se détacher de cette expérimentation tout en voulant garder un droit de regard sur chaque événement proposé. Ainsi, l'association doit suivre les codes et les normes dictées par la mairie qui se laisse la possibilité d'annuler des événements. Pour nous, cela signifie la fin de l'expérience sociale au sein du cimetière de la Bouteillerie.

Dans ce contrat proposé à l'association, que d'ailleurs celle-ci a refusé de signer, nous comprenons que la place de l'expérimentation dans les cimetières n'est pas la bienvenue, qu'elle possède des limites qu'il ne faut pas franchir. Ce constat, Nicolas Soulier dans son livre *Reconquérir les rues* l'a aussi eu. Il a essayé, dans sa carrière d'urbaniste, de transgresser les règles, de faire évoluer les mentalités autour du sujet de la voiture en ville ou de proposer des solutions pour réactiver les rez de chaussée des immeubles « en barre » dans la périphérie de Nîmes. Son constat est assez dramatique, même si la ville l'accompagne au début du projet, la construction finale ne ressemble en aucun trait à ce que cet urbaniste avait imaginé au début, du fait d'une volonté de la mairie de sécuriser ces lieux.

Avec l'expérience Big Bang Mémorial, peut-on dire que c'est aussi le cas ? **La mairie de Nantes, au nom de la décence, s'est-elle volontairement retirée de ce projet de rencontre et d'embellissement des cimetières ?**

Dans tous les cas, comme Gaëlle le dit « *je sais qu'on fera sûrement encore des visites des petits trucs comme ça mais là pour l'instant j'ai tellement donné de temps et*

*d'énergie à ça et je me sens tellement mal traitée par la ville que j'en peux plus j'ai arrêté, pour l'instant j'arrête, l'association dure toujours, si des gens veulent faire des choses l'association peut relayer parce qu'on a quand même un bon réseau de gens qui sont intéressés, mais voilà quoi... ».*

L'expérimentation prend fin mais elle a le mérite d'avoir existé. Elle a réussi à prouver qu'avec un peu de travail de réflexion et beaucoup d'énergie il est possible de rendre le cimetière accessible pour d'autres activités tout en respectant l'esprit du lieu.

## Conclusion Partie III

Pour nous, ces différents exemples, à savoir l'intégration de la végétation, l'intégration aux balades urbaines et l'intégration à la vie de quartier dans l'espace de la mort montrent bien les divergences de point de vue entre les différents acteurs du cimetière. Entre les endeuillés réfractaires à l'idée de voir de la végétation en se recueillant et ceux venant jardiner dans les cimetières. Entre les services de la ville voulant intégrer les cimetières à la ville par des balades urbaines sans d'un autre côté accompagner des projets d'intégration sociale du cimetière dans la vie de quartier. Les points de vues sont multiples et témoignent bien de la complexité de la gouvernance des cimetières par la ville pour respecter de la meilleure manière les volontés de chacun, y compris la leur.

Ces controverses, comme nous souhaitons les appeler, entrent en résonance avec cette phrase de Denis Comont, lors d'un colloque sur la mutation de l'espace du cimetière organisé par le CAUE de la Manche. Il nous dit que « *le cimetière est le reflet de la collectivité, il représente le passif de la commune et surtout ce qu'elle veut de cet espace car c'est elle qui possède la dernière décision sur le cimetière comme tout projet* ».

A travers l'exemple de Big Bang Mémorial, nous comprenons que les usagers réguliers

adhérents à l'association possèdent une définition de la décence. En expérimentant ces journées de jardinage sur les week-end soit les moments où aucun convoi n'investit le cimetière, nous comprenons que l'association prend la mesure de l'espace dans lequel elle s'implante tout en voulant le rendre plus agréable. En contrepartie, l'ouverture du cimetière Miséricorde aux mobilités douces alors même que la possibilité de croiser un convoi est encore présente, nous donne une vision des contours de la définition de la décence par la mairie. Tout en prenant en compte le fait que le cimetière est un espace public donc soumis aux décisions des services de gestion des cimetières dépendant de la mairie. **Nous pouvons nous demander si le sens du mot décence du point de vue de la mairie est en concordance avec celui de ses habitants.**

# Conclusion

**« Il ne s'agit pas d'en faire des aires de jeux ou de sport, de les transformer en squares. Ce sont d'abord des lieux de recueillement, qui doivent conserver cette vocation première, mais qui peuvent tout à fait s'ouvrir à l'accueil d'usages méditatifs, contemplatifs, réflexifs, cohérents avec la quête de sens vers laquelle tend notre société. »**

**Denis Comont**

Comme nous le dit Jean-Didier Urbain en 1998, « une société a les cimetières qu'elle mérite, la notre à les siens, ils sont invisibles »<sup>1</sup>. Aujourd'hui, notre constat s'éloigne de celui de ce chercheur. Pour nous, l'espace du cimetière est un lieu de plus en plus visible au sein de l'urbain contemporain. Les porosités qui se créent entre le cimetière et la ville permettent, au contraire des trente dernières années, de donner une autre signification à ce lieu dans le but de l'utiliser, d'en utiliser toutes les caractéristiques si particulières. En effet le cimetière regroupe entre ces murs un espace public et une multitude d'espaces privés qui se confrontent à chaque concession. Ces locations au sein du domaine public peuvent être des lieux d'expressions de « soi », des lieux artistiques ou même des lieux de revendication, comme nous l'avons observé avec l'expérience de l'association Big Bang Mémorial. Comme on a pu le remarquer, pratiquement tous les acteurs du cimetière s'accordent à l'aménager tel un espace aux multiples fonctions : parc, jardin partagé, musée, théâtre d'activités culturelles et touristiques. Malgré qu'il existe différentes visions, entre la mairie qui souhaite l'intégrer à des parcours urbains ou l'association BBM qui a la volonté de créer des liens sociaux, il

existe tout de même un consensus généralisé qui fait évoluer l'espace de la mort. Plus simplement, ces personnes souhaitent créer un élan de vie autour de cet espace en l'utilisant à sa juste valeur. Protégé par les murs, qui hier le séparait de la ville, mais qui aujourd'hui pourraient protéger une sociabilité disparue des espaces publics contemporains, le cimetière peut devenir un lieu à part entière des quartiers. Pour autant, ces élans de générosité et cette bonne volonté est ralenti par un facteur historique, la décence, qui ressort souvent lorsque les évolutions du cimetière sont évoquées. Effectivement, on peut avec un peu de recul comprendre que ce phénomène est une construction sociétale qui pourrait bien ne pas exister, qui d'ailleurs dans d'autre société prend beaucoup moins d'importance. Comme on l'a remarqué avec les quelques anecdotes présentées au sein des cimetières nantais, la définition de la décence est différente en fonction des acteurs, pour certains faire passer des vélos dans les cimetières est décent alors que faire du jardinage ne l'est pas totalement. Ici nous nous approchons des limites de l'espace du cimetière et de sa diversification. Pour nous, après ce début d'évolution de la forme des cimetières, un travail sur notre rapport à la mort est nécessaire pour que toutes ces évolutions perdurent dans le temps et redonnent vie à l'espace de la mort. En conclusion, pour reprendre la formule de Jean-Didier Urbain, une société a les cimetières qu'elle mérite, la notre à les siens, ils peuvent être une solution à la ville généralisée.

**Est-il imaginable qu'au fil des évolutions la décence soit réduite au strict nécessaire au sein du cimetière et qu'elle laisse place à d'autres activités**

**qui pourrait profiter de cet atmosphère ? Ou au contraire la décence va encore pendant plusieurs décennies attiser ces nouvelles pratiques jusqu'à ce qu'elles s'éteignent ?**

Les questionnements abordés lors de ce mémoire sur le sujet du cimetière et son rapport à l'espace urbain sont pour nous, des sujets qui peuvent se généraliser à tous les espaces publics des villes. Comment faire pour qu'un espace public ne soit pas simplement fonctionnel mais qu'il crée de la vie, de la sociabilité, les caractéristiques d'un espace commun. Le sujet du cimetière extrapole ce questionnement, de par sa fonction de recueillement mais aujourd'hui toutes les questions abordées dans ce développement peuvent se poser sur la ville en général.

<sup>1</sup> Citation recueillie au sein d'une critique, de Colette Pétonnet, du livre de Jean-Didier Urbain.

# Médiagraphie

## Ouvrage

ARIES, Philippe. *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen-âge à nos jours*. Paris: Seuil, 1975.

BAILLY, Jean-Christophe. *La phrase urbaine*. Paris: Seuil, 2013.

BERTRAND, Régis. « *Origines et caractéristiques du cimetière français contemporain* ». *Insaniyat /* [ ]. Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales, n° 68 (30 juin 2015): 107-35. <https://doi.org/10.4000/insaniyat.15129>.

BOUCHERIE, Pascale. « *Jardinage, course à pied, cyclisme, quand les cimetières sont aussi des lieux de vie* ». *France Bleu*, 30 2017. <https://www.francebleu.fr/infos/societe/video-jardinage-course-a-pied-cyclisme-quand-les-cimetieres-sont-aussi-des-lieux-de-vie-1509382796>.

DESPRET, Vinciane. *Au bonheur des morts: récits de ceux qui restent*. La Découverte-poche 473. Paris: La Découverte, 2017.

ISZATT, Annabelle. *Naissance de la nécropole moderne: lecture d'un espace urbain au début du XIXe siècle à Paris*. Vol. 1. Montpellier: L'Espérou, 2018.

KILLING, Alison. *After Life Urbanism*. Monu 31. Rotterdam: Board, 2019.

LABBÉ, Mickaël. *Reprendre place: contre l'architecture du mépris*. Paris: Payot, 2019.

PERETZ, Henri. *Les méthodes en sociologie: L'observation*. Nouvelle édition. Collection Repères 234. Paris: Découverte, 2004.

RAGON, Michel. *L'espace de la mort: essai sur l'architecture*, la décoration et l'urbanisme funéraire. Paris: Albin Michel, 1981.

SCANFF, Yvon Le. « *Le jardin et son autre* ». In *Des jardins autres*, 43-64. Paris: Archive Karéline, 2013. <https://hal-univ-paris3.archives-ouvertes.fr/hal-01492148>.

SOULIER, Nicolas. *Reconquérir les rues: exemples à travers le monde et pistes d'actions*. Paris: Ulmer, 2012.

## Article (Revue/Internet)

BALDASSI, Margot. « *Nécropop: J'irai m'enjailler sur vos tombes #2* ». *pop-up urbain*, cabinet de conseil en prospective urbaine, 6 octobre 2019. <http://www.pop-up-urbain.com/necropop-jirai-menjailler-sur-vos-tombes-2/>.

BARAZON, Tatjana. « *La « Soglitude » - aperçu d'une méthode de la pensée des seuils* ». *Conserveries mémorielles. Revue transdisciplinaire*, n° #7 (10 avril 2010). <http://journals.openedition.org/cm/430>.

Bossé, Anne, et Elisabeth Pasquier. « *Pour une autre conception du rôle des morts* », 303, 1, n° 142 (2016): 96.

CHAUVEAU, Flora. « *Enfin un cimetière écologique!* » *Reporterre*, le quotidien de l'écologie, 01 2014. <https://reporterre.net/Enfin-un-cimetiere-ecologique>.

FOUCAULT, Michel. « *Des espaces autres* ». *Empan* no54, n° 2 (2004): 12-19.

GARGOV, Philippe. « *A la ville à la mort* ». *Slate.fr*, 2 novembre 2013. <http://www.slate.fr/france/79522/ville-mort-place>.

GUILLEUX, Céline. « *Pour une géographie sociale des espaces et des pratiques funéraires* », Appel à contribution, *Calenda.*, 02 2019. <https://calenda.org/554693>.

LE GUILLOU, Gaëlle. « *La promenade Cimetière Bouteillerie* ». *Le voyage à Nantes*, 24 février 2020. <https://www.levoyageanantes.fr/etapes/la-promenade-cimetiere-bouteillerie-gaelle-le-guillou/>.

NEIMON, Delphine. « *Pokemon Go: Le malaise dans les cimetières!* » *L'assurance obseques.fr*, 9 avril 2017. <https://www.lassurance-obseques.fr/pokemon-go-cimetieres-envahis/>.

PÉTONNET, Colette. « *J.-D. Urbain, L'Archipel des morts. Le sentiment de*

*la mort et les dérives de la mémoire dans les cimetières d'Occident* ». *Homme* 30, n° 114 (1990): 179-81. ——. « *L'Observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien* ». *Homme* 22, n° 4 (1982): 37-47. <https://doi.org/10.3406/hom.1982.368323>.

PHILIFERT, Pascale. « *Aller au cimetière à Salé (Maroc): les nouvelles dimensions spatiales de pratiques sociales en déclin* ». *Espaces et sociétés* 108, n° 1 (2002): 197. <https://doi.org/10.3917/esp.g2002.108n1.0197>.

ROUSSINE, Sylvie. « *Manche. Les cimetières, bientôt un lieu de promenade* ». *Journal Numérique. Ouest France*, 11 décembre 2019. <https://www.ouest-france.fr/normandie/saint-lo-50000/manche-les-cimetieres-bientot-un-lieu-de-promenade-6591443>.

THIOLLIÈRE, Pascaline. « *La ville et la mort: une approche entre expériences et affordances à travers les notions de seuil, de rythme et de geste* ». 3 septembre 2015. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01475018>. ——. « *The Cemetery as Figure of Intimate Public Space* », 9 juillet 2014. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01475032>.

Urbanités. « *Appel #15 / Mourir en ville* ». *Revue Numérique*, 28 février 2020. <https://www.revue-urbanites.fr/appele-15-mourir-en-ville/>.

Vitry-sur-Seine, Mairie de. « *Cimetière: un espace public à part entière / Actualités* ». *Ville de Vitry-sur-Seine. Mairie de Vitry-sur-Seine*, 26 2016. <https://www.vitry94.fr/actualites/fiche/cimetiere-un-espace-public-a-part-entiere/?cHash=a932d8277c3330fdc299393783e38b4c>.

## Rapport d'Etude

PANASSIER, Cathérine. « *Cimetières, un objet urbain en mutation* »: Synthèse. Millenaire 3. Grand Lyon: Direction de la Prospective et du Débat Public et la Direction Logistique et bâtiments du Grand Lyon, 31 2013. RITUELS FUNÉRAIRES, VILLE ET CIMETIÈRES.

<https://www.millenaire3.com/dossiers/rituels-funeraires-ville-et-cimetieres-archives/cimetieres-un-objet-urbain-en-mutation>.  
— — — . « *Comment réaménager les cimetières ?* » Millenaire 3, 01 2013. <https://www.millenaire3.com/dossiers/rituels-funeraires-ville-et-cimetieres-archives/comment-reamenager-les-cimetieres>.

THIOLLIÈRE, Pascaline. « *Les morts en ville, nouvelles coexistences ? Approche intimo-ambientale de leurs dispersions contemporaines* ». In *Ambiances, tomorrow*. Proceedings of 3rd International Congress on Ambiances. Septembre 2016, Volos, Greece, édité par Nicolas Rémy (dir.) et Nicolas Tixier (dir.), 2:695 – 700. Volos, Greece: International Network Ambiances, 2016. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01404376>.

TIXIER, Nicolas. « *Parcourir pour projeter A l'entour du cimetière, un parcours au Crêt-de-Roch (Saint-Etienne) Lectures du site & enjeux de projet* ». In *Espaces publics et cultures urbaines. Actes du séminaire du CIFP de Paris 2000-2001-2002*, édité par Michèle Jolé. Certu, 2003. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01653048>.

## Vidéographie / Podcast

CAUE Colloque cimetière. Table ronde 1 : *Le cimetière, un espace public à part entière* - YouTube. Colloque, 2018. <https://www.youtube.com/watch?v=WOW5Bu9CisE>.

« Enterrer ses morts au cimetière ». Vivre avec la mort, 29 2019. <https://www.franceculture.fr/emissions/lsd-la-serie-documentaire/vivre-avec-la-mort-24-enterrer-ses-morts-au-cimetiere>.

KILLING, Alison. « *Design for Dying: A TED Fellow Thinks Deeply about the Architecture of Death* ». TED Blog (blog), 6 février 2015. <https://blog.ted.com/the-architecture-of-death-ted-fellow-alison-killing-rethinks-design-for-the-dying/>.

KILLING, Alison. *Il y a une meilleure façon de mourir; et l'architecture peut aider*. TED TALK, 4 juin 2019. [https://www.ted.com/talks/alison\\_killing\\_there\\_s\\_a\\_better\\_way\\_to\\_die\\_and\\_architecture\\_can\\_help?language=fr](https://www.ted.com/talks/alison_killing_there_s_a_better_way_to_die_and_architecture_can_help?language=fr).

« *La mort, le deuil* ». Le téléphone sonne, 11 2016. <https://www.franceinter.fr/emissions/le-telephone-sonne/le-telephone-sonne-01-novembre-2016>.

*Petite Rencontre Enjouée Du Monde : GAELLE LE GUILLOU*. Nantes, 2018. <https://www.youtube.com/watch?v=KfC8nbS9boo>.

*Portrait : Gaele Le Guillou* - Silence, ça pousse ! Nantes, 2017. <https://www.youtube.com/watch?v=nAWI5MLn6gw>.

## Thèse

THIOLLIÈRE Pascaline. « *L'urbain et la mort : ambiances d'une relation* ». Thèse. Architecture, aménagement de l'espace. Université Grenoble Alpes, 2016. Français. ffNNT : 2016GREAH025ff. fftel-01598078

## Site / Page Web

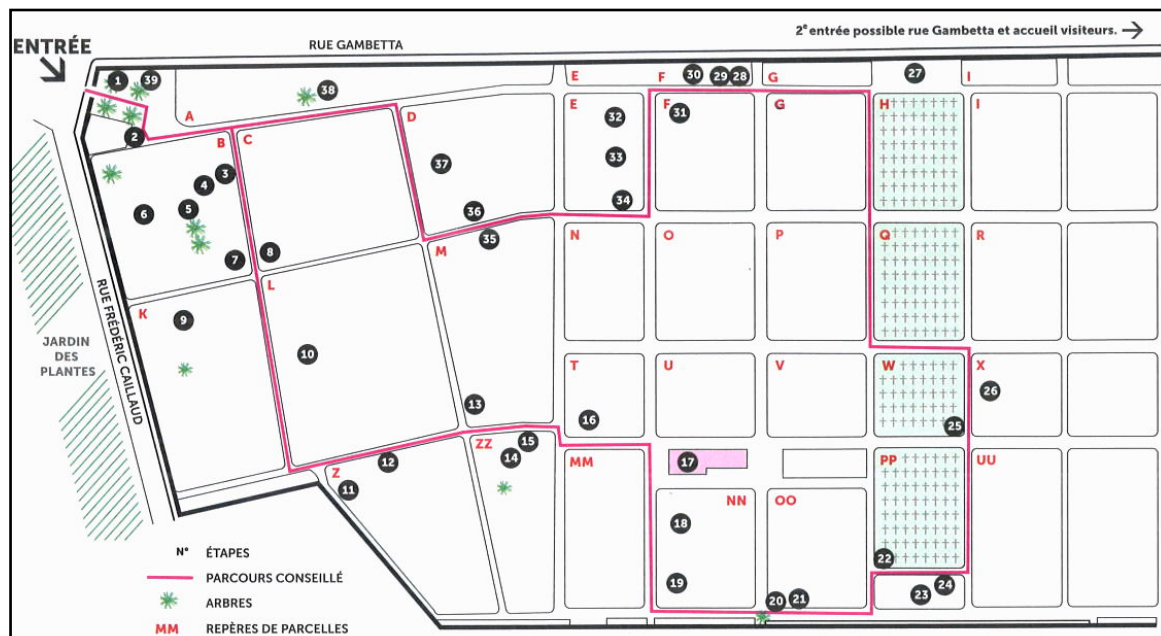
« *big bang memorial* ». Association. Consulté le 11 août 2020. <https://sites.google.com/site/bigbangmemorial>.

Columbia GSAPP. « *Death Lab* ». Consulté le 11 août 2020. <https://www.arch.columbia.edu/research/labs/3-death-lab>.

## Crédits Photographique

- Page 10** : <https://www.pop-up-urbain.com/hecropop-jirai-menjailler-sur-vos-tombes-2/>
- Page 17** : <https://www.leparisien.fr/paris-75/quand-les-morts-debordaient-du-cimetiere-de-paris-02-11-2018-7933800.php>. Musée Carnavalet/Théodore Hoffbauer
- Page 21** : Photographie de Vincent Boutin. [https://vincentboutin.fr/wp-content/uploads/2019/07/cimetiere\\_montigny\\_le\\_bretonneux\\_arc\\_en\\_terre\\_paysagistes-5.jpg](https://vincentboutin.fr/wp-content/uploads/2019/07/cimetiere_montigny_le_bretonneux_arc_en_terre_paysagistes-5.jpg).
- Page 25** : Photographies ©Isabelle Montané. <https://www.bigbangmemorial.fr/nature/un-cimetiere-en-fleurs>
- Page 33** : ©La Gazette du Centre Morbihan. [https://actu.fr/bretagne/naud\\_56010/et-le-cimetiere-naud-se-transformait-parc\\_15242229.html](https://actu.fr/bretagne/naud_56010/et-le-cimetiere-naud-se-transformait-parc_15242229.html)
- Page 39** : © Radio France - Martin Cotta. <https://www.francebleu.fr/infos/societe/photos-les-incroyables-caveaux-familiaux-de-chateau-gontier-1509381322>
- Page 41** : © Isabelle Montané. <https://www.bigbangmemorial.fr/art/bbm-reviste-l-art-funeraire>
- Page 93** : © Isabelle Montané. <https://www.bigbangmemorial.fr/diaporamas>
- Page 106** : <https://lanimateurqse.wordpress.com/2017/08/27/visite-insolite-au-cimetiere-de-la-bouteillerie-a-nantes/>
- Page 107** : ©Isabelle Montané. <https://www.bigbangmemorial.fr/nature/un-cimetiere-en-fleurs>
- Page 108** : ©Isabelle Montané. <https://www.bigbangmemorial.fr/nature/un-cimetiere-en-fleurs>
- Page 112** : ©Isabelle Montané. <https://www.bigbangmemorial.fr/nature/un-cimetiere-en-fleurs>
- Page 124** : Photographie © Gaëlle Le Guillou. <https://www.gaelleleguillou.net/works/mortel>
- Page 125** : ©Isabelle Montané. <https://www.bigbangmemorial.fr/nature/un-cimetiere-en-fleurs>

# Annexes 1 : Flyers de la «Promenade» du V&N



1. GRILLE DE L'ENTRÉE



2. CHARLES MATHURIN D'HAVELOOSE



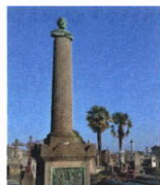
3. L'ANGE AU LIVRE



4. LA PETITE CHAPELLE



5. ANGE ET HIBOUX



6. CAMILLE, UN REGARD SUR LA VILLE



7. LA TOMBE VOSGIENNE



8. LES ANGELOTS



9. L'ARBRE



10. DES CAPITAINES D'INDUSTRIE



11. LE CARRÉ Z



12. LA VIERGE À LA CROIX



13. PIERRE ROY



14. LA DESCENTE DE CROIX



15. LA TOMBE LIVRE



16. LES ECCLÉSIASTIQUES



17. L'ÎLOT POÉTIQUE



18. LE PETIT JARDIN



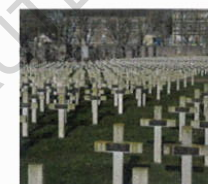
19. ALAIN LE BRAS



20. LES SOLDATS ALLEMANDS



21. YVETTE POULAIN



22. LE CARRÉ MILITAIRE 1914-1918



23. STÉPHANE CHAILLOY



24. LA TOMBE CIEL



25. MISS ANNA PHILIP



26. POLLUX



27. LA PLEUREUSE



28. LA CHAPELLE SPERENZA



29. L'ALLÉE DES CHAPELLES



30. LES GRANDS MAGASINS



31. EN FAMILLE



32. LA TOMBE MOSAÏQUE



33. MORIN-JEAN



34. LE CHIEN FIDÈLE



35. LES MASQUES MORTUAIRES



36. LES FLAMBEAUX RENVERSÉS



37. LA TOMBE CAMÉLIA



38. LA TOMBE AU PALMIER



39. VERS L'INFINI...

**CONVENTION  
RELATIVE A DES INTERVENTIONS ARTISTIQUES, MEMORIELLES ET PAYSAGERES  
AU CIMETIERE DE LA BOUTEILLERIE**

ENTRE :

**LA VILLE DE NANTES**, représentée par Madame Maguy SALOMON, Conseillère Municipale, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération du Conseil Municipal du .....

Ci-après « la Ville de Nantes »

D'UNE PART,

ET :

**Association BIG BANG MEMORIAL**, dont le siège social est fixé à l'adresse suivante : 6 rue Didienne à Nantes, représentée par sa Présidente, Madame Gaëlle LE GUILLOU,

Ci-après « BBM »

ET :

**Gaëlle LE GUILLOU**, artiste plasticienne, domiciliée 6 rue Didienne à Nantes

Ci-après « l'Artiste »

D'AUTRE PART,

La Ville de Nantes, BBM et l'Artiste sont ci-après désignés conjointement les « Parties » ou individuellement la « Partie »

**Il est tout d'abord exposé ce qui suit :**

La Ville de Nantes, est favorable à l'organisation d'événements culturels dans tous les espaces publics, sous réserve de respecter les contraintes de lieux particuliers comme les cimetières. Par ailleurs, engagée dans l'abandon progressif de l'usage des produits phytosanitaires, elle végétalise de plus en plus les cimetières, contribuant ainsi au retour de la nature en milieu urbain.

BBM, de son côté, vise à apporter un nouveau regard sur les cimetières et expérimente au Cimetière de la Bouteillerie à Nantes en y créant des actions artistiques, mémorielles et environnementales, partageant ainsi les préoccupations de la Ville. L'Artiste a aussi déjà réalisé une œuvre artistique, mémorielle et temporaire sur un ossuaire du cimetière.

La présente convention a pour objet de fixer un cadre juridique aux interventions de BBM et de Mme Gaëlle LE GUILLOU au Cimetière de la Bouteillerie, équipement municipal.

**Il est convenu et arrêté ce qui suit :**

ARTICLE 1 – L'Artiste et BBM s'engagent à demander l'accord préalable de la Ville de Nantes pour tous projets artistiques, mémoriels et/ou environnementaux concernant des parties publiques du cimetière.

ARTICLE 2 - La Direction de la Relation aux Usagers (DRU) dont dépend le Secteur des Cimetières, est la direction municipale pilote chargée du suivi de ces projets.

ARTICLE 3 – Après accord de la DRU, BBM pourra réaliser des plantations dans les inter-tombes de la section d'inhumation Z avec des espèces choisies et fournies, en fonction des possibilités et stocks, par le Service des Espaces Verts et de l'Environnement (SEVE) de la Ville de Nantes dans les espaces qui auront été validés. Les dates des chantiers participatifs avec les habitants devront être communiquées au moins trois semaines auparavant au Secteur des Cimetières.

Après accord des Parties, d'autres sections pourront éventuellement être plantées et entretenues par BBM.

ARTICLE 4 - Toute intervention sur une sépulture privée, y compris des plantations, doit avoir été autorisée par écrit par ses ayants droit.

ARTICLE 5 - BBM s'engage à entretenir l'œuvre créée par l'Artiste sur un ossuaire du cimetière pendant toute la durée de celle-ci, ainsi que les espaces plantés dans la section Z. Le Service des Espaces Verts et de l'Environnement n'intervient pas dans l'entretien de cet équipement et de cette zone expérimentale.

ARTICLE 6 – La Ville de Nantes ne peut être considérée comme responsable des éventuels accidents dont pourraient être victimes l'Artiste et/ou les membres de BBM dans l'exercice de leur activité dans le cimetière.

ARTICLE 7 – BBM devra répondre des éventuels dommages causés aux équipements ou aux sépultures du cimetière lors des prestations réalisées par elle et/ou tout tiers mandaté par elle, y compris les éventuelles dégradations sur les tombes dues à ses plantations. L'Artiste devra répondre des éventuels dommages causés aux équipements ou aux sépultures du cimetière lors des prestations réalisées par elle et/ou tout tiers mandaté par elle.

ARTICLE 8 – La Ville de Nantes met à disposition de BBM, à titre gratuit, un local dans le cimetière, pour le rangement des outils de jardinage nécessaires à son activité.

ARTICLE 9 – La Ville de Nantes accorde à l'Artiste la possibilité de disposer, à titre gratuit, d'objets funéraires abandonnés par les familles et devenus propriété municipale, à des seules fins artistiques dans les cimetières nantais. L'Artiste choisit les objets qui lui conviennent parmi ceux proposés par la Ville de Nantes. L'Artiste s'engage à rendre impossible l'identification desdits objets.

ARTICLE 10 – L'Artiste et BBM s'engagent à respecter en tous points le règlement municipal des cimetières en vigueur et en particulier à ne pas contrevenir au respect dû aux morts. L'arrêté municipal du 05/11/2003, modifié par les arrêtés des 28/09/2011, 19/10/2012 et 24/01/2017, est joint en annexe.

ARTICLE 11 - Dans un but de communication institutionnelle, l'Artiste autorise la Ville de Nantes, ou tout tiers autorisé par la Ville de Nantes, à diffuser la photographie des œuvres réalisées par elle dans le cimetière par tous moyens et tous supports : papier (affiches, cartes postales, journaux, livres...) audiovisuel, internet, par voie hertzienne, par satellite, par télécommunication ou câblodistribution et d'une façon générale par tout autre moyen connu ou inconnu à ce jour.

### Annexes 3 : Entretien avec Gaëlle Le Gillou, fondatrice de l'association Big Bang Mémorial

Gaëlle : Je me suis intéressé à ce projet parce que très tôt j'ai été confrontée à la mort, déjà il y a ça que mes parents m'ont souvent emmené dans les cimetières quand on allait en vacance comme des lieux à visiter et que moi après adulte j'ai continué à faire ça. Et comme vous, je me suis rendu compte que dans les pays nordiques ils sont beaucoup plus en avance, notamment à Berlin, je n'ai pas eu la chance le voir mais un ami m'a envoyé des photos d'un cimetière ou les gens jardinent, ou il y a un petit restaurant, je ne sais pas s'il y a des jeux pour enfants mais en fin c'est un lieu très vivant en plein cœur de la ville et puis moi en tant qu'artiste je trouvais ça intéressant de me poser cette question parce qu'il y a tout à faire il n'y a tellement rien. Au XIX, il y avait beaucoup de recherches, de créations mais ça, c'est totalement perdu mais c'est aussi pour des raisons historiques, au moment de la grande guerre y a eu tellement d'arrivé de morts dans les cimetières, c'était tellement triste, injuste, etc. que ce lieu n'est plus devenu un lieu de promenade mais un lieu de terreur. Et après guerre tous les produits chimiques utilisés par la guerre, on les a réutilisés bah pour justement anéantir les herbes, donc les cimetières sont devenus minéraux alors qu'avant ils étaient verdoyants. Mais bon la guerre est maintenant un peu loin, et puis les pays nordiques étaient touchés aussi, bref on a, je trouve qu'il y a vraiment quelques choses à faire. Et c'est pour ça que j'ai décidé de créer une association avec des amis parce que ça faisait longtemps que je m'y intéressais et ça faisait longtemps que je leur en parlais, puis on a monté big bang mémorial. Et puis c'est là que le voyage à Nantes à commencer à s'intéresser un peu à ce que l'on faisait mais en réalité ils n'ont fait qu'un coup, et j'en suis absolument dégoûté, ils m'ont aidé entre guillemet parce que j'étais très mal payé et très mal traité, fin bref je suis écœuré...

Il s'est passé des bonnes choses quand même, fin ça a permis de ramener des gens mais pour moi ça devait continuer dans la longueur, parce que pour moi un cimetière c'est pas juste un coup donc tout ce qu'on a entrepris ce termine c'est hallucinant au niveau de l'association et personnel c'est-à-dire que l'îlot poétique, je sais pas si vous l'avez vu, il va être retiré.

Bastien : Oui si bien sûr, c'est sur l'ossuaire c'est ça ?

Gaëlle : Ouais, tout le travail que j'ai fait, j'ai mis deux ans et demi à récupérer les céramiques dans les cimetières,

un boulot de dingue, je compte pas mes heures et au moment de le faire il devait y avoir une étanchéité de faite, pour pouvoir mettre suffisamment de terre et que les plantations durent mêlées aux céramiques anciennes, c'est tout un patrimoine qui a été conservé et au moment de la réalisation, bah le voyage à Nantes a dit : « oh bah non on a pas le temps de faire une étanchéité, on a pas les moyens », je leurs ai dit bah écoutez on va attendre un an, et ils m'ont répondu « ah non on a pu le temps, c'est fini on y va » et donc du coup y a pas eu la terre de mise correctement donc les plantes n'ont pas pu résister correctement, y en a qui résistent mais comparé à tout qui a été planté c'est du gâchis et toutes ces céramiques, alors heureusement j'ai signé que j'étais propriétaire de ces céramiques, alors je ne sais pas encore ce que je vais pouvoir en faire avec, mais la ville m'a dit on va tout remettre bien comme s'était avant.

Bastien : Bien ?

(Rires)

Gaëlle : Ouais c'est réellement c'est ce qu'on m'a dit, j'ai fait une relance, deux relances, j'ai essayé de rencontrer Madame Johanna Rolland, manifestement ça ne l'intéresse pas du tout, et ce que j'ai réalisé c'est que la ville est très en retard par rapport aux habitants eux-mêmes, parce que ça fonctionnait y avait des gens qui venaient jardiner, y a eu des artistes intéressés pour faire des choses aussi, fin on sentait que... Moi j'ai rencontré pleins de gens je suis resté en très bon avec les gens qui travaillent dans le cimetière et qui pour eux à un peu changé leurs vies aussi, justement c'était une autre vision du cimetière et tout ça, ça s'écroule parce que maintenant on a plus le droit de déposer nos ustensiles de jardins, parce que l'endroit où on les mettait c'était assez loin de la ou l'on jardinait et ça s'est écroulé à cause d'un... Y a eu une tempête le toit s'est écroulé comme c'est dans le secteur sauvegardé, ils peuvent pas réparé parce que ça leur coûterait trop cher, alors que c'est un petit cagibi de rien, ça serait réparé en moins de deux si vraiment ils en avaient envie, on nous a demandé de retirer nos ustensiles de jardins et ça fait 5 ans qu'on demande une cabane de jardin pour mettre nos outils de jardin et on nous la refuse, alors je vous dis pas belle ambiance avec la mairie de Nantes quoi. Moi je suis écœuré tout ce qu'on a fait et bien c'est anéanti.

Bastien : Justement moi ça m'intéresse le rapport que vous avez avec la mairie parce que moi j'ai justement été rencontrer les agents d'accueils...

Gaëlle : bah au début pas trop mal, alors j'avais une élue parce que j'avais fait une intervention en 2011 au cimetière de la miséricorde, j'avais une élue géniale, madame lefèvre, Anne lefèvre, elle adorait travailler sur les cimetières, elle était passionnée par son travail...

Bastien : C'était quoi son poste à la mairie ?

Gaëlle : Elle était à l'état civile, donc de la naissance à la mort et elle m'avait quand même dit qu'au départ quand elle avait eu ce mandat elle était dégoûtée que quand même les cimetières ça ne l'intéressait pas du tout et puis quand elle s'y est mise elle a adoré...

Bastien : Oui comme beaucoup de gens en réalité...

Gaëlle : Alors oui elle, elle m'avait beaucoup soutenu mais après on a eu une élue au début j'ai cru que c'était pas mal mais en cinq ans on l'a vu que deux fois, par rapport aux nombres de fois ou on l'a sollicité elle est venue que deux fois et en fait elle nous a absolument pas aidé, elle dit qu'elle s'aligne exactement sur ce que veulent les services, les services des cimetières qui sont complètement bornés qui veulent rien changer, voilà c'est leur petit train et en fait on les enquiquine donc c'est terrible moi ils m'ont épuisé en fait, il faudrait des relais de jeunes, il faut continuer, alors moi je sais qu'on fera sûrement encore des visites des petits trucs comme ça mais là pour l'instant j'ai tellement donné de temps et d'énergies à ça et je me sens tellement mal traité par la ville que j'en peux plus j'ai arrêté, pour l'instant j'arrête, l'association dure toujours, si des gens veulent faire des choses l'association peut relayer par ce qu'on a quand même un bon réseau de gens qui sont intéressés, mais voilà quoi...

Malgré les super articles que j'ai eu tout les gens qui m'ont écrit parce qu'on avait une petite boîte aux lettres, mais bon après il y a tellement de choses qui se passent à Nantes, les événements remplacent les événements, c'est triste un peu parce qu'en réalité ça coûterait presque rien de nous aider, une cabane c'est rien et les gens commençaient à venir jardiner ils aimaient bien, même des gens qui n'avaient pas de familles dans

le cimetière, c'est juste jardiner dans un cimetière, c'est aussi qu'on pense à nos ancêtres et puis c'est un lieu de jardinages, une chose que l'on a pas dans le centre, on peut pas jardiner dans le jardin des plantes, on peut se balader mais on peut pas jardiner, on peut voir quoi...

Bastien : Je suis même pas sûr qu'on puisse toucher...

Gaëlle : Donc là y avait une action volontaire des habitants et c'est superbe l'été il y avait plein de fleurs, c'est désolant, je le crie haut et fort. (Rires) Et je sais qu'il y a plein de gens qui trouvent ça super, pleins de gens comme vous.

Bastien : C'est intrigant quand même pour moi aussi, les cimetières c'était l'endroit où on allait à la Toussaint, nous, on y allait juste à ce moment et puis bah juste j'ai découvert notamment avec big bang mémorial qu'il s'y passait autre choses quoi et même j'ai découvert qu'il y avait des visites que des gens organisaient des visites, même si c'est lié au deuil, c'est aussi l'histoire de la ville.

Gaëlle : Et alors moi ce que je peux vous soumettre, si potentiellement ça vous intéresse, parce que vous êtes étudiants en archi et tout ça, de mettre une cabane de jardin sur ma tombe et là on fait un événement et je pense que là la presse vient parce que moi j'ai mon emplacement que j'ai acheté...

Bastien : Oui c'est ça aussi il y a ce rapport entre location dans l'espace public, qui est assez particulier, on peut faire ce que l'on veut sur la tombe, c'est ça non ?

Gaëlle : Et bah moi j'ai trop dit que l'on pouvait monter jusqu'à douze mètres de haut parce que j'avais vu mais maintenant à Nantes ils ont limité à deux mètres à partir du moment où ils ont entendu dire ça, donc je me retrouve bien bête de l'avoir trop dit, parce que je trouvais ça rigolo

Bastien : Ça aurait été beau un bâtiment de douze mètres aussi haut que les logements à côté...

Gaëlle : Je ne sais pas une sculpture, un truc quoi je trouve ça drôle l'idée que l'on puisse monter aussi haut mais une cabane de jardin, moi j'aimerais bien, on pourrait travailler et faire un truc dément quoi et voilà et



ça ferait parler à nouveau, et il ne pourrait rien dire parce que c'est privé, et oui il ne pourrait rien dire (insistance), ils se retrouveraient bien bête. (Rires)

Bastien : Et ça vous ne l'avez pas imaginé ?

Gaëlle : Moi je l'ai imaginé mais après je n'ai plus l'énergie là quoi, donc si jamais en archi vous aviez envie de faire ça avec d'autres personnes ou tout seul, moi j'en peux plus de porter les projets mais c'est un truc que j'aimerais bien faire oui...

Bastien : Mais ça se rapproche un peu, je vous ai dit que j'avais fait un projet de six mois sur le cimetière de la Bouteillerie et ça se rapprochait un peu de cette idée, d'avoir les gens, mon idée c'était de créer une balade autour du cimetière, fin c'est fictif hypothétique en réalité, mais c'était pour jouer avec la limite du mur du cimetière qui vachement brutale et déterminée et donc de la rendre plus perméable et de créer une balade autour du cimetière pour que même les gens qui ne veulent pas voir le cimetière, ils y soient un peu confrontés par des jeux visuels...

Gaëlle : Donc il y aurait des percés dans les murs...

Bastien : Oui voilà moi c'était ça mon propos et du coup après il y avait plusieurs interventions autour du cimetière en répertoriant les espaces vides du cimetière, et il y avait cette idée d'avoir les gens qui habitent dans le quartier qui se réapproprient le cimetière avec en argument l'éclatement des familles.

Gaëlle : En fait c'est un peu un lieu qui est tellement grand en centre-ville et qui bloque les quartiers et effectivement s'il y avait des ouvertures fin pour moi ça pourrait être un lieu qui réunit les quartiers.

Bastien : Surtout celui de la Bouteillerie, il fait vraiment une enclave un peu partout.

Gaëlle : Et pourquoi vous vous êtes intéressé à celui de la Bouteillerie plutôt qu'à celui de Miséricorde.

Bastien : il y a une raison c'est qu'il y avait un projet de fin d'étude sur Miséricorde le semestre avant moi et en plus bah du coup il y avait, mon propos c'était aussi d'intervenir autour du cimetière et non dans le cimetière parce qu'il y avait bigbangmémorial fin c'était pour soutenir ce mouvement

et pas forcément changer l'ambiance du cimetière, qui est quand même une ambiance particulière dans la ville. Du coup pas changer ça mais...

Gaëlle : La frontière quoi...

Bastien : J'avais pas trop mal réussi je pense mais du coup c'est terminé maintenant c'est à l'école mais je pense c'est un de mes meilleurs projets que j'ai pu faire oui.

Gaëlle : Ah oui... Il faudrait aller voir le directeur du jardin de plantes, Romaric « Pérauchaud », parce que lui, il m'avait, alors déjà il est sympa, il nous a fait pour l'association BIGBANG plusieurs visites, il avait même fait venir un compteur, il avait aussi fait venir son épouse qui elle avait chanté dans le cimetière et puis il y a très longtemps oui lui l'idée que le jardin des plantes débordait dessus ça lui plairait bien. Ça vaudrait peut-être le coup d'aller le voir avec votre projet ?

Bastien : Pourquoi pas oui mais après moi c'était un projet fictif et puis je jouais beaucoup trop avec le mur je pense mais c'est vrai on sait jamais quoi. Je le trouvais intéressant oui dans les questionnements, notamment un que je traite moins dans mon mémoire, c'est le rapport des gens au deuil que j'ai un peu mis de côté qui est une grosse partie qui a déjà beaucoup été écrite et que du coup j'ai déjà beaucoup évoquée dans mon projet d'archi et que je traite beaucoup moins dans mon sujet là, mais oui je le trouve intéressant. Et justement les gens qui participaient à Big Bang Mémorial, il y avait des habitants du quartier ?

Gaëlle : Oui c'est ça qui était bien aussi, alors oui c'est vrai qu'on a rencontré, alors déjà y avait plus de femmes que d'hommes je pense parce que concrètement, les femmes âgées c'est elle qui survivent après leur mari donc il y en a dans le quartier qui vont souvent voir leur mari au cimetière et viennent faire une petite balade jardin des plantes parfois quotidienne, et un tour par le cimetière et on en a dans l'asso des personnes comme ça qui était du coup contente de pouvoir y faire quelque chose du fait que leurs maris vivent là maintenant et puis d'autres qui au lieu de passer par la rue Gambetta passent par l'allée du cimetière donc on en a rencontré comme ça qui viennent du quartier. On a des gens qui en ont entendu parler par la presse, qui ont perdu des enfants et qui étaient très attachés au fait de jardiner et tout ça et puis

il y a des personnes de mes amis, un peu de ma famille. Après dans l'association ceux qui étaient intéressés, on a dit il y a plein d'entré, la nature, l'art et la mémoire et puis bah avec tout ça on a attiré des gens du spectacle, j'ai une amie qui est metteuse en scène qui a fait une visite en plus elle est une grande oratrice quoi, c'est Monica Ruet de la compagnie banquet d'avril, elle avait elle-même déjà fait un spectacle sur le sujet du rapatriement des morts, je sais plus comment ça s'appelle mais il était génial ce spectacle, en plus le sujet n'est vraiment pas simple et superintéressant et drôle aussi. Et par exemple une autre amie qui n'est pas professionnelle du théâtre mais qui est amateur/comédienne, c'est pareil elle a fait, elle a proposé des visites en choisissant des tombes qu'elle aimait et en clamant des poèmes quoi. Et puis moi j'ai beaucoup interviewé de monde, j'ai recueilli beaucoup d'histoires incroyables et invraisemblables, j'aurais bien aimé pouvoir continuer à faire quelque chose avec ça, j'ai fait un spectacle deux trois fois sur ça avec des amis comédiens, en fait il faisait comme si, en fait ils avaient des écouteurs sur les oreilles et j'avais mis une table et des chaises sur ma tombe et y en avait qui faisait comme s'il interviewait et l'autre répondait, mais en fait c'était moi qui posait les questions et eux, il faisait comme si c'était eux, et franchement c'était très drôle et ça fonctionnait très bien et là on avait, ça devait être aux journées du patrimoine, on a du faire 4 représentations parfois il y avait une vingtaine de personnes dont des personnes très âgées qui étaient là donc on avait mis pleins de petites chaises et tout, c'était intéressant parce qu'après ça s'arrêterait alors les gens riaient, parfois c'était fort en émotions c'était assez incroyable aussi les témoignages que j'ai pu récolter et puis après les gens sur place échangeaient quoi, on sentait que ça leurs faisait du bien quoi, vraiment c'était réussi...

Bastien : Et les histoires c'était plutôt sur quoi ?

Gaëlle : Alors c'était des histoires plutôt en rapport avec la mort, le deuil, les enterrements mais j'ai récolté des histoires très drôles quoi, je pourrais en faire un spectacle, mais fin c'est encore un... Faudrait que je me rapproche de... Fin, c'est encore un truc à mettre en œuvre quoi, moi j'ai mes céramiques je veux ma petite vie et mes céramiques quoi... IL y a beaucoup de choses à faire... Et donc dans les gens qui sont venus y a des gens qui ont lu par la presse, des gens qui sont venus nous

rendre visites des gens du quartier, des personnes intéressées comme vous, beaucoup d'étudiant m'ont contacté d'ailleurs au bout d'un moment je pouvais plus trop répondre parce que ça prenait du temps aussi et puis bah pas mal de journalistes et tout mais bon là ça retombe quoi, ça retombe bah forcément c'est épuisant quoi quand on va à contre-courant de la ville, donc plus aucun budget possible bah voilà quoi...

Bastien : bah justement j'ai aussi interviewé les agents d'accueil de la Bouteillerie, et ils me disaient que justement ils trouvaient que la ville allait plus dans le sens de le rendre plus public quoi...

Gaëlle : Je ne sais pas qui vous avez interviewé... On peut éteindre un peu ?

Bastien : Pas de problème.

La discussion continue sur un autre sujet après...

Gaëlle : Alors oui pourquoi j'ai choisi la bouteille pour mon association, alors d'abord et bien c'est parce que j'ai de la famille enterrée dans ce cimetière, des ancêtres, j'ai une arrière-grand-mère que j'ai connue, mon arrière-grand-père que je n'ai pas connu et d'autres membres de ma famille que je n'ai pas connue non plus, mais des arrière-grands-parents quoi donc ça me touchait quand même et puis comme j'avais déjà cette idée de promenade, peut être d'intégrer le voyage à Nantes tout ça du moins moi j'avais une idée et je trouvais ça très judicieux aussi par rapport à sa position, fin au jardin de plante c'était mieux qu'à miséricorde et peut être que je me disais la Miséricorde, c'est plus connu évidemment qu'il y a plus de tombes de personnalité connues, mais l'avantage, fin l'avantage, le cimetière de la bouteille avait aussi le carré militaire de la guerre 14/18, ce qui est très rare d'en avoir un en plein centre-ville donc y avait ça aussi, y avait les tombes des Allemands fin je le trouvais intéressant pour pas mal de points de vue... Familial, la situation de la ville !

Bastien : Je suis d'accord l'environnement urbain est intéressant, et puis par rapport à Miséricorde, fin je le trouve plus attrayant visuellement mais en fait les gens le traversent c'est tout, ils sont presque dans une rue quoi.

Gaëlle : Oui c'est vrai même moi j'adore aller me promener là-bas c'est affolant, mais je trouve qu'ils l'ont quand même sacrément abîmé en mettant, je sais si vous avez vu, entre les tombes ils mettent du ciment jusqu'à toucher les tombes fin ils sont en train de l'abîmer leur cimetière... Pour moi il y a vraiment quelque chose à faire, c'est vraiment des lieux de nature, d'architecture, ce sont des paysages incroyables quoi, c'est marrant qu'il n'y est pas cette culture aujourd'hui parce que c'est beau quoi, ces pierres anciennes, c'est beau je trouve, ouais...

Bastien : Oui c'est vrai mais aussi et surtout l'ambiance qui s'y dégage, il y a plein de choses que l'on ne trouve pas dans d'autres endroits, c'est dingue de se dire que ça soit si peu utilisé, fin c'est bien aussi que ça ne soit pas beaucoup utilisé ça conserve cette ambiance-là, mais ça reste trop restreint par rapport aux possibilités qu'il y a dans les cimetières.

Gaëlle : Fin quand je pense aux artistes si les familles fin si elle-même elles inventaient, ça pourrait, ce sont des musées en fait c'est rarissime ces petits espaces privés dans un espace public comme ça.

Bastien : C'est vrai que juridiquement c'est hyperétonnant et du coup ça crée des libertés dans l'espace public que l'on a pas autre part, par exemple je vois le parvis de la gare jamais on imaginerait qu'il y ait un petit îlot où ça appartient à une personne et l'on peut faire ce que l'on veut quoi mais c'est étonnant cette culture de l'utilisation est étonnante quoi, ça appartient aux gens quoi je trouve ça étonnant de pas l'utiliser.

Gaëlle : Franchement les Français sont quand même, fin ça s'ouvre, ça se voit un peu quoi mais pour eux je ne sais pas, c'est vrai que la culture est comme ça, mais voilà c'est à nous de changer, faire évoluer. Y en a des gens, il y a une nouvelle à la bouteille, quand on arrive à la bouteille qui quand on arrive sur la droite, d'ailleurs j'ai appris qu'ils devaient la démonter parce qu'ils ont fait un truc un tout petit peu trop grand, donc la mairie hum hein, elle est jolie elle est en fer forgé il y a des feuillages, fin on sent qu'ils ont voulu faire quelque chose d'élégants avec des plantations. En réalité, je le vois dans le cimetière ça change quand même, il y a de plus en plus tombes souvent avec des pierres ou de l'ardoise et puis les gens font des jardins fin c'est bien je trouve que ça

bouge un petit peu quoi...

Bastien : Y a un autre sujet qui m'intéresse, c'est la confrontation, fin je me doute qu'il y a dû y avoir des railleurs ou des...

Gaëlle : Alors là oui c'est sur y en a eu, fin il y a une railleuse et elle nous a bien fait chier en tout cas parce qu'elle y va tous les jours, et elle nous a mis des bâtons dans les rues, bon j'ai eu des plantes arrachées, des vignes arrachées et puis je suis pratiquement sûr que c'est elle et dès que l'on mettait une affiche, bon bah la il y a une visite, voilà ce que l'on a fait c'était arraché et comme j'ai jamais réussi à avoir un panneau fermé avec une vitre, jamais on a réussi à obtenir ça, c'est dingue quand même...

Bastien : alors qu'il y en a un vide non ? Ou il y a l'ancien plan ?

Gaëlle : Ah non je ne crois pas fin je ne pense pas quand même. Et puis moi j'avais des projets dans cette maison quand même quoi, il y aurait plein de trucs à faire mais bon non ce n'est pas possible quoi.

Bastien : Pourquoi ce n'est pas possible ? C'est la mairie qui bloquait ? Parce que ça pour le coup ça appartient à la mairie non ?

Gaëlle : Parce qu'il faut faire des travaux dedans et qu'ils n'ont pas les moyens, ils ont les moyens pour d'autres trucs mais ça non. Mais ça, ce n'est pas fin manifestement j'ai l'impression qu'ils n'ont pas du tout envie de communiquer sur le cimetière, ça ne doit pas être une priorité quoi, fin ça doit leur faire peur je ne sais pas, alors qu'il y a très peu de personnes railleuses quand même fin franchement, de courrier j'ai dû en avoir trois quoi et après c'est la ville qui me l'a dit fin les services que je n'aime pas trop qu'ils ont eu une lettre, je crois pendant le voyage à Nantes, une seule dame qui disait que c'était lamentable la promenade et tout ça en plus c'était même pas une Nantaise et même je n'ai pas reçu de lettres là-bas, j'ai dû en recevoir trois dans ma boîte aux lettres quoi sinon j'ai reçu que des messages de gens, du genre merci ça fait du bien et tout, même j'ai reçu des graines une fois aussi qu'elle a déposées dans ma boîte aux lettres, vraiment des mots supermignons.

Bastien : Fin quand on reste à l'extérieur de tout ça on a l'impression qu'il y en a pleins...

Gaëlle : Alors après peut être qu'il y a des gens qui ne me le diraient pas en face quoi, fin par exemple je sais que ma famille du côté de mon père ils ne supportent pas ce que j'ai fait au cimetière, voilà fin je l'ai appris, je me le suis juste pris dans la figure mais voilà donc oui il y a d'autres gens comme eux quoi, fin je ne sais pas ils sont complètement rétrogrades quoi...

Bastien : Je me demande si les générations futures sont plus critiques par rapport à ça, fin quelle est la moyenne d'âge par exemple de BigBangMémorial ?

Gaëlle : bah justement des personnes âgées mais ça allait jusqu'au moins âgés quoi même parfois très jeunes, il y a des enfants qui parfois venaient jardiner avec leurs parents, fin aussi bien que les plus âgés donc vraiment ce n'est pas du tout une question d'âges quoi. Même une fois y a un monsieur, il est venu faire une visite, il habitait pas très loin mais il n'avait jamais mis les pieds dans le cimetière, parce que sa femme est décédée mais elle est enterrée à Toutes Aides, qui d'ailleurs est un très beau cimetière aussi, avec un super jardinier. Et il m'a dit bah ça m'a donné l'occasion de venir dans le cimetière pour votre promenade et puis après il a fait pleins de photos, alors qu'on n'a pas le droit de faire de photos, faudrait demander l'autorisation, une fois je l'ai fait et après pouet pouet c'est bon quoi...

Bastien : Même moi dans mon mémoire je pense que je ne vais pas avoir le droit d'en mettre fin je ne sais pas comment je vais faire du coup si je ne peux pas quoi...

Gaëlle : Non mais c'est bon quoi, en réalité toutes les tombes du cimetière de la bouteille sont en ligne, c'est quelqu'un qui les a mises, fin qui va aller faire un procès à un moment c'est ridicule quoi, les noms sont bien marqués, on voit bien le nom donc bon... Je sais pas de quoi ils ont peur, mais c'est leur chasse gardée quoi c'est leur truc faut pas y toucher quoi, ils oublient que le cimetière appartient aux Nantais aussi...

Bastien : Fin au quartier en plus avant d'appartenir à la ville quoi...

Ah oui et sur le monsieur avec les photos du coup ?

Gaëlle : Oui alors il a fait pleins de photos, et il en a fait un livre, un très joli livre et il en était très content quoi, alors je ne sais plus où il est c'est peut-être ma maman qui l'a mais il est venu me l'apporter, on en a acheté un, il avait fait une soirée où il avait fait la projection de son livre et nous avait raconté toute son histoire...

Bastien : Un peu à la manière de Lhommeau ?

Gaëlle : Non ce n'est pas lui, c'était plus poétique parce que lui, c'était un photographe dont il a fait des photographies poétiques quand il y avait plein d'herbes, des gens se plaignaient mais lui trouvaient ça beau... Il avait dans les 85 ans...

Bastien : Vous souvenez de son nom ?

Gaëlle : Non je ne crois pas que je m'en souviens, je pense qu'il n'avait pas adhéré à l'association mais il est venu de temps en temps, ouais fin il s'est passé un tas de trucs rigolos quand même, fin en tout cas ma maman qui m'a énormément aidé pour les recherches sur les tombes de cette promenade, parce que j'avais choisi ces tombes qui sortaient du lot mais j'avais quand même envie d'en dire un peu plus quoi, et puis je n'ai pas choisi que des gens connus, j'ai choisi principalement les tombes que je trouvais jolies quoi et ma mère qui est très bonne détective, elle a fait pleins de recherche dans la généalogie et tout on est rentré en contact avec les familles, y en a certaines qui ne savaient même qu'elle avait de la famille ici, y en a une qui nous a même dit faites donc ce que vous voulez sur la tombe, elle était complètement abandonnée, et on l'a arrangé bah d'ailleurs avec Christian le gardien, elle était à moitié enfoncée, on a remis de la terre on a planté fin on a fait pleins de trucs comme ça mais je suis un peu désolé que ça, se finisse comme ça quoi ça aurait dû continuer quoi mais à partir du moment où l'on a plus nos outils sur place bah ça devient compliqué quoi parce que nous en fait l'idée, fin quand on faisait un tour de jardinage j'envoyais à la presse et à mon réseau d'email donc là il y avait toujours pleins de personnes à venir quoi...

Bastien : C'était environ combien de personnes ?

Gaëlle : ! Oh bah bien une trentaine de personnes quand même 20, 30 quand même, donc on avait beaucoup

d'ustensiles quoi, des brouettes, on avait commencé à avoir, fin ça y allait quoi et moi je voulais à force et je sentais que ça allait le faire facilement que les gens y aillent d'eux-mêmes, quand ils voulaient quoi, il suffisait d'avoir cette petite cabane un verrou, un code et puis chacun y allait quand ils voulaient, mais c'est ça qui a bloqué quoi... Mais bon...

Bastien : Et par rapport au jardinage parce que le jardinage il devait déborder sur la partie publique quand même non ?

Gaëlle : bah forcément on jardinait entre les tombes en fait donc oui on était sur la partie public mais on avait quand même réussi à dire à la mairie que le carré Z, on m'avait proposé ce lieu, ah non c'est Christian qui m'avait proposé ce lieu, alors pourquoi ce lieu mais sa hiérarchie voulait que ça soit un peu loin de l'entrée quoi, que ça soit caché un peu, et puis à ce moment-là il y avait du désherbant partout je crois fin ça commençait quoi...

Bastien : Ah oui et ça a commencé quand ça déjà ?

Gaëlle : euh 2015, je l'ai acheté en 2015, la première fois que je l'ai fait ça devait être en 2015, puis en 2016 puis après il y a eu le voyage à Nantes et d'ailleurs c'est du boulot quand même fin tout l'été fallait aller arroser fin d'ailleurs ça, c'est pas trop parce qu'il fallait pas arroser mais bon j'arrosais quand même et à chaque fois je faisais un événement, c'est comme ça que je rencontrais les gens, j'interviewais des gens, fin c'était un rendez-vous ça faisait parler fin c'était bien quoi, et après j'avais demandé à la ville qu'il arrête de mettre des produits chimiques et eux, ils étaient content quoi c'était l'occasion d'arrêter, parce que bientôt ils devraient arrêter parce que ça deviendrait interdit, c'était dans le mouvement, donc à un moment donnés on a senti une aide et puis après ça c'est évaporé quoi...

Bastien : C'est vrai que ça m'interpelle quand même, je ne comprends pas pourquoi ils laissent un espace aussi grand dans la ville, parce qu'à Nantes il y a quand même 15 cimetières qui sont très très grands mine de rien ils prennent de la place, fin quand on regarde une carte et qu'on fait le ratio par rapport à la place qu'il y a à Nantes fin ça prend comme énormément de place dans le centre et dans toute la périphérie et que ça soit laissé comme ça triste et qu'il n'y est pas de mouvement qui accompagne ce « zéro phyto », qui

apporte quelque chose

Gaëlle : Il y a il y a mais la ville freine, ça existe mais la ville freine alors qu'il y a des communes où c'est la ville qui est moteur ou ce sont les agents qui sont moteurs qui ont vraiment envie que ça bouge que ça change, fin vraiment le mouvement vient d'eux alors que nous, c'est plutôt le contraire, ça tient à quelques personnes c'est ça qui est terrible en réalité...

Bastien : L'Élu a quand même beaucoup de place parce que c'est quand même un espace public...

Gaëlle : Alors oui les élues et le maire et le maire, mais alors ça, je peux vous dire que ça ne l'intéresse pas du tout, vraiment pas, bah les morts ça ne vote pas quoi mais ce qu'elle ne comprend pas c'est que les cimetières sont faits pour les vivants, c'est fait pour aller se recueillir, c'est fait pour se souvenir, c'est fait pour les vivants, je ne comprends pas cette inertie quoi, sous Jean-Marc Ayrault lui était intéressé par le projet, il trouvait ça chouette et l'élue était géniale, je l'ai interviewé elle était géniale mouais et grâce à elle j'avais exposé au cimetière miséricorde, j'avais exposé une gisante dans le salon d'accueil, en céramique et en fleurs, j'avais fait une grande céramique, fin une grande personne taille réelle ça faisait une espèce de grand sarcophage enfin un truc un peu bizarre tout en fleur et j'avais exposé avec un artiste, Peret qui s'intéresse beaucoup à la question aussi, alors lui, il a fait une résidence en Pologne et il s'était intéressé aux cimetières polonais et il avait remarqué qu'il y avait des petits bancs devant les tombes avec des petites bougies et il avait fait toute une série de photos où l'on voyait d'abord les bancs et la tombe derrière, c'était beau et quand j'avais découvert ça, j'étais époustoufflé c'était la vie dans le cimetière quoi, et par la suite pour mon exposition, il avait de son côté créé des petits bancs rafistolés et tout pour une autre expo avec toujours un petit quelque chose pour mettre les ustensiles de jardinages ou de nettoyage près de la tombe et de plus il avait exposé ces deux bancs de chaque côté de la gisante plus il avait une pelle et une pioche qu'il avait ramenées qu'on lui avait offert de fossoyeur en Pologne fin même on avait accueilli les visiteurs pendant la Toussaint, on avait même eu un vernissage avec le protocole, fin un truc dingue, avec du vin et tout...

Bastien : Dans le cimetière ?

Gaëlle : Oui c'était dingue, et ça, c'était avec madame lefèvre, elle m'avait dit après coups qu'elle avait dû se battre avec ses services qui n'étaient pas contents et elle avait dit : « Si ça va être comme ça », alors que la maintenant elle s'en fout complètement quoi, c'est triste quand même parce que ça tient à pas grand-chose et c'est incroyable à quel point ces gens ont dû pouvoir pour anéantir des projets quoi, c'est triste oui...

Bastien : J'ai l'impression que mon sujet se rapproche de plus en plus de ce sujet, du rapport de l'administration aux habitants, fin des politiques aux habitants plutôt...

Gaëlle : bah oui parce que les politiques si on les élue, c'est bien pour qu'il fasse bouger les choses, ce n'est pas pour que...

Bastien : Et bien justement à Nantes ils prônent beaucoup la participation habitante...

Gaëlle : Oui c'est clair, c'est dingue, bah nous, on ne le voit pas quoi...

Moi elle n'a jamais daigné me recevoir, une fois j'ai réussi à la choper en réunion publique où elle parlait avec une petite grand-mère pendant dix minutes, j'ai attendu, je l'ai vu et je lui ai dit bah attendez, on s'est déjà rencontrée par le biais de Monsieur Blaise, il m'avait présenté à elle pour le voyage à Nantes, elle était jamais venue faire la visite, bon encore elle peut ne pas avoir le temps mais quand je me suis présenté, voilà j'aimerais parler avec vous du cimetière de la bouteille elle m'a tout de suite évincé, deux personnes qui sont venues et m'ont écarté, c'était violent quoi et je n'ai jamais obtenu de rendez-vous avec elle, j'ai envoyé deux autres lettres, mais c'est violent quand même je me suis démené quand même pour ce projet, c'est violent la chute, et bah dit dont pour ce que j'ai gagné, enfin si j'ai gagné pleins de choses formidables, des connaissances, des rencontres, ça, ce n'est pas perdu mais pour le projet lui-même c'est triste ça, c'est perdu par contre...

Bastien : Moi qui explique mon mémoire, le sujet, je parle du rapport des gens au cimetière au quartier, la comparaison entre les trois cimetières.

Gaëlle : Je pourrais vous mettre en contact avec des gens de l'association qui me semble intéressante et avec qui vous pourriez discuter du sujet librement aussi. Ah mais si aussi un truc que l'on faisait à la Toussaint dernièrement, fin si un truc que l'on faisait dernièrement en fait, c'était... Par exemple les personnes âgées qui ne pouvaient pas trop se baisser pour jardiner, elle se mettait aux graines, elles décortiquaient les graines, elle s'occupait quoi, on mettait une petite table des chaises, un parapluie et ça, on n'a pas demandé, elles étaient là à accueillir les gens, discuter avec eux et puis pendant la Toussaint, on a fait un atelier avec Nathalie, c'est la seule chose qui va rester finalement c'est une amie fleuriste qui a récupéré plein de fleurs dans les bacs de déchet et du coup au moment du voyage à Nantes je lui ai dit tu ne voudrais pas faire un truc sur cette tombe-là, il y a une sorte d'aquarium, de verrière de truc fermé en verre avec du métal autour, c'est juste quand on rentre sur la droite la première quoi... Et c'est une double tombe et donc c'est une amie qui a fait ça et pendant la Toussaint elle avait créé un petit atelier, petit bouquet avec les fleurs du cimetière que l'on trouvait belle et on allait mettre sur les tombes qui n'avaient pas décoration et les gens trouvaient ça formidable notre démarche, ils disaient ah mais vous êtes formidables et tout, on discutait, on a rencontré beaucoup de gens, on aidait certains qui faisaient...

Ah oui et non pour vous le rapport, trois ans de suite ça s'est passé, on aidait les gens à planter leurs chrysanthèmes parce que la plupart des chrysanthèmes peuvent repousser l'année suivante, au lieu d'être jetée mais c'est un gâchis mais de dingue... Alors on disait aux gens est ce que ça vous intéresse qu'on vous aide à planter vos chrysanthèmes et on en a planté pleins des comme ça, on en a aussi planté dans notre carré Z en allant dans les poubelles etc., et bah la ville les a toutes retirées, tout ce qu'on avait planté, le SEVE hein, trois années de suite, alors la première année on est allé les voir, et on leurs a dit bah non mais attendez on vous l'avait dit quand même qu'on ferait ça, fin on vous l'avait dit c'est incroyable ils ont laissé les trous béant et tout, ah mais non c'est pas bien passé dans les services, la deuxième année rebelote et la troisième année pareil, on se dit mais c'est pas possible, c'est dingue...

Bastien : Vous avez quand même été confronté à un mur

administratif et politique.

Gaëlle : Ah oui exactement, atroce, insupportable mais quand j'y pense ça a été plein de trucs comme ça en vrai...

Bastien : Et donc par exemple moi, j'ai regardé la vidéo d'un colloque hier qui a été organisé par le CAUE Normandie et qui rassemblait beaucoup de maires qui étaient intéressés par la question du cimetière et voulait faire évoluer les leurs quoi... J'ai vu qu'il y avait des maires, où il y a un exemple d'un cimetière où il y a carrément une aire de jeu dans le cimetière, du coup ils sont totalement dans cette vision de l'espace public dans le cimetière et ils disaient ce n'est pas un espace public à part entière mais un espace public entièrement à part...

Gaëlle : Mais oui, mais oui, au cimetière de la Bouteillerie c'est incroyable il n'y a même pas d'abris ou quoi que ce soit et je sais qu'il y a des gens pendant les enterrements qui tombent de fatigue parce qu'il n'y a pas d'ombres quoi, fin on avait toujours pleins de bobs pour les gens qui jardinaient avec de l'eau et tout mais quand on a demandé une cabane de jardin on a demandé une cabane de jardin avec un abri parce que pour nous qu'on jardine c'est bien mais même pour tout le monde quoi si les gens viennent de loin, je ne sais pas si à un moment donné ils veulent s'asseoir à l'ombre bah je ne sais pas moi c'est important quand même...

Bon ouais je suis très remontée moi, ouais ça se comprend.

La j'ai oublié le nom, mais vous devez sûrement connaître, c'est celui qui a fait un bouquin, ah soulier, sur tout ce qui est trottoir, ce que les gens se réapproprient, c'est hyperintéressant et ça parle de ce que vous m'expliquez depuis une heure la... C'est un architecte français qui a beaucoup voyagé, beaucoup interviewer.

Si vous voulez des photos des réunions et tout ça je peux vous en donner et sinon y en a sur le site.

Bastien : J'avais une autre question aussi, est-ce que vous pensez que bigbangmémorial serait envisageable dans d'autres cimetières ?

Gaëlle : Alors oui bien sûr je pense que ce n'est pas spécifique à la Bouteillerie, tout le monde à envie de voir

ses cimetières vivre un peu... Mais c'est aux gens de créer leurs trucs quoi aussi... Mais par contre nous, c'est vrai qu'à un moment donné je voulais faire un extrait pour expliquer comment on s'y est pris aussi, des sortes de protocoles, de démarches et tout ça parce que mine de rien on a de l'expérience aussi et en effet c'était aussi pour gagner des sous, je pourrais faire un appui auprès des élues, des services et bien sûr des habitants, une sorte de conférence qui explique le possible et comment on s'y est pris...

# Annexe 4 : Lettre personnel sur les cimetières.

Fait le 14 Juin 2020,  
à Nantes,

Aux personnes de la Mairie de Nantes qui liront cette lettre,

J'aimerais vous parler d'un sujet qui m'est cher depuis quelques années maintenant.  
J'aimerais vous parler des cimetières nantais, ce lieu si peut utiliser d'ordinaire.

Tout d'abord je souhaiterais vous présenter le contexte dans lequel je vous écris cette lettre. Je suis aujourd'hui étudiant en master à l'école d'architecture de Nantes, c'est dans le cadre d'un mémoire de recherche puis d'un projet urbain que je me suis intéressé aux cimetières. Avant tout cela j'avais une vision morbide des cimetières, je n'y avais passé que de tristes moments et mon souvenir de cet espace était minéral, maniaque ou encore glauque, comme la plupart des personnes le pensent.

Pour autant, au cours des quelques voyages que j'ai pu réaliser dans le cadre de mes études, je me suis rendu compte qu'un cimetière n'est pas qu'un lieu où l'on inhume des personnes, il n'est pas qu'un lieu triste. D'un petit cimetière en plein centre de la capitale de la Slovaquie qui devient le parc du centre-ville où tous les habitants de Bratislava se rejoignent, au Grand cimetière de Milan, un musée en plein air, la diversité de d'activité et de vie est incroyable. Tous ces moments d'étonnements que j'ai pu vivre en allant dans ces cimetières, j'ai voulu en rendre compte autour de moi, avec mes professeurs, avec mes camarades de promotion à travers ce travail de recherche que je finalise actuellement.

Effectivement, au début de mon Master, après ces différentes découvertes, j'ai voulu savoir si les cimetières français ressemblaient aux souvenirs que j'en avais ou à ceux que j'avais visités en Europe.

Après m'être demandé par quel processus le cimetière était devenu un espace si peu accueillant à notre époque, je me suis rendu compte en réalisant des enquêtes de terrains sur trois cimetières Nantais qu'une modification de l'espace du cimetière était en cours. Le cimetière n'est pas seulement un lieu de recueillement, évidemment il a une importance entre ces murs de pierres, mais aujourd'hui on peut y observer d'autres activités. J'ai pu, avec une méthode d'observation fixe, c'est-à-dire en passant plusieurs heures au sein des cimetières Miséricorde, Bouteillerie et Parc établir une liste d'activités qui se déroulent au sein des cimetières. De la balade, à la promenade en passant par le yoga, le jardinage, la discussion, les visites touristiques ou encore les pique-niques, une diversité d'activités a lieu au sein des cimetières. C'est bien parce que le cimetière est en évolution que les Nantais se l'approprient différemment. C'est en remarquant ces évolutions que je me suis demandé à quoi étaient dues ces nouvelles appropriations au sein des cimetières.

Effectivement je me suis rendu compte que même en France les cimetières ne sont pas qu'un lieu de recueillement, mais bien un lieu de vie. En observant l'association BigBangMémorial, jardiner et rendre le cimetière vivant, je me suis dit que l'on passait, en France, à côté d'un espace potentiellement source de rencontre et de sociabilité. Le cimetière est un lieu calme de la ville, un lieu où l'on peut entendre les oiseaux chanter, ou l'on peut s'entendre marcher, ou l'on peut s'asseoir sans être dérangé : « Pourquoi ne peut-on pas créer un nouvel espace commun au sein de ces murs qui nous protègent du fracas urbain pour se concentrer sur nous-même et la relation que l'on peut avoir avec les personnes autour de nous ? ».

Plus le cimetière sera accueillant, plus les activités au sein du cimetière seront diversifiées, et plus cet espace sera utilisé à sa juste valeur, celle d'un lieu de repos et de communion avec un autre monde. Le monde de l'art, le monde de l'expression, le monde des morts ont tout à fait leur place au sein des cimetières et peuvent tout à fait cohabiter entre ces murs.

J'ai eu la chance en 2018 de participer à la promenade au sein du cimetière de la Bouteillerie dans le cadre du voyage à Nantes. J'ai adoré pouvoir observer des plantes sur l'ossuaire du cimetière de la bouteille, cacher ces dalles en gravier, seule survivante de la minéralisation des cimetières. J'ai été étonné de pouvoir observer différentes typologies de plantes fleurir de toutes les couleurs au printemps. J'ai été surpris de voir autant de gens se balader au sein des cimetières pour se rendre compte que le cimetière avait plus à leur offrir que ce qu'ils pouvaient imaginer. Mais j'ai été encore plus surpris d'apprendre que toutes ces activités avaient cessé, que la balade ne serait pas reconduite, que plus aucunes autres plantes seraient plantées en pleine terre au sein des cimetières, que se rencontrer au sein des cimetières n'était pas apprécié.

Ce que je souhaite vous partager, c'est que les cimetières sont en évolutions et restreindre cette évolution à rendre les cimetières accessibles aux vélos n'est pas la bonne solution. Au contraire, j'ai pu recueillir beaucoup de plaintes autour des vélos dans les cimetières pendant les entretiens que j'ai pu mener auprès des usagers des cimetières. Effectivement, rendre accessible les cimetières aux vélos le transforme en une rue, un passage, et non en un lieu de rencontre.

Pourtant l'idée de voir le cimetière se diversifier, se « décoiner », s'ouvrir à d'autres possibles, est revenue à de multiples reprises au fil de mes rencontres. Favoriser cette dynamique du vivre ensemble au sein du cimetière, en modifiant l'expérience et l'image que les habitants peuvent en avoir pourrait être le premier enjeu d'une nouvelle dynamique des cimetières. Ce phénomène rendrait compte du travail des agents d'entretien et permettrait de créer un nouveau haut lieu de sociabilité en plein cœur des quartiers.

Merci de votre lecture,

Cordialement, un étudiant en architecture qui aimerait pouvoir profiter de l'espace que nous offrent les cimetières.

# Le Cimetière, un Espace Urbain en Mutation ?

Le cimetière, la confrontation de l'Intime  
et du Public

productrice d'Espace Commun

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Séminaire : Lieux et enjeux : la ville en commun  
Sous la direction de : FORT JACQUES Théo et ROY Élise  
BOURGEAIS Bastien  
Août 2020

Le cimetière est un espace urbain présent, depuis toujours, dans l'inconscient collectif des Français. Une multitude d'images mystiques lui sont associés.

Pourtant, quand on se promène aujourd'hui dans un cimetière, il est possible d'y voir des animaux, de la végétation, des touristes, des cyclistes ou encore des jardiniers du dimanche.

L'espace de la mort est, à notre époque, en train de connaître une mutation historique qui transforme radicalement son paysage en une vision utopique d'un espace commun.

Toutefois cette ouverture sur ville crée des confrontations entre les usagers réguliers, les services de la mairie et les associations ayant comme objectif de « Redonner vie aux cimetières ». Aucun de ces acteurs n'a la même vision de l'espace de la mort. Allant d'un espace public intégré aux balades urbaines à un espace commun créateur de sociabilité en passant par un espace intime de l'expression de soi, aujourd'hui, le cimetière n'est plus seulement un espace fonctionnel de nos villes mais bien un espace ressource au sein d'un domaine public de plus en plus neutre et aseptisé.

